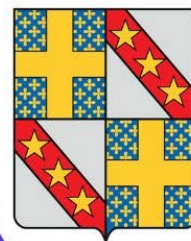


2023

Rapport sur l'administration des affaires





PREFACE

Au terme de deux années particulièrement éprouvantes pour chacun d'entre nous, 2023 nous a offert un petit répit. Celui-ci a été mis à profit par les équipes communales afin de rétablir petit à petit un équilibre, ô combien fragile, mis à mal par les différentes crises traversées.

Durant les douze mois écoulés, les services communaux et du CPAS se sont mobilisés continuellement afin d'accompagner au mieux les citoyens. Les équipes techniques se sont attelées à mener les études et travaux qui permettront d'effacer progressivement les dégâts causés par les inondations de juillet 2021.

Parallèlement, plusieurs projets ont débuté, parmi lesquels la réflexion sur la réorganisation du Centre de Gesves ou le classement de l'église de Faulx-Les Tombes. D'autres, étudiés les années précédentes, sont entrés dans leur phase opérationnelle. C'est le cas du chantier emblématique du Vicigal, dont le tronçon gesvois est déjà bien avancé en ce début du mois de décembre, mais aussi des études hydrologiques des bassins versants de Strud et de Faulx-Les Tombes.

Enfin, différents dossiers ont abouti cette année, tels que le Plan Général d'Urgence et d'Intervention, adopté par le Conseil communal au mois d'octobre, ou l'instauration d'un second pilier de pension à destination du personnel contractuel.

L'année 2023 marque également la fin de la programmation du GAL Pays des Tiges et Chavées. A celle-ci succèdera le Parc Naturel Cœur de Condroz, dont la reconnaissance par le Gouvernement wallon couronne de succès le travail qui a mobilisé les énergies des 6 communes et 2 GAL concernés.

L'année 2024 s'annonce d'ores et déjà riche en défis, projets, partages et collaborations. Je vous souhaite une bonne lecture du rapport d'activités de notre administration communale, document-clé qui reflète le travail intense fourni par les équipes communales au cours des 12 derniers mois.

M-A Hardy

Directrice générale





TABLE DES MATIERES

AFFAIRES GENERALES	- 7 -
ORGANIGRAMME	- 8 -
COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL.....	9
COMMISSIONS-COMITÉS-CONSEILS	12
PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL.....	15
RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES OU RGPD	22
PLAN GÉNÉRAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL (PGUI)	23
COMMUNICATION	24
LOCATIONS ET MISES À DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATÉRIEL COMMUNAL.....	26
MANIFESTATIONS – AUTORISATIONS - INFORMATIONS	29
RECETTES & TAXES	30
COMPTE COMMUNAL 2022	34
BUDGET COMMUNAL 2023.....	35
TISSU ASSOCIATIF	36
PERSONNEL	37
SERVICES DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL (SIPPT-SEPPT)	43
MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX « BÂTIMENTS » SUBSIDIÉS.....	44
MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX « VOIRIES » SUBSIDIÉS.....	45
MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES	46
PATRIMOINE.....	49
PATRIMOINE CULTUREL.....	51
POPULATION & ELECTIONS.....	52
ÉTAT-CIVIL	60
ACCUEIL/CARTES IDENTITES/CERTIFICATS.....	62
PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS	62
ÉTRANGERS	65
INFORMATIQUE	67
SERVICES TECHNIQUES.....	69
SERVICE TECHNIQUE « BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE »	70
SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »	73
SERVICE TECHNIQUE « ESPACES VERTS »	76
SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC.....	78
CADRE DE VIE.....	79
URBANISME	80
ENVIRONNEMENT & URBANISME	83
GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS	88
OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL.....	94
FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)	94
BIEN-ÊTRE ANIMAL	97
ÉNERGIE	99
POLITIQUES LOCALES ÉNERGIE DURABLE ET CLIMAT (POLLEC)	103
MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE	106
LOGEMENTS	108
VIE SOCIALE	116
TOURISME.....	117
CULTURE.....	122
BIBLIOTHÈQUE	124
RELATIONS NORD-SUD	131
PLAN DE COHÉSION SOCIALE.....	132
ACCUEIL TEMPS LIBRE	137
PLAINE DE VACANCES	138
CONSULTATIONS ONE.....	141
CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS	142



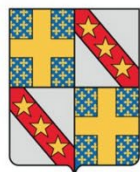
JEUNESSE	144
3 ^{ÈME} AGE.....	146
INDÉPENDANTS ET PME	147
ENSEIGNEMENT	148
 PARTENAIRES.....	 158
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE	159
GESVES EXTRA ASBL	163
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI	168
CRÈCHES COMMUNALES.....	171
GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES ASBL	173
SPORTS.....	191



AFFAIRES GENERALES



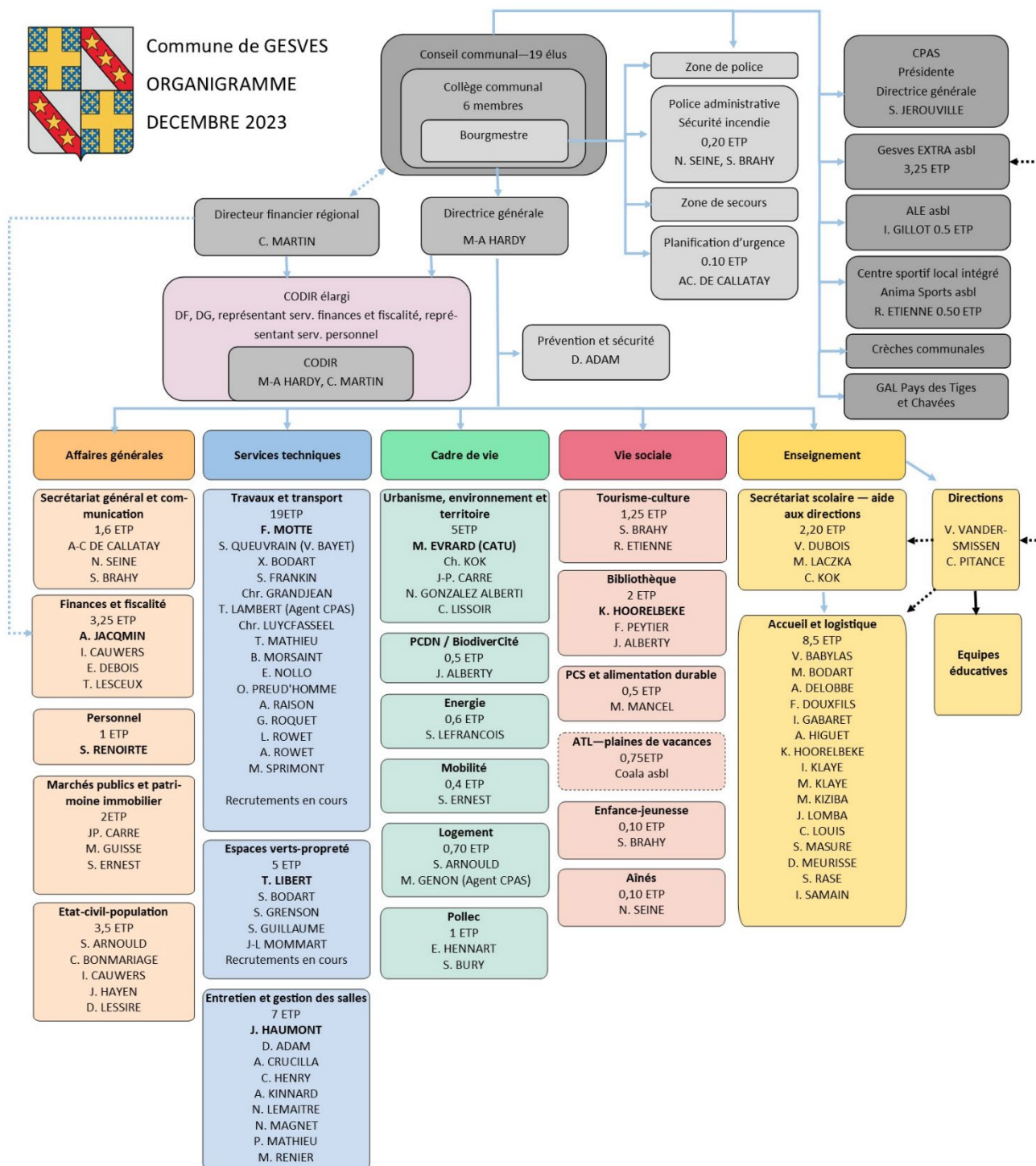
ORGANIGRAMME



Commune de GESVES

ORGANIGRAMME

DECEMBRE 2023



COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

LE COLLÈGE COMMUNAL



Monsieur Martin VAN AUDENRODE – Bourgmestre 083/670.330 – 0474/913.626
bourgmestre@gesves.be

Attributions : Sécurité, Finances/Taxes, Personnel, Communication, Plan de Cohésion Sociale (PCS), pilotage du Programme Stratégique Transversal (PST), Mariages, Population, Etat Civil, ALE, Police, PGIU, Informatique, Assurances et Marchés publics



Madame Cécile BARBEAUX – 1^{ère} Echevine
0474/499.042
cecile.barbeaux@gesves.be

Attributions : Agriculture, Développement rural, Energie, Environnement, Mobilité et Sécurité Routière, Alimentation durable, Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN), « Zéro déchets », Calamités publiques, gestion des cours d'eau.



Monsieur Philippe HERMAND – 2^{ème} Echevin
0495/23.76.18
philippe.hermand@gesves.be

Attributions : Urbanisme, Aménagement du Territoire, Sport et Infrastructures Sportives, Festivités, Prêt Matériel, Gestion des Salles, PME, Economie, Emploi (sauf ALE), Patrimoine communal et Petit patrimoine.



Madame Michèle VISART – 3^{ème} Echevine
0495/122.102
michele.visart@gesves.be

Attributions : Culture, Enseignement et Infrastructures Scolaires, Participation Citoyenne, Jeunesse, Petite Enfance, Enfance, Relations Nord&Sud et Patrimoine Culturel



Monsieur Benoit DEBATTY – 4^{ème} Echevin
0498/512.637
benoit.debatty@gesves.be

Attributions : Travaux (voirie, bâtiments, garage), Fabriques d'Eglise, Tourisme, Cimetières, Eclairage public.



Madame Nathalie PISTRIN – Présidente du CPAS
083/670.325 – 0477/391.630
nathalie.pistrin@gesves.be

Attributions : Affaires sociales, aînés, logement, Bien-être animal et Handicontact

GRADES LÉGAUX

Madame Marie-Astrid HARDY – Directrice générale – Secrétariat : 083 670.338 – dg@gesves.be

Monsieur Cédric MARTIN – Directeur financier – 083 670.328 – cedric.martin@gesves.be

LES SÉANCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Les réunions du Collège communal se tiennent en principe tous les lundis à l'Administration communale et à huis clos.

Le Collège communal s'est réuni 45 fois à la date du 30 novembre 2023 et a étudié 1.547 dossiers.

LE CONSEIL COMMUNAL

Les attributions du Conseil communal sont de deux ordres : les matières d'intérêt communal, qui sont ses attributions propres inhérentes au pouvoir communal, et des matières d'intérêt général, pour lesquelles son intervention est expressément requise par la loi ou l'autorité supérieure.

Le pouvoir communal est souverain dans son propre domaine. Il ne doit rendre compte de ses actes que dans la limite tracée par la loi et sous réserve de l'intervention de l'autorité de tutelle.

Parmi les attributions les plus importantes du Conseil communal, il y a chaque année, l'approbation des comptes annuels de l'exercice précédent et le vote du budget de l'exercice suivant.

LES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal, y compris le Bourgmestre et les Échevins, est composé de 19 membres. Les réunions du Conseil communal sont publiques.

Le Conseil communal s'est réuni 9 fois et, à la date du 30 novembre 2023, a étudié 182 points inscrits à l'ordre du jour des séances publiques et 125 points inscrits à l'ordre du jour des séances à huis clos.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

	Fonction	Adresse	Groupe
COLLEGE COMMUNAL	BOURGMESTRE		
	Martin VAN AUDENRODE	Rue du Houyoux, 1D à 5340 Gesves	RPG +
	ECHEVINS		
	Cécile BARBEAUX	Rue du Chaurilis, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
	Philippe HERMAND	Bosimont, 5 à 5340 Gesves	RPG +
	Michèle VISART	Rue des Ecoles, 27 à 5340 Faulx-Les Tombes	ECOLO
	Benoit DEBATTY	Rue des Bonniers, 18 à 534 à Gesves	RPG +
	PRESIDENT DU CPAS		
	Nathalie PISTRIN		
	<i>Voix consultative au Conseil communal depuis le 28.06.2023</i>	Rue de Monty, 30 à 5340 Sorée	RPG +
CONSEIL COMMUNAL	PRESIDENT		
	Jusqu'au 25.01.2023 :		
	Corentin HECQUET	Rue de Brionsart, 53 à 5340 Gesves	ECOLO
	A partir du 22.03.2023 :		
	André VERLAINE	Rue de Houte, 4 à 5340 Gesves	RPG+
	CONSEILLERS		
	André VERLAINE	Rue de Houte, 4 à 5340 Gesves	RPG+
	Francis COLLOT	Rue de la Forme, 6 à 5340 Gesves	RPG +
	José PAULET	Rue de Bellaire, 19 à 5340 Haltinne	Indépendant
	Simon LACROIX	Rue du Centre, 39 à 5340 Sorée	GEM
	Eddy BODART	Route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
	Annick SANZOT	Rue de la Chapelle, 21 à 5340 Gesves	Indépendante
	Carine DECHAMPS	Rue de Loyers, 15 à 5340 Mozet	GEM
	André BERNARD	Rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	GEM
	Denis BALTHAZART	Moulin des Anglais, 6 à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
	Maggi LIZEN	Baty Pire, 4 à 5340 Gesves	RPG +
	Mélanie WIAME	Rue de la Briqueterie, 1A à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
	Joseph TOUSSAINT	Petit Pourrain, 11 à 5340 Gesves	GEM
	Corentin HECQUET	Rue de Brionsart, 53 à 5340 Gesves	ECOLO
	A partir du 28.06.2023 :		
	Julie DUPONT	Rue du Chaunois, 1b à 5340 Faulx-Les Tombes	RPG+



COMMISSIONS-COMITÉS-CONSEILS

"Démocratie, transparence et participation"

ACCUEIL TEMPS LIBRE - LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCUEIL (CCA)

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à trois reprises en 2023. Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

- L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2022-2023 ;
- L'édition du Plan d'Action Annuel (PAA) 2023-2024 ;
- La formation de base et continue des accueillant(e)s ;
- La capsule vidéo « accueillant(e) extrascolaire, un métier essentiel » ;
- La création d'une newsletter ATL par et pour les opérateurs ;
- Les plateformes provinciales ATL ;
- La réorganisation interne de Gesves EXTRA ;
- Les activités Vacances (CDV et PAD) des opérateurs identifiés à l'ONE ;
- Le salon de l'éducation à Marche-en-Famenne.

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site www.gesves.be

COMMISSION DU TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE

En 2023, la Commission du Trophée communal du Mérite s'est réunie en mai pour retenir, parmi toutes celles reçues, la candidature de Messieurs Bernard MORSAIN'T et Olivier PREUDHOMME. Le 1^{er} accessit a été décerné à l'asbl « Un cœur pour la vie » et le 2^{ème} accessit à Monsieur Christian HALLEUX. Une réception en leur honneur a été organisée en date du 27 octobre 2023.

COMITÉ DE CONCERTATION COMMUNE-CPAS

Le Comité de Concertation s'est réuni à 4 reprises, en 2023 :

- En mars, principalement pour discuter de la mise en place d'un second pilier de pension, pour le personnel contractuel de l'Administration communale et du Centre, et d'une adaptation de la valeur faciale des titres-repas ;
- En juillet, pour faire le point sur le compte 2022 du Centre ;
- Mi-octobre, pour analyser les modifications budgétaires du Centre, mais aussi pour revoir la collaboration au niveau des équipes d'ouvriers en bâtiment et pour parler de la situation actuelle, au niveau des Initiatives Locales d'accueil.
- Début décembre afin de parcourir le projet de budget 2024 du Centre et de rédiger le rapport des synergies et économies d'échelles entre les 2 entités.



COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Commission sécurité routière est composée de 39 membres représentant les différents villages de l'entité.

Au 30/09/2023, elle ne s'est pas réunie cette année.

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ

En 2023, 6 réunions plénières de la CCATm ont eu lieu.

Le travail de la commission s'est concentré sur les demandes d'avis sollicitées par le Collège communal et des demandes nécessitant les écarts et dérogations, ou sur recours, soit 21 avis ou dossiers.

Les dossiers d'urbanisme sont proposés d'initiative par le Collège communal qui conserve la faculté de consulter ou non la CCATm pour tous les permis d'urbanisme ou d'urbanisation.

La CCATm compte 17 membres : 8 effectifs, 8 suppléants et un Président. La réserve a été activée en 2023 afin de remplacer un membre démissionnaire.

Le secrétariat de la CCATm est assuré par le CATU.

CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNÉS

Le Conseil Communal Consultatif des Aînés s'est réuni à 2 reprises en 2023. Le principal thème qui a été abordé a été la mise en place d'un groupe de travail « Relais citoyen ».

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La CLDR s'est réunie à 4 reprises. Les principaux sujets abordés au cours de ces réunions étaient :

- Budget participatif 2023
- Approbation des compte-rendu, des documents officiels.
- Projets présentés à des demandes de subsides : Centre récréatif de Sorée, Centre récréatif de Mozet
- Présentation par le GAL « Le logement pour les seniors », la présentation du PCS, une auberge espagnole d'échanges
- Suivi de l'état d'avancement du ViciGAL

En juin 2023, un appel à candidatures a été lancé via le Gesves Info afin de recruter de nouveaux membres.

COMMISSION COMMUNALE DE CONSTATS DE DÉGÂTS AUX CULTURES

La Commission communale de constats de dégâts aux cultures s'était réunie fin septembre 2022 suite à la sécheresse. Un total de 27 dossiers avaient été introduits. La reconnaissance par le Gouvernement wallon de la sécheresse 2022 est intervenue en juillet 2023. Aucune réunion n'a été demandée en 2023.

GROUPE NATURE ET BIODIVERSITÉ

Cette année, les membres du Groupe ont contribué à la rédaction des fiches-projets introduite dans le cadre du subside régional "BiodiverCité" (semaine de l'arbre, plantations, mares, ...) pour un montant de 12.000€.



COMMISSION CLIMAT

Cette année la Commission climat s'est réunie en avril et a abordé les points suivants :

- État d'avancement des actions du PAEDC
- Candidature POLititques Locales Energie Climat 2022
- Budget participatif lancé par la Commune

COMMISSION CYCLISTES

La Commission cycliste s'est réunie fin janvier afin d'aborder notamment la liaison cyclable Gesve-Faulx-Les Tombes par le Bois de Gesves et préciser les lieux d'installation des panneaux de dépassement des cyclistes (1m en agglomération et 1,5m hors agglomération).

Le 25 septembre 2019, le Conseil communal prenait acte du premier PST de la commune de Gesves.

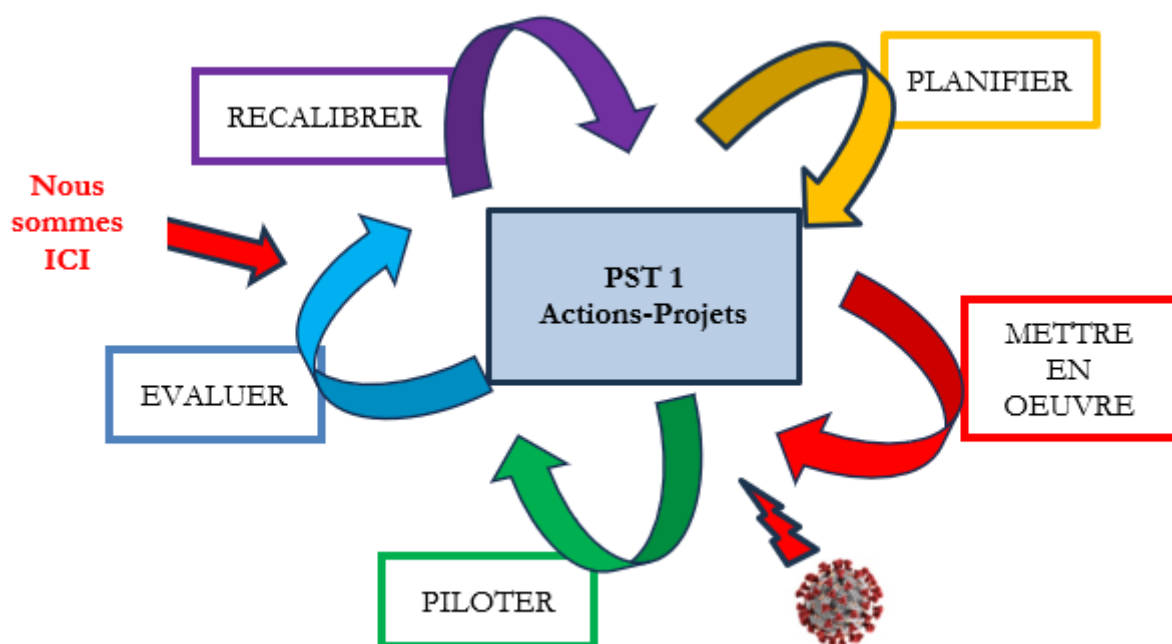
En 2021, arrivés à mi-législature, la 1^{ère} évaluation intermédiaire du PST a été réalisée.



En 2023, le PST continue sa route :

- Le pilotage des actions et projets en cours par les agents en collaboration avec la Direction.
- La mise à jour des tableaux de bord pour le volet interne et le volet externe.
- La mise en œuvre de plusieurs synergies avec le Cpas.
- L'évolution des projets communs avec les partenaires externes : PCS, Gal, Gesves Extra, etc.
- L'élaboration du baromètre 2023.
- L'évaluation continuée par les autorités des projets et actions en cours.

LE CYCLE DE VIE DU PST 1



Au terme de la législature 2018-2024 un rapport d'évaluation globale de notre PST sera rédigé et soumis aux organes décisionnels.

A cet effet un agenda PST a été mis en place :

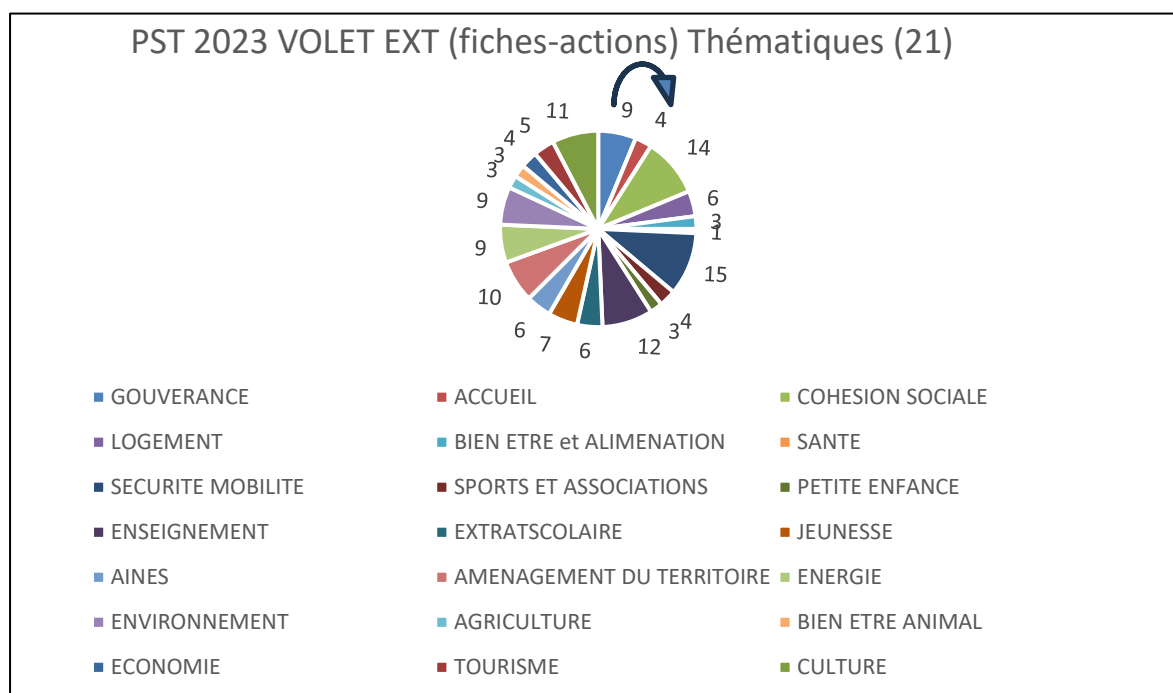
13/12/2023	JANVIER 2024	JANVIER 2024	25/01/2024	24/04/2024
Réunion Baromètres 2023 et Synergies Commune-Cpas	Collège Baromètres 2023 Rapport Synergies - Validation	Conseil Baromètres 2023 Rapport Synergies Prise de connaissance	Présentation PST au personnel communal	Réunion PST 2018-2024 finalisation - Evaluation
	MAI 2024	MAI 2024		
	Collège PST 2018-2024 Evaluation Validation	Conseil PST 2018-2024 Evaluation Prise de connaissance		

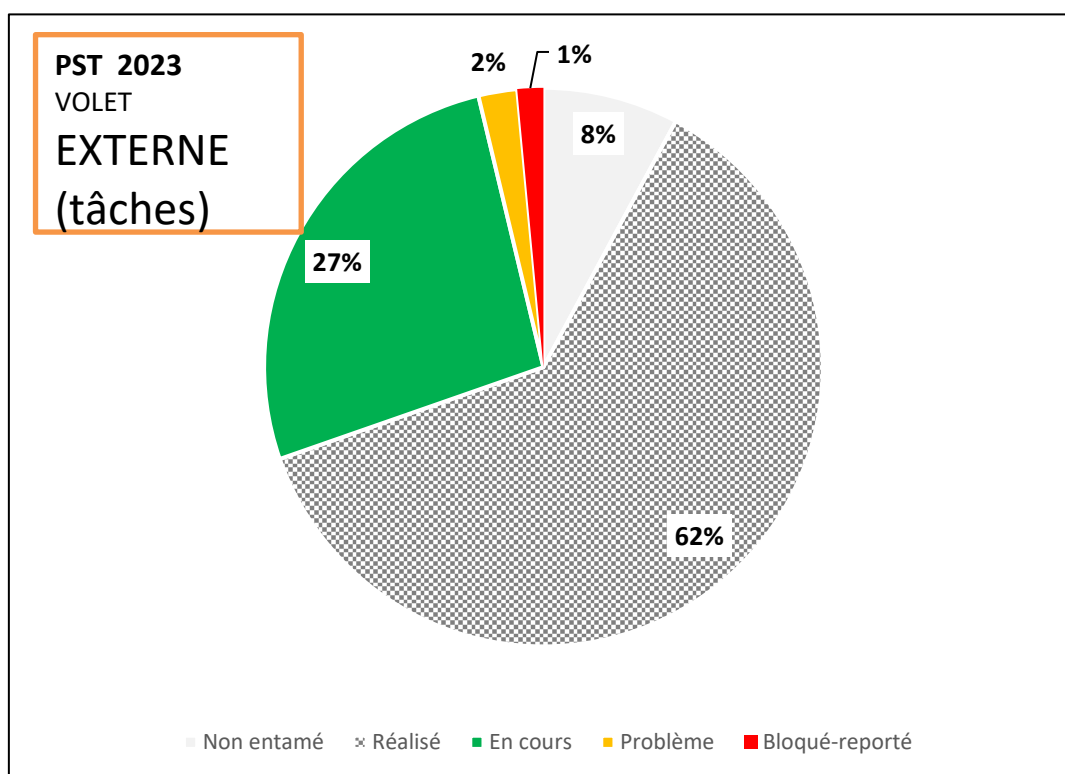
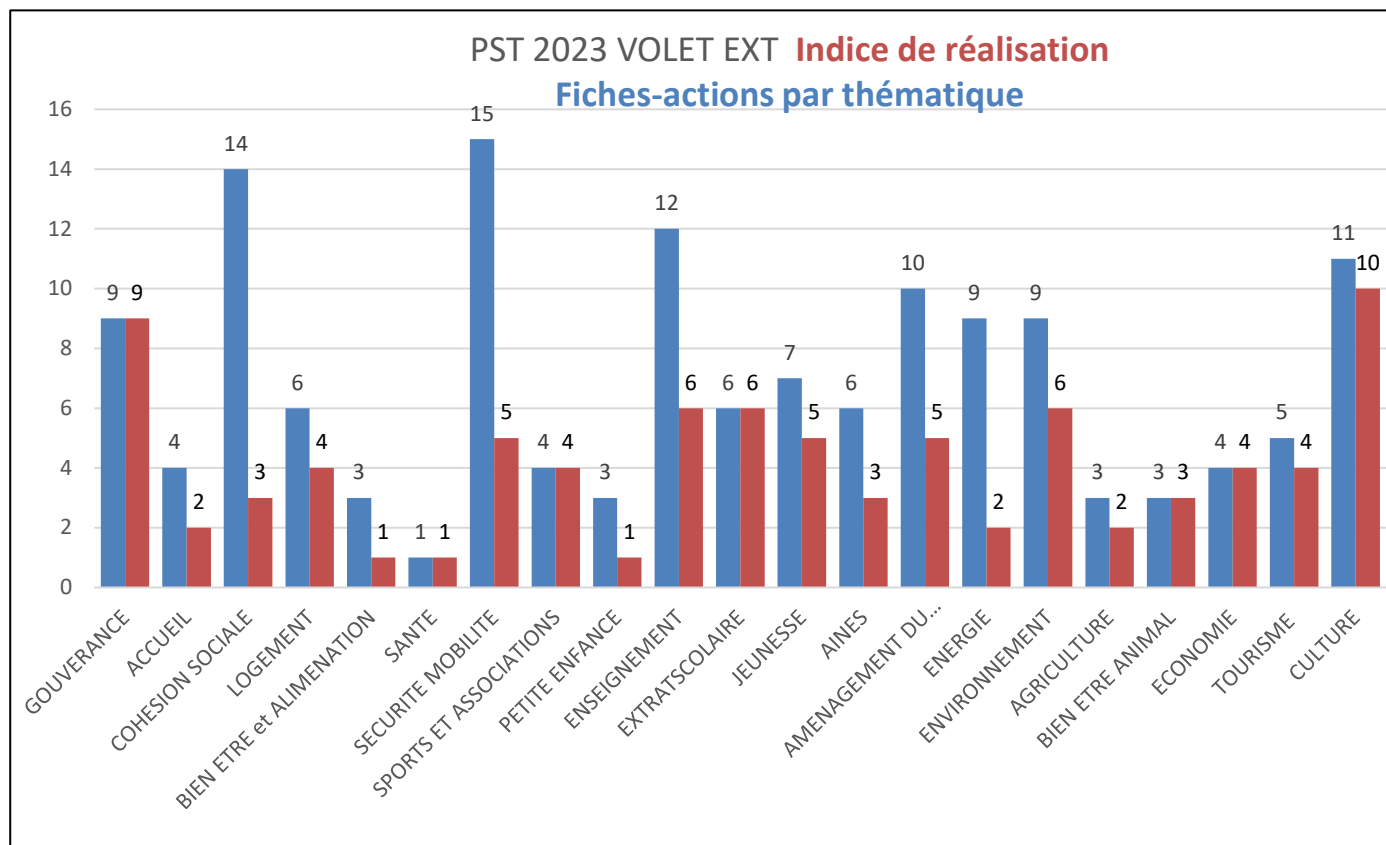
Etat d'avancement des tâches du PST

Compte tenu des crises successives depuis 2019, les baromètres sont **encourageants !**

VOLET EXTERNE par thématique :

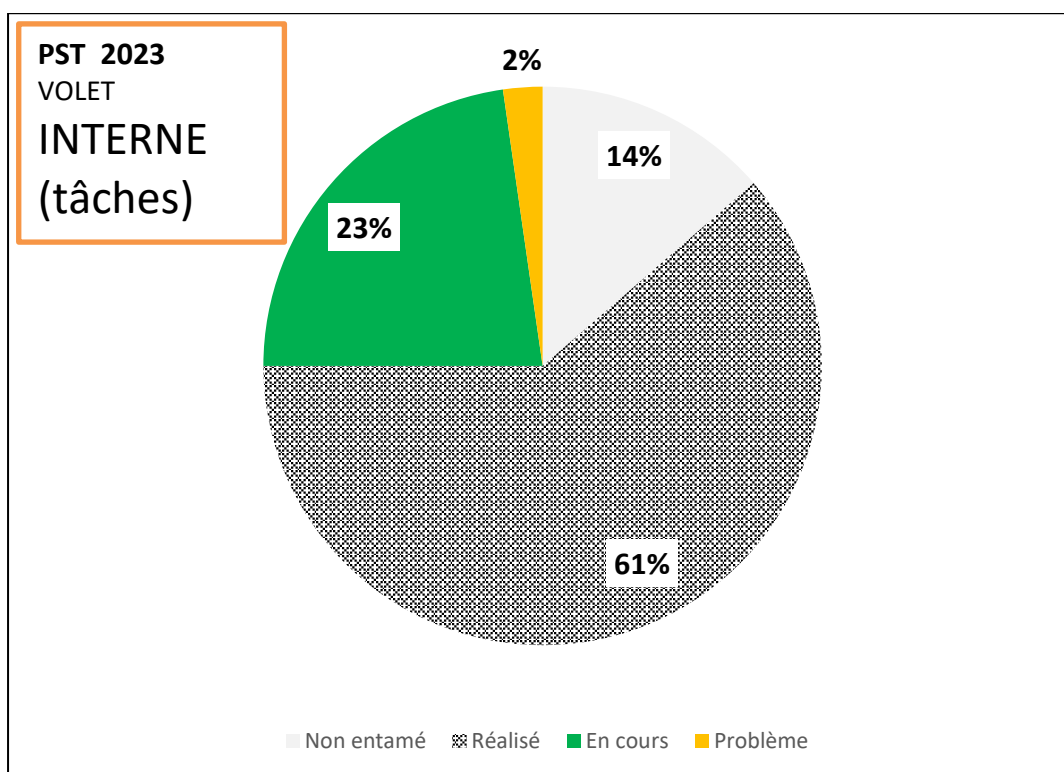
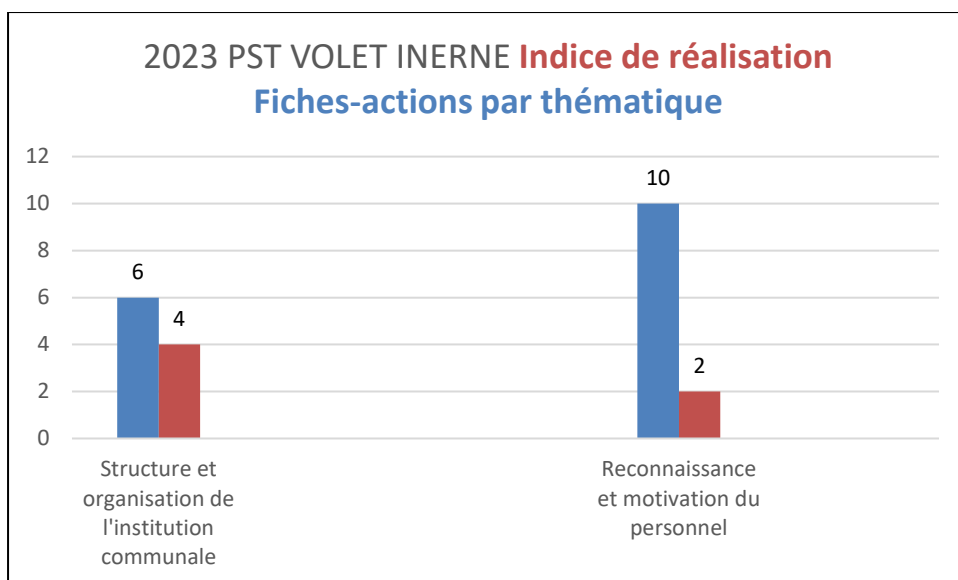
Les couleurs nous indiquent la diversité des thématiques mais aussi une idée de la proportionnalité de celles-ci au sein du volet externe.





Globalement en 2023, sur les 267 tâches qui composent le volet EXTERNE du PST, 236 tâches sont en cours de réalisation ou terminée, soit 89 %.

VOLET INTERNE par thématique :



Pour le volet INTERNE, sur 47 tâches, 34 sont en cours de réalisation ou terminées, soit 84 %.

Synergies PST Commune-Cpas

- PCS, POLLEC, CPAS : Les différents services se rencontrent afin de mener des actions concrètes notamment en matière de sensibilisation aux économies d'énergie au niveau des logements.
- Accueil des citoyens étrangers : une collaboration de proximité est assurée entre les services administratif, sociaux et techniques.
- PGUI : plusieurs réunions avec les différentes disciplines ont été organisées en synergie Commune-Cpas notamment pour la participation à la D2 (discipline 2 – aide médicale urgente).

PST Cpas 2021-2023

FICHES-ACTIONS en synergie COMMUNE-CPAS, partenariat GAL, PCS et POLLEC

3 AXES : 1. AINES 2. ENERGIE 3. INSERTION

AXE	PST Cpas	FICHE-ACTION CPAS	Partenariat GAL	PST Commune	FICHE-ACTION COMMUNE
1	1.1.3.5	Renforcer la collaboration avec les 4 services d'aide à domicile	Communication PCS	2.3.11.2	Développer et promouvoir des services permettant le maintien à domicile (« boîte à tartines »)
1	2.4.4.2	Assurer une large communication des services existants	Guide des aînés (réalisé)	2.3.11.3	Assurer une bonne communication aux aînés sur les services disponibles
2	2.1.3.7	Diminuer les dépenses énergétiques	PAPE Diagnostic audit énergétique – Primes Recrutement Conseiller en énergie en cours	2.4.3.1	Renforcer la communication entre conseiller en énergie et assistantes sociales
2	2.3.4.1 2.5.1.2	Adopter les bonnes pratiques en matière d'énergie (logements) Evaluer le PAPE au terme de 2 ans (tuteur/trice en énergie ?) Planifier des ateliers de type éducatif d'insertion sociale : atelier à thème, utilisation raisonnée de l'énergie	PAPE – Subsidés SPW 9.600 € 2021-2022 POLLEC Empreintes Ecowatchers PCS Ecowatchers ZD	2.4.3.2 2.4.5.3 2.4.5.5	Réaliser des ateliers collectifs de sensibilisation aux économies d'énergie Poursuivre le défi « Zéro Déchet » Utiliser des produits respectueux de l'environnement et de la santé dans tous les bâtiments communaux



3	2.1.6.4	Assurer les synergies avec le PCS : participer au projet de la création d'une épicerie sociale	PCS 2022 en cours	2.2.3.3	Envisager la mise en place d'une épicerie sociale
AXE	PST Cpas	FICHE-ACTION	Partenariat GAL	PST Commune	FICHE-ACTION
1-3	2.4.4.1	Evaluer les besoins en matière de livraison à domicile : Collaboration avec Compagnons du Samson – FSA et cuisine collective	Projet alimentation durable « Nourrir le territoire » 2022 7 communes : 2 (GAL) 1. Créer un Conseil politique alimentaire 2. Piste maraîchère 3. Piste fromagère	2.2.6.1	Soutenir le développement de la Cocoricoop
	2.5.1.6	Poursuivre la dynamique du service maraîchage les Compagnons du Samson	GREENDEAL (labellisation)	2.2.6.2	Mettre en place une cuisine de collectivité en collaboration avec les Compagnons du Samson (en suspens)
3	1.1.3.8	Etendre l'offre de formations à destination des personnes en insertion	GAL – partenariat EFT Espace Ciney – Filière BOIS – Projet plaquettes – 10.000 € Réunion 2022 PCS	2.1.6.5	Favoriser la communication avec le GAL
INT.	1.1.5.10	Evaluer les risques psychosociaux	GAL – pérenniser les groupes de paroles en balades 2022 : public cible – managers 2022 Ateliers bien-être personnel du Cpas – Séance de Yoga	1.2.2.1	Prendre des mesures adéquates en matière de sécurité et de bien-être au travail

En conclusion

Nous avons pu constater au fil de l'évolution de la législature que le rôle principal de la feuille de route de notre premier PST facilite les échanges et la gestion entre la Direction administrative et l'autorité politique.

L'outil permet également de maintenir un contact avec l'ensemble des services administratifs, techniques et partenaires externes à l'occasion de rencontres annuelles, lesquelles favorisent les échanges et l'information sur l'ensemble des projets en cours et à venir. Chaque acteur des services administratifs et techniques peut prendre conscience de l'organisation structurelle transversale, de la charge de travail et de la diversité des tâches à réaliser en vue du développement des politiques sociales, économiques et environnementales définies par la DPC 2018-2024.



Les rencontres-PST donnent du sens à l'action et invitent les agents à faire part de leurs expériences. A terme, l'idée serait que chaque service puisse présenter aux autres l'état d'avancement des actions et projets en cours.

Le caractère évolutif du PST donne l'opportunité de recalibrer les actions-projets et leur budgétisation en fonction des événements extérieurs et des impondérables qui furent nombreux au cours de cette législature.

2024, année électorale sera pour notre PST une année charnière entre deux législatures. Un recalibrage des projets-actions sera effectué en fonction de la feuille de route et des nouvelles priorisations qui seront dictées par la déclaration de politique communale 2024-2030.

Rappelons que le socle du PST est basé sur les **VALEURS** de l'administration communale :

OUVERTURE, EQUITE, CONFIANCE, ADAPTABILITE, EFFICACITE

En 2023 ... Commune et CPAS continuent de partager les mêmes **VALEURS** ...



RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES OU RGPD

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

QU'EST-CE QUE LE RGPD ?



Le Règlement sur la Protection des Données, d'application depuis le 25 mai 2018, définit un contexte juridique permettant d'encadrer le traitement des données personnelles sur tout le territoire de l'Union européenne.

Ce nouveau règlement européen répond notamment aux évolutions technologiques de nos sociétés, à savoir le développement du commerce en ligne et l'explosion des réseaux sociaux et autres applications collectant nécessairement des données personnelles.

QU'EST-CE QU'UNE DONNÉE À CARACTÈRE PERSONNEL ?

Toute information se rapportant à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement est une donnée à caractère personnel. Cette notion est donc très large. Aucune différence n'est faite entre des informations confidentielles, publiques, professionnelles ou non professionnelles.

LE RGPD ET LA COMMUNE DE GESVES

La Commune de Gesves, en tant qu'administration publique est soumise aux règles du RGPD lorsqu'elle traite des données à caractère personnel concernant une personne.

En général, les données à caractère personnel détenues par les administrations publiques sont traitées sur la base d'une obligation légale ou dans la mesure où elles sont nécessaires à l'exécution des missions d'intérêt public ou à l'exercice de l'autorité publique dont les administrations sont investies.

Si vous souhaitez plus d'informations quant à vos droits, nos obligations, le rôle du Délégué à la Protection des Données ou pour toutes autres questions relatives à cette matière : rgpd@gesves.be

Dans le cadre de la fiche projet « Se mettre en conformité avec le RGPD » du Plan Stratégique Transversal (PST), le Collège communal, en date du 23 octobre 2023, a manifesté son intérêt à la Centrale d'achat de la Province de Namur dans le but de mutualiser les besoins des Communes et CPAS de la Province afin de se conformer à la double obligation :

- respecter les droits des personnes concernées : droits d'accès, de rectification, d'effacement...
- protéger les données personnelles contre toutes pertes, vols ou mauvaises utilisations accidentelles ou volontaires.

PLAN GÉNÉRAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL (PGUI)

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

Le PGUI contient les lignes directrices du mode d'intervention et de coordination des services de secours tant au niveau opérationnel que stratégique lors de catastrophe.

Avec l'aide de la société NA4SP, désignée en 2022, la cellule de sécurité a rédigé le Plan Général d'Urgence et d'Intervention communal (PGUI).

Le PGUI est un document qui se veut pratique et utile en cas de crise. Adopté par le Conseil communal le 18 octobre 2023 il est en cours d'approbation par le Gouverneur de la Province de Namur.

Information à la population lors de crise

La Commune de Gesves a souscrit au système d'information Be-Alert. Celui-ci permet de diffuser des informations auprès de la population lors de la survenance d'une crise.

Les messages (sms et/ou e-mail) sont envoyés :

- Aux personnes préalablement inscrites
- Aux personnes présentes sur le territoire à proximité d'antennes relais GSM définies.

Fin 2023, 666 personnes sont inscrites dans la base de données Be-Alert de Gesves.

COMMUNICATION

LA GESTION QUOTIDIENNE DU SITE WEB COMMUNAL – WWW.GESVES.BE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY



L'analyse des statistiques du site Internet indique un nombre croissant de visiteurs. Le taux de rebond indique que les utilisateurs sont satisfaits par les informations trouvées sur notre site et repartent aussitôt. De plus en plus d'utilisateurs naviguent sur notre site Internet via leur smartphone.

LA GESTION QUOTIDIENNE DES RÉSEAUX SOCIAUX - COMMUNE DE GESVES

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY



Les différentes pages de la Commune de Gesves sur les réseaux se veulent être la vitrine du site Internet et bien plus encore, car ces pages permettent de rentrer plus facilement en contact avec les citoyens.

À l'heure actuelle, la **page Facebook** (<https://www.facebook.com/gesves.be>) compte 3.172 followers » soit une augmentation de plus de 10% depuis décembre 2022. La majorité de nos abonnés (65%) sont des femmes. Bien

que 99% de nos abonnés proviennent de Belgique, d'autres viennent de France, d'Algérie, d'Espagne, du Portugal ou encore du Bénin et de la Côte-d'Ivoire.

Cette page Facebook est un excellent outil de communication qui permet aux utilisateurs de poser leurs questions, d'obtenir facilement des renseignements et de partager les informations.

Nouveauté, depuis cette année, la Commune de Gesves dispose d'un **compte Instagram** (https://www.instagram.com/commune_gesves/) avec déjà 94 followers et plus de 300 comptes touchés lors de nos publications.



GESVES INFO

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

Le Gesves info est distribué dans toutes les boîtes aux lettres gesvoises 6 fois par an.

Cette brochure retrace les événements passés et futurs qui se déroulent sur l'entité et permet à l'administration et aux élus de communiquer au travers de différents articles avec les citoyens.

Tous les numéros, depuis juin 2011, sont téléchargeables sur le site internet communal en cliquant sur l'onglet « revue de presse ».



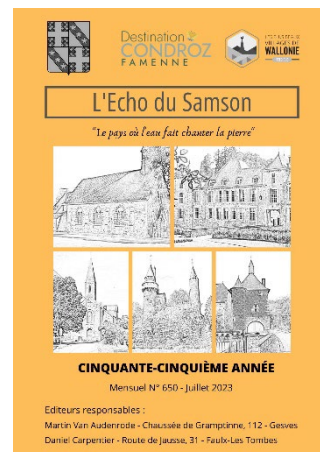
L'ECHO DU SAMSON

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

Diffusé chaque mois, la brochure « L'Echo du Samson » informe les habitants de la commune des projets, activités, animations, manifestations et événements divers de la vie locale dans nos villages. Il tient à rester, pour toutes et tous, l'écho des nouvelles du coin.

L'Echo du Samson est disponible :

- Sur le site internet de la commune de Gesves : www.gesves.be ;
- À la maison communale, à l'Office du Tourisme et de la Culture, au bureau de poste de Gesves et au niveau des boîtes à livres ;
- Dans les commerces gesvois ;
- A la demande, par envoi informatique ou postal.



LOCATIONS ET MISES À DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATÉRIEL COMMUNAL

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

DEMANDES DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

OCCUPATIONS PONCTUELLES 2023

Localisation	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	Total
Salle de Gesves	Salle indisponible en 2023 pour cause de travaux					
Salle de Haut-Bois	6	6	0	17	4	33
Salle de Strud	3	3	1	7	0	14
Centre récréatif de Mozet	1	4.	1	16	0	22
Centre récréatif de Sorée	3	6	0	18	3	30
Salle des Todi Djon.nes de Gesves	5	5	0	4	1	15
Maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes (grande salle)	3	8	0	17	1	29
Maison de l'Entité (Salle moyenne)	0	2	0	8	0	10
Maison de l'Entité (Petite salle)	0	0	0	1	0	1

Dans le tableau ci-dessus figurent uniquement les locations ponctuelles.

Durant toute l'année, les **salles communales de Faulx-Les Tombes, Strud, Haut-Bois et Mozet accueillent** également des cours ainsi que les activités culturelles et sportives organisées par les écoles, les groupements des aînés, l'asbl ANIMASPORTS et certaines associations locales.

LES OCCUPATIONS PERMANENTES EN 2023

Les occupations permanentes (par les associations sportives, cours collectifs...) sont détaillées ci-après.

La salle communale de GESVES (1^{er} étage de l'Administration) n'est plus occupée, en raison des travaux de consolidation de la toiture

Le Centre Récréatif de MOZET est occupé comme suit :

- Cours de gymnastique pour les aînés 2x/semaine
- Cours de gym pour tous : 1x/semaine
- Cours de Yoga : 1x/semaine



<i>Centre Récréatif de Mozet</i>	
<i>2022-2023</i>	4 heures/semaine
<i>2023-2024</i>	5 heures/semaine

La salle de STRUD est occupée comme suit :

- Un soir par semaine par une association locale.

<i>Salle « Sainte Cécile » de STRUD</i>	4 heures/mois
---	---------------

La salle de HAUT-BOIS est occupée comme suit :

- un après-midi par mois, toute l'année, par le club senior de Strud, Haltinne et HautBois

<i>Salle de HAUT-BOIS</i>	
<i>2022-2023</i>	4 heures/semaine
<i>2023-2024</i>	4 heures/semaine

Le Centre Récréatif de Sorée est occupé comme suit :

- Cours de psychomotricité de l'école de la Croisette :2x/semaine
- Activités extrascolaires : 3x/semaine
- Cours de Zumba : 2x/semaine

<i>Centre Récréatif de Sorée</i>	9 heures /mois
----------------------------------	----------------

La salle « moyenne » de l'Entité à Faulx-Les Tombes est occupée comme suit :

- Cours de généalogie, le 4^{ème} samedi du mois
- Cours de couture, tous les mercredis après-midi
- Réunion mensuelle des 3x20 de Faulx-Les Tombes : 3^{ème} mercredi du mois

<i>Salle « moyenne » de l'Entité à Faulx-Les Tombes</i>	9 heures /mois
---	----------------



La « petite » salle de l'Entité à Faulx-Les Tombes n'est plus occupée de manière récurrente.

LIVRAISON – MISE À DISPOSITION DE TENTES, CHAPITEAUX ET MATÉRIEL DIVERS

Le matériel est mis gracieusement à la disposition des associations gesvoises et, moyennant le paiement d'une location, à destination des habitants gesvois.

L'évolution des mises à disposition se résume comme suit :

Matériel communal	2023	2022
<i>Chapiteaux</i>	35	41
<i>Tentes</i>	31	33
<i>Matériel divers</i>	120	149
<i>Total</i>	186	223

MANIFESTATIONS – AUTORISATIONS - INFORMATIONS

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

AUTORISATIONS

En 2023, 415 autorisations et/ou ordonnances de police ont été délivrées.

Détail des autorisations	2023	Total 2023	2022	Total 2022	2021	Total 2021
Courses cyclistes	6	13	7	24	6	7
Rallyes ancêtres automobiles - 4X4 - - essais sportifs -quads etc.	6		8		1	
Motocross / Motos	1		9		0	
Emplacements (Ambulants)	3	3	3	3	2	2
Grands feux	4	84	2	47	0	2
Kermesses/ fêtes et manifestations diverses / chevaux et attelages	80		45		2	
Battues	4	316	4	262	9	269
Circulation dans les bois / VTT / Marches / Trails / Joggings / Corridas	27		35		11	
Cueillettes dans les bois	4		4		4	
Divers (abattage arbre, placement container, ...)	11		27		5	
Travaux (ordonnance de police)	269		192		240	
TOTAUX	415	415	336	336	280	280



RECETTES & TAXES

AGENT TRAITANTS : CHANTAL VANART, ELISE DEBOIS, TAMARA LESCEUX

La fiscalité communale est constituée par l'ensemble des impôts que peuvent prélever les communes pour couvrir leurs dépenses.

On distingue :

- Les impôts communaux additionnels : impôt des personnes physiques (IPP) et les centimes additionnels au précompte immobilier (PRI)
- Les impôts purement communaux :
 - ~ La taxe communale est le prélèvement réalisé sur les moyens tant des personnes physiques que des personnes morales de droit public ou privé, des associations sans personnalité morale et des associations de faits ou des communautés, qui se situent sur son territoire ou y ont des intérêts, afin de l'utiliser à des services d'utilité publique. Les impôts sont toujours levés pour couvrir les dépenses générales de la commune.
 - ~ La redevance communale qui constitue la rémunération qu'une commune prélève en contrepartie d'un service qu'elle rend à un contribuable considéré isolément.

A. ADDITIONNELS ENRÔLÉS ET PERÇUS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES

- **Centimes additionnels** au précompte immobilier : 2700 centimes
- **Impôt personne physique** : 8,5 %
- **Taxe sur la circulation** : d'office 10 %

B. SERVICE – TAXES COMMUNALES

Le travail du service consiste en l'élaboration des règlements/redevances ainsi que la gestion des données de toutes les taxes, l'encodage, l'élaboration des rôles, l'envoi des avertissements-extraits de rôle, des rappels, des sommations, des contraintes et des dossiers de contentieux ainsi que tout autre document s'y rapportant.

Cette année, une nouvelle taxe a été votée : La taxe sur les Séjours. Elle concerne toutes les personnes qui donnent en location un logement (gîte, chambres d'hôtes, logements insolites, ...) loué à la nuit. La taxe est calculée soit forfaitairement pour l'année, soit à la nuitée (en 2 semestres).



Récapitulatif des règlements-taxes et/ou redevances en application en 2023 :

Libellés règlements	Date Conseil	Validité	Approbation SPW IAS
➤ Bibliothèque (R)	23/10/19	2020 ⇨ 2025	27/11/19
➤ Centimes additionnels (T)	09/11/22	2023	05/12/22
➤ Changement de prénom(s) (R)	27/03/19	2019 ⇨ 2025	23/04/19
➤ Cimetières – Concessions (R)	23/10/19	2020 ⇨ 2025	27/11/19
➤ Cimetières – Exhumations (R)	23/10/19	2020 ⇨ 2025	27/11/19
➤ Cimetières – Caveaux attente (R)	23/10/19	2020 ⇨ 2025	27/11/19
➤ Cimetières – Translations restes mortels (R)	23/10/19	2020 ⇨ 2025	27/11/19
➤ Déchets ménagers (T)	09/11/22	2023	12/12/22
➤ Déchets ménagers – Vente conteneurs (R)	09/11/22	2023 ⇨ 2025	13/12/22
➤ Déchets ménagers – MAD conteneur (R)	27/11/19	2020 ⇨ 2025	24/12/19
➤ Déchets ménagers – Prix vente Sacs (R)	27/11/19	2020 ⇨ 2025	24/12/19
➤ Documents administratifs (R)	09/11/22	2023 ⇨ 2025	12/12/22
➤ Documents administratifs – Urbanisme (R)	09/11/22	2023 ⇨ 2025	13/12/22
➤ Ecrits publicitaires (T)	28/10/20	2021 ⇨ 2025	08/12/20
➤ Eoliennes (T)	28/10/20	2021 ⇨ 2025	07/12/20
➤ Immeubles inoccupés (T)	25/09/19	2020 ⇨ 2025	24/10/19
➤ Impôt personnes physiques (T)	09/11/22	2023	05/12/22
➤ Locations matériel communal (R)	25/09/19	2020 ⇨ 2025	21/10/19
➤ Locations salles communales (R)	25/09/19	2020 ⇨ 2025	21/10/19
➤ Prestations effectuées pour des tiers (R)	27/11/19	2020 ⇨ 2025	24/12/19
➤ Secondes résidences (T)	09/11/22	2023 ⇨ 2025	12/12/22
➤ Séjour (T)	09/11/22	2023 ⇨ 2025	12/12/22
➤ Terrains de camping (T)	09/11/22	2023 ⇨ 2025	12/12/22
➤ Terrains non bâtis – <u>Dans</u> lotissement (T)	09/11/22	2023 ⇨ 2025	12/12/22
➤ Parcelles non-bâties – <u>Hors</u> Lotissement (T)	27/11/19	2020 ⇨ 2025	24/12/19
➤ Versages sauvages (T)	25/09/19	2020 ⇨ 2025	21/10/19

(T) = Taxe - (R) = Redevance

Remarques : les taxes et/ou redevances sont gérées directement par le service taxes. Les données détaillées sont reprises ci-dessous.

Les montants des taxes sont soumis à une majoration en cas de non-déclaration dans les délais prévus. Ceci peut engendrer des différences entre les montants annuels.

➤ **Ecrits publicitaires non adressés :**

❖ 2012	46.635,88 €	778 articles	❖ 2019	39.137,09 €	684 articles
❖ 2013	59.118,26 €	782 articles	❖ 2020	26.422,24 €	464 articles
❖ 2014	55.352,33 €	784 articles	❖ 2021	33.045,51 €	450 articles
❖ 2015	53.232,98 €	929 articles	❖ 2022	30.787,51 €	446 articles
❖ 2016	50.495,28 €	980 articles	❖ 2023		
❖ 2017	49.928 ,94 €	880 articles	-1 ^{er} semestre	11.380,95 €	224 articles
❖ 2018	46.744.90 €	731 articles	- 2 ^e semestre	8.366 €	184 articles
			(en cours)		

(Pour 2023 : chiffres arrêtés au 28 novembre)



➤ **Eoliennes (3 mâts) :**

❖ 2019	45.000,00 €
❖ 2020	45.000,00 €
❖ 2021	51.000,00 €
❖ 2022	51.000,00 €
❖ 2023	51.000,00 €

➤ **Immeubles inoccupés**

❖ 2012	8 articles	❖ 2018	3 articles
❖ 2013	5 articles	❖ 2019	4 articles
❖ 2014	3 articles	❖ 2020	10 articles
❖ 2015	6 articles	❖ 2021	7 articles
❖ 2016	6 articles	❖ 2022	2 articles
❖ 2017	5 articles	❖ 2023 :	<i>Procédure en cours</i>

➤ **Parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé**

❖ 2012	17.310,00 €	34 articles	❖ 2018	18.380,00 €	32 articles
❖ 2013	23.647,50 €	36 articles	❖ 2019	16.210,00 €	27 articles
❖ 2014	21.747,50 €	35 articles	❖ 2020	16.650,00 €	25 articles
❖ 2015	20.970,00 €	37 articles	❖ 2021	21.807,00 €	26 articles
❖ 2016	20.090,00 €	33 articles	❖ 2022	17.825,00 €	26 articles
❖ 2017	20.530,00 €	34 articles	❖ 2023	25.105,00 €	34 articles

➤ **Terrains non-bâties (hors lotissement)**

❖ 2013	69.630,00 €	166 articles	❖ 2019	37.709,86 €	92 articles
❖ 2014	62.268,65 €	119 articles	❖ 2020	19.455,00 €	51 articles
❖ 2015	61.282,45 €	122 articles	❖ 2021	34.404,80 €	89 articles
❖ 2016	55.664,95 €	123 articles	❖ 2022	25.099,85 €	57 articles
❖ 2017	50.731,95 €	134 articles	❖ 2023	<i>Procédure en cours</i>	
❖ 2018	43.849,80 €	102 articles			

➤ **Immondices – Evolution des rôles**

	Nombre articles	Totaux	Déchets ménagers	Forfaits
2012	2754	313.503,54 €	136.118,54 €	177.385,00 €
2013	2813	345.855,00 €	134.227,08 €	213.525,00 €
2014	2834	371.682,70 €	157.872,70 €	213.810,00 €
2015	2877	372.283,00 €	156.333,00 €	215.950,00 €
2016	2901	380.581,25 €	164.096,25 €	216.485,00 €
2017	2947	422.436,95 €	157.981,95 €	264.455,00 €
2018	2965	413.542,80 €	148.832,80 €	264.710,00 €
2019	2970	402.945,85 €	139.340,85 €	263.605,00 €
2020	3002	429.431,90 €	179.831,90 €	249.600,00 €
2021	3030	460.068,17 €	200.018,17 €	260.050,00 €
2022	3066	472.081,43 €	198.263,43 €	273.818,00 €
2023 (*)	3117	499.952,16 €	193.208,66 €	306.743,50 €

(*) Simulation des rôles effectuée au 23 novembre 2023



➤ **Secondes résidences**

❖ 2012	72.900,00 €	119 articles	❖ 2018	61.440,00 €	96 articles
❖ 2013	78.400,00 €	120 articles	❖ 2019	58.880,00 €	91 articles
❖ 2014	72.960,00 €	112 articles	❖ 2020	59.520,00 €	93 articles
❖ 2015	76.800,00 €	116 articles	❖ 2021	52.800,00 €	81 articles
❖ 2016	65.280,00 €	100 articles	❖ 2022	52.480,00 €	82 articles
❖ 2017	66.880,00 €	104 articles	❖ 2023	57.600,00 €	79 articles

➤ **Terrains de camping :**

		<i>Emplacements</i>			<i>Emplacements</i>
❖ 2013	22.950,00 €	300	❖ 2019	21.210,00 €	196
❖ 2014	28.520,00 €	271	❖ 2020	14.850,00 €	144
❖ 2015	27.170,00 €	256	❖ 2021	14.850,00 €	144
❖ 2016	25.880,00 €	244	❖ 2022	14.850,00 €	144
❖ 2017	25.495,00 €	237	❖ 2023	16.290,00 €	144
❖ 2018	22.015,00 €	203			

➤ **Séjours :**

❖ 2023	1 ^{er} semestre	21.970,80 €	61 articles
	2 ^e semestre	<i>Procédure en cours</i>	

La nouvelle taxe sur les Séjours (premier semestre) a été enrôlée le 06 novembre 2023. Le rôle comprend globalement tous les logements qui ont choisi le forfait annuel ainsi que le premier semestre des déclarations de logement qui ont choisi le paiement à la nuitée. Le 2^e semestre sera enrôlé courant février 2024, il comprendra essentiellement le 2^e semestre de nuitées, les quelques logements déclarés durant la période du 2^e semestre 2023 et les logements taxés d'office.

➤ **Rappels et recouvrement :**

En 2023 : 1.146 rappels et 300 sommations ont été effectués.

➤ **Gestion des réclamations :**

Réclamation toutes taxes

Nombre de dossiers en cours :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
8	6	4	1	-	-	1	7*

(*) Dont 1 dossier au Tribunal de première instance à l'encontre d'un redevable.

COMPTE COMMUNAL 2022

AGENT TRAITANT : TRAVAIL D'ÉQUIPE

BILAN	Actif	Passif
	46.162.390,94 €	46.162.390,94 €

COMPTE DE RESULTATS	Charges (C)	Produits (P)	Résultat (P-C)
Résultat courant	9.875.088,45 €	9.805.325,24 €	-69.763,21 €
Résultat d'exploitation (1)	11.433.356,16 €	13.560.349,07 €	2.129.990,91 €
Résultat exceptionnel (2)	883.198,16 €	237.425,79 €	-645.772,37 €
Résultat de l'exercice (1+2)	12.313.556,32 €	13.797.774,86 €	1.484.218,54 €

TABLEAU DE SYNTHESE	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	9.925.818,24 €	5.010.206,59 €
Non Valeurs (2)	13.303,16 €	0,00 €
Engagements (3)	9.896.547,41 €	5.964.272,35 €
Imputations (4)	9.891.922,41 €	2.462.841,07 €
Résultat budgétaire (1 – 2 – 3)	15.967,67 €	-954.067,76 €
Résultat comptable (1 – 2 – 4)	20.592,67 €	2.547.365,52 €



BUDGET COMMUNAL 2023

AGENT TRAITANT : SERVICE DES FINANCES

SE CLOTURE A L'ORDINAIRE après la modification budgétaire n° 1 :

	Service ordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	12.496.887,74 €
Dépenses totales exercice proprement dit	11.768.867,07 €
Boni exercice proprement dit	728.020,67 €
Recettes exercices antérieurs	47.666,47 €
Dépenses exercices antérieurs	162.395,39 €
Prélèvements en recettes	0,00 €
Prélèvements en dépenses	0,00 €
Recettes globales	12.544.554,21 €
Dépenses globales	11.931.262,46 €
Boni global	613.291,75 €

SE CLOTURE A L'EXTRAORDINAIRE après la modification budgétaire n° 1 :

	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	6.771.438,83 €
Dépenses totales exercice proprement dit	7.235.244,45 €
Boni exercice proprement dit	-463.805,62 €
Recettes exercices antérieurs	1.120.327,52 €
Dépenses exercices antérieurs	1.169.143,56 €
Prélèvements en recettes	657.388,03 €
Prélèvements en dépenses	144.766,53 €
Recettes globales	8.549.154,38 €
Dépenses globales	8.549.154,38 €
Boni global	0,00 €



TISSU ASSOCIATIF

AGENT TRAITANT : INGRID CAUWERS

En 2019, la commune a voté un règlement d'octroi d'un subside aux associations et aux clubs gesvois.

Afin de soutenir ce secteur important de la vie locale, 47 associations bénéficient d'un subside annuel allant de 250 € à 1750€.

Ces associations et clubs gesvois profitent également de la mise à disposition gratuite d'une salle communale par an et de l'ensemble du matériel communal.

La commune veille également à promouvoir gratuitement les activités de ce tissu associatif via ses outils de communication (Gesves info, L'Echo du Samson, site Internet, ...)

Les associations sportives gesvoises bénéficient pour la pratique sportive de la mise à disposition du Hall sportif, des salles et des infrastructures sportives communales au tarif de 5€/heure, via l'ASBL AnimaSport.

La commune en collaboration avec l'ASBL communale AnimaSport et/ou l'Union des associations et des clubs du grand Gesves coordonne régulièrement des événements comme la kermesse de Gesves, la corrida, les comptoirs gesvois, le marché de Noël.

Enfin, certaines associations participent ou contribuent à la rénovation du petit patrimoine communal comme ce fut le cas en 2023 pour la chapelle Saint-Hubert à Gesves qui a été rénovée par l'ASBL Gesven'ment en collaboration avec le personnel technique communal.

PERSONNEL

AGENT TRAITANT : SOPHIE RENOIRTE

PERSONNEL COMMUNAL

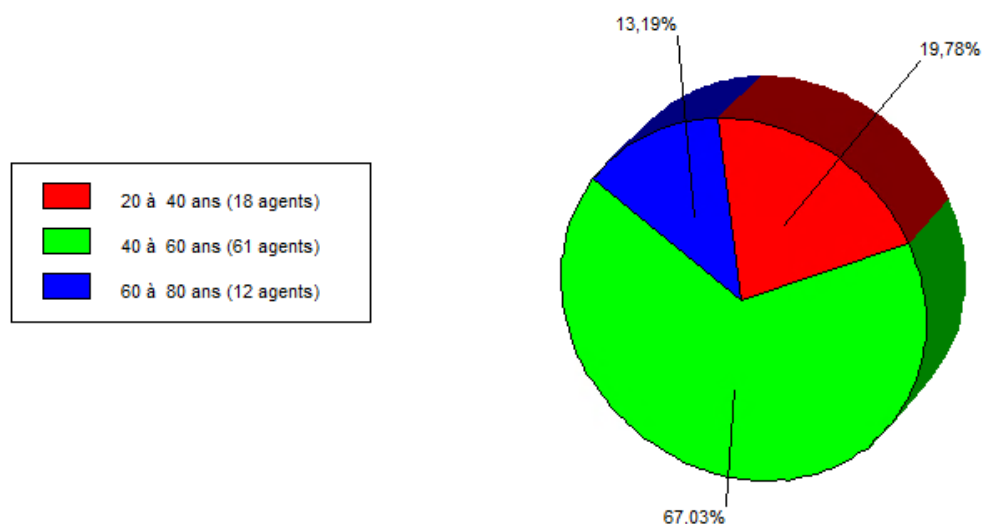
Le nombre total d'agents est de 84 employés pour 69,84 ETP prestés, avec 51 femmes et 33 hommes.

Ventilation du personnel employé au 01/12/2023

	Nombre total de personnes employées	Nombre total de femmes employées	%	Nombre total d'hommes employés	%	Nombre total de femmes nommées	%	Nombre total d'hommes nommés	%	Nombre total de femmes non-nommées	%	Nombre total d'hommes non-nommés	%
Niveau - ou équivalent	2	1	50,00	1	50,00	0	00,00	1	50,00	1	50,00	0	00,00
Niveau A ou équivalent	2	1	50,00	1	50,00	0	00,00	1	50,00	1	50,00	0	00,00
Niveau B ou équivalent	7	5	71,43	2	28,57	0	00,00	0	00,00	5	71,43	2	28,57
Niveau C ou équivalent	5	0	00,00	5	100,00	0	00,00	1	20,00	0	00,00	4	80,00
Niveau D ou équivalent	37	20	54,05	17	45,95	3	08,11	0	00,00	17	45,95	17	45,95
Niveau E ou équivalent	31	24	77,42	7	22,58	2	06,45	0	00,00	22	70,97	7	22,58
Totaux	84	51	60,71	33	39,29	5	05,95	3	03,57	46	54,76	30	35,71
Totaux ETP	69,84	39,76	56,93	30,08	43,07								

RÉPARTITION PAR ÂGE

Répartition par âge - 05/12/2023



PERSONNEL

Le nombre total d'agents est en légère augmentation par rapport à 2022 (principalement le personnel masculin), alors que le nombre d'ETP diminue légèrement.

DÉPARTS À LA PENSION

- Personnel ouvrier :
 - Pierre THEATE, service Espaces verts
 - René VERDOOT, service garage
 - Pierre HOORELBEKE, service technique et bâtiments
 - Dominique VANDENBOSSCHE, service technique et bâtiments
- Personnel employé :
 - Chantal VANART, service taxes

ENGAGEMENTS

- Personnel employé :
 - Serge LEFRANCOIS, Conseiller Energie
 - Sébastien BURY, agent POLLEC
 - Elise DEBOIS, Service Taxes et Finances
 - Tamara LESCEUX, Service Taxes et Finances
 - Sophie QUEVRAIN, employée CDD au service travaux
- Personnel Ouvrier :
 - Samuel BODART, engagement en CDD au service Espaces verts
 - Christophe LUYCFASSEEL, engagement en CDD au service Bâtiments
 - Annick DELOBBE, engagement en CDD au service Surveillance scolaire
 - Maryline BODART, engagement en CDD au service Surveillance scolaire
- Personnel pour la gestion des salles :
 - Patrice MATHIEU

PÉRENNISATION DE L'EMPLOI

- MANCEL Marion (PCS) en CDI au 21/09/2023
- HENNART Eliabel (POLLEC) en CDI au 01/04/2023 (sous réserve des subventions POLLEC)

Maintien du volume de l'emploi - 01/01/2023 - 31/12/2023

Catégorie : Statutaires	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2023	9	8,01
2ème trimestre 2023	9	8,01
3ème trimestre 2023	8	7,24
4ème trimestre 2023	8	7,24
Moyenne	8,5	7,63

Catégorie : Contractuels (y compris ACS 474)	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2023	8	4,37
2ème trimestre 2023	9	4,61
3ème trimestre 2023	10	5,33
4ème trimestre 2023	10	5,33
Moyenne	9,25	4,91

Catégorie : A.P.E.	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2023	57	45,09
2ème trimestre 2023	59	47,39
3ème trimestre 2023	60	47,19
4ème trimestre 2023	59	46,99
Moyenne	58,75	46,66

Catégorie : Etudiants et Moniteurs	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2023	1	0,07
2ème trimestre 2023	3	0,12
3ème trimestre 2023	3	0,48
4ème trimestre 2023	1	0,07
Moyenne	2	0,18

Catégorie : Plan ACTIVA, SINE	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2023	2	2,00
2ème trimestre 2023	2	2,00
3ème trimestre 2023	2	2,00
4ème trimestre 2023	1	1,00
Moyenne	1,75	1,75

Catégorie : Autres	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2023	1	0,23
2ème trimestre 2023	1	0,23
3ème trimestre 2023	1	0,23
4ème trimestre 2023	4	0,38
Moyenne	1,75	0,27

Total Statutaires, Contractuels, APE,Temporaires :	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2023	74	57,48
2ème trimestre 2023	77	60,01
3ème trimestre 2023	78	59,77
4ème trimestre 2023	77	59,57
Moyenne	76,5	59,21

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICE (EN FONCTION AU 30/11/2023)

GRADES LEGAUX	Agents		Barème RGB	ETP presté
ADMINISTRATION GENERALE	HARDY	MARIE-ASTRID		1
	MARTIN	CEDRIC		1
ADMINISTRATION GENERALE	ADAM	DOMINIQUE	E2	1
	ARNOULD	STEPHANIE	D6	1
	BAYET	VALERIE	D6	1
	BONMARIAGE	CAROLINE	D4	0,5
	BRAHY	STÉPHANIE	D6	0,8
	BURY	SEBASTIEN	B1	0,5
	CARRÉ	JEAN	D4	1
	CRUCILLA	ANITA	E2	1
	CAUWERS	INGRID	D2	1
	DE CALLATAY	ANNE-CATHERINE	D6	1
	DEBOIS	ELISE	D6	0,75
	ERNEST	SÉBASTIEN	C4	0,8
	ETIENNE	RENAUD	D6	1
	EVARD	MARC	A1	1
	GONZALEZ ALBERTI	NATALIA	D4	0,8
	GUISSE	MARIE	D4	1
	HAUMONT	JOELLE	E3	0,8
	HAYEN	JUSTINE	D4	0,8
	HENRY	CINDY	E2	1
	HENNART	ELIABEL	B1	0,5
	LEFRANCOIS	SERGE	B1	0,6
	JACQMIN	ALAIN	C4	1
	KOK	CHANTAL	D2	0,5
	LEMAITRE	NATACHA	E2	0,5
	LESCEUX	TAMARA	D4	0,8
	LESSIRE	DOMINIQUE	D4	1
	LISSE	CARINE	D6	1
	MAGNET	NATACHA	E2	0,5
	MANCEL	MARION	D6	0,5
	QUEVRAIN	SOPHIE	D4	0,5
	RENIER	MARYLINE	E2	1
	RENOIRTE	SOPHIE	D6	1
	SEINE	NATHALIE	B2	1
SERVICE TECHNIQUE	BODART	XAVIER	D2	1
	FRANKIN	SACHA	D2	1
	GRANDJEAN	CHRISTIAN	E2	1
	HOORELBEKE	PIERRE	D2	0,8
	LUYCFASSEEL	CHRISTOPHE	E2	1
	MATHIEU	THIERRY	D2	1
	MOMMART	JEAN-LUC	D3	0,8
	MORSAINT	BERNARD	D3	0,8
	MOTTE	FABRICE	D2	1
	NOLLO	ERIC	D2	1
	PREUD'HOMME	OLIVIER	D4	0,8
	RAISON	ALAIN	D2	0,8
	ROQUET	GUY	D2	1
	ROWET	LAURENT	D4	0,8
	ROWET	ANTHONY	E2	1
	SPRIMONT	MICHEL	D3	1
	THEATE	PIERRE	D3	0,8
	THIRY	PHILIPPE	C2	1
	THIRY	PHILIPPE	C2 (SIPPT)	0,05
	VANDEBOSSCHE	DOMINIQUE	D4	0,8



ENVIRONNEMENT/PROPRETE

BODART	SAMUEL	E2	1
GRENSON	SIMON	E2	1
GUILLAUME	SIMON	E2	1
LIBERT	TOM	D4	1

ECOLE COMMUNALES

BABYLAS	VINCIANE	E3	0,62
BODART	MARYLINE	E2	0,34
DOUXFILS	FABIENNE	E2	0,5
CORTES BUENO	PATRICK	E216	0,04
DELOBBE	ANNICK	E2	0,44
DUBOIS	VALERIE	D6	0,8
GABARET	ISABELLE	E2	0,8
HOORELBEKE	KELLY	E2	1
KIZIBA	ILUNGA	E3	0,8
KLAYE	ISABELLE	E2	1
KLAYE	MARIE	E2	0,5
KOK	CHANTAL	D2	0,5
LACZKA	MARTA	B2	0,8
LOMBA	JACQUELINE	D2	0,64
LOUIS	CHRISTELLE	E2	0,5
MASURE	STÉPHANIE	E2	1
MEURISSE	DOMINIQUE	E3	0,5
RASE	SANDRA	E2	0,64
SAMAIN	ISABELLE	E3	0,65

GESTION SALLES COMMUNALES

MATHIEU	PATRICE	E2	0,23
KINARD	ANNIE	E2	0,11

BIBLIOTHEQUE/PCDN

ALBERTY	JULIETTE	D4	0,5
HOORELBEKE	KIM	B1	1
PEYTIER	FLORENCE	B1	0,75

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU SERVICEOrganisation de procédures de recrutement

- Pour un poste de Conseiller en énergie
- Pour le poste POLLEC
- Pour l'engagement de 3 ouvriers
- Pour le poste au Service Taxes et Finances

Mise en place d'un Comité de Négociation/concertation Commune CPAS

- Mise en place d'un second pilier de pension pour le personnel contractuel
- Adaptation de l'article 83§4 du statut administratif et l'article 41§3 des conditions générales de travail du personnel contractuel (proratisation des congés de vacances)
- Adaptation de la valeur faciale des chèques-repas
- Instauration d'une indemnité pour l'utilisation de la bicyclette



FORMATIONS

- Tous les agents suivent des formations ponctuelles organisées par les organismes compétents suivant les matières gérées dans leur service et considérées comme nécessaires en fonction du thème proposé.
- Les agents des services administratifs suivent, à leur rythme, et en fonction des disponibilités du service des modules des cours de sciences administratives organisés par la Province.
- Les agents des Services Techniques suivent les cours et formations qui leur permettent d'améliorer leur compétence, d'augmenter la sécurité sur chantier ou d'aborder des sujets d'ergonomie qui diminuent les risques d'accidents.

SERVICES DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL (SIPPT-SEPPT)

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE ADAM

Le service externe compétent pour les activités de prévention et protection du travail est la société LIANTIS.

Le Conseil communal a désigné Madame Dominique ADAM en tant que Conseillère en prévention le 22/03/2023.

Les principales missions réalisées au cours de cette année sont :

- Formation Conseiller en prévention de niveau 2
- Formation à la manutention de charges à destination des techniciennes de surface
- Formation à la lutte contre l'incendie
- Visite des lieux de travail avec la médecine du Travail
- Mise en place de la procédure des 3 feux verts
- Analyse de risques : 1 pour le métier de fossoyeur
- Analyses ergonomiques : 2 pour le personnel administratif
- Fiches techniques pour les produits d'entretien
- Redéfinition des EPI des techniciennes de surface
- Mise en place de registres de premiers soins
- Mise à jour et installation de boîtes de secours sur tous les sites communaux et dans les véhicules communaux
- Réunion CIPPT : 1
- Participation à la recherche de solution pour le problème d'odeurs à la bibliothèque
- Participation à la mise à jour du registre des extincteurs
- Participation à la mise à jour du parc de défibrillateurs
- Participation à la mise en place d'EPI pour les nouveaux ouvriers

ACCIDENTS DU TRAVAIL

La situation des accidents du travail est présentée ci-dessous, avec un total cumulé de jours d'incapacité à 100 % en 2023 de 30 jours, ce qui est stable par rapport à 2022 et 2021 (26 jours) et en net recul par rapport à 2020 (159 jours).

Situation des accidents de travail en 2023 :

Date accident	Accident du Travail / Chemin du Travail	IT*	EP**	Nombre jours avec IT	Statut dossier	Etat lésions	Sexe
04/01/2023	Accident du travail	Oui	Non	11	Dossier accepté	Evolutif	F
28/03/2023	Accident du travail	Oui	Non	8	Dossier accepté	Evolutif	M
23/08/2023	Accident du travail	Oui	Non	11	Dossier accepté	Evolutif	M
		TOTAL		30 jours			

- *IT : Incapacité temporaire

- ** EP : Incapacité permanente



MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX « BÂTIMENTS » SUBSIDIÉS

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

MARCHÉS ET CHANTIERS EN COURS

1. PCDR-Convention 6 FP3.9 Pichelotte – Maison nature et ruralité	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	124/723-60-20170030
Estimation	274.402,34€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe subvention	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3
Principe et CSC travaux :	22/12/2017 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	06/05/2019 - approbation du Collège
A l'Entreprise ARTEBAT SPRL	332.673,92€ TVAC
Ordre de commencer	03/08/2020
Réception Provisoire	En 2024
Réception Définitive	En 2026
Chantier en cours d'exécution, fin des travaux en 2024	

2. Infrasports – Rénovation Energétique du Hall des sports à Gesves	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	764/733-60-20220019
Estimation	1.041.476,60€ 21% TVAC
Subsides	Infrasports
Principe et CSC :	Conseil du 30 août 2023
Accord de principe candidature	20 septembre 2023 INFRASPORTS
Marché publié	Ouverture des offres le 27 octobre 2023
Attribution du marché :	
Ordre de commencer	
Réception Provisoire	
Réception Définitive	

3. Cœur de Village – Transformation et extension de la maison de village à Sorée	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	762/723-60-20220012
Estimation	492.692,30€ TVAC
Subsides	SPW Infrastructures
Principe et CSC :	28/06/2023 - approbation du Conseil
Accord de principe	En cours d'approbation par le SPW Infrastructures
Attribution du marché :	
Ordre de commencer	
Réception Provisoire	
Réception Définitive	
En cours d'approbation par le SPW Infrastructures	

4. PPT – Conception et construction d'une nouvelle implantation scolaire liée à l'école de l'Envol	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	722/722-60 (20180015)
Estimation	1.194.674,28€ TVAC
Subsides	FWB
Principe et CSC :	25/05/2022 - approbation du Conseil
Accord de principe	29 juin 2023 - FWB
Attribution du marché :	05/12/2022
Ordre de commencer	28 août 2023
Réception Provisoire	
Réception Définitive	
Etude de conception en cours	



MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX « VOIRIES » SUBSIDIÉS

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

1. Plan d'investissement PIMACI 2022-2024 PHASE I – Réfection de la rue de Strud	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	421/731-60/2020230010 & 20230012
Estimation	738.627,50€ TVAC
Subsides	SPW-Infrastructure PIC 60% et PIMACI 80%
Principe et CSC :	24/05/2023 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	À venir
A l'Entreprise	
Ordre de commencer	
Réception Provisoire	
Réception Définitive	

2. Plan d'investissement PIMACI 2022-2024 PHASE II – Réfection de la rue du Ruisseau et son pont	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	421/731-60/2020230010
Estimation	318.980,81€ TVAC
Subsides	SPW-Infrastructure PIC 60%
Principe et CSC :	À venir
Attribution du marché :	
A l'Entreprise	
Ordre de commencer	
Réception Provisoire	
Réception Définitive	

3. VICIGAL - Aménagement d'une voie verte au cœur du Condroz namurois	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	421/731-60/20180018
Estimation	Gesves- 870.714,97€ TVAC
Subsides	SPW-Mobilité – 86.032,00€ SPW-Déplacement doux – 8.250,00€ CGT – 75.000,00€ SPW-Infrastructures – 150.433,13€ SPW-DGO ³ -PCDR – 731.001,60€
Principe et CSC :	25/05/2022 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	23/12/2022
A l'Entreprise	Colas SA 1.136.178,63€ TVAC Pour le tronçon de Gesves
Ordre de commencer	16/08/2023
Réception Provisoire	À suivre
Réception Définitive	À suivre

4. PIWACY – Aménagement d'une voie centrale banalisée entre Gesves et Faulx-Les Tombes	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	421/731-60/20220011
Estimation	180.705,03€ TVAC
Subsides	SPW-DGO1- 60%
Principe et CSC :	22/02/2023 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	À venir
A l'Entreprise	
Ordre de commencer	
Réception Provisoire	
Réception Définitive	
En attente de la modification du code du gestionnaire pour la voie centrale banalisée	



MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

AGENTS TRAITANTS : MARIE GUISSÉ - SÉBASTIEN ERNEST

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Marchés publics de travaux	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
202302-Charpente AC GESVES	Urgence impérieuse - Désordres dans les maçonneries de façade de la maison communale de Gesves – mise en place d'un tirant	124/723-60 (20230006)	13 février 2023 ARTEBAT SPRL 18.727,17€ TVAC
202305-Andain	Marché public relatif à l'évacuation et la prise en charge de l'andain sis au centre de tri communal	421/731-51 20230008	2 mai 2023 Prise en charge Achène Recyclage 14.160,00€ TVAC Transport Guissard Pierre 4.356,00€ TVAC
202302-Charpente AC GESVES	Urgence impérieuse - Désordres dans les maçonneries de façade et dans la structure de la charpente de la maison communale de Gesves – réparation de la charpente de la Maison communale	124/723-60 (20230006)	10 juillet 2023 La Maîtrise du Charpentier srl 115.794,08 € TVAC
20230523-Entretien des voiries 2023	Marché public relatif à l'entretien des voiries 2023	421/731-60 20230009	14 août 2023 Pierre Frère & Fils 253.162,59 € TVAC

Marchés publics de services	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
20221212/FA/S/aide déneigement	Marché public de services d'aide au déneigement sur la Commune de Gesves	421/140-13	12 décembre 2022 Messieurs Alain et Clément BOIGELOT Monsieur Jean-François DEBARSY 90,00 € HTVA/heure
2023/FA/S/contrôle électrique	Marché public de service de contrôle de l'installation électrique de l'espace HORECA des Grottes de Goyet	12413/125-06	20 mars 2023 B.T.V. 308,15 € TVAC
2023/PNSPP/S/Vitres	Marché public de service de nettoyage des vitres des bâtiments communaux	104/125-02, 72201/125-06...	26 juin 2023 LAURENTY 4.479,70 € TVAC/an
20230201/PNSPP/S /Titres-repas	Marché public de services d'édition de titres-repas électroniques	131/123-06	03 juillet 2023 EDENRED BELGIUM 135,33 € TVAC/an



20230515/PNSPP/S/transports	Marché public de services de transports scolaires pour l'année académique 2023-2024 : lot 1 relatif aux transports exceptionnels dans le cadre des excursions scolaires	72201/124-06 et 72202/124-06	17 juillet 2023 VOYAGES & AUTOCARS ROQUET 7.486,25 € TVAC
20230515/PNSPP/S/transports	Marché public de services de transports scolaires pour l'année académique 2023-2024 : lot 2 relatif aux transports réguliers dans le cadre des cours de natation pour les classes primaires	72201/124-06 et 72202/124-06	17 juillet 2023 VOYAGES & AUTOCARS ROQUET 33.062,46 € TVAC
20230628-AP-UREBA	Désignation d'un auteur de projet pour la mise en œuvre de travaux économiseurs d'énergie	722/733-60 /20230017	11 septembre 2023 BLOOM ARCHITECTURE 43.388,77€ TVAC
202302-PNSPP-S-Cœur de village	Désignation d'un auteur de projet pour la mise en œuvre de travaux à réaliser dans le cadre de l'appel à projet « Cœur de Village »	762/723-60 /20220012	11 septembre 2023 MEGG ARCHITECTES 49.931,51€ TVAC
ACDC/202302/informatique	Marché public de service de solution d'hébergement informatique pour l'Administration communale et le CPAS de Gesves	104/123-13	25 septembre 2023 Arrêt de la procédure
20230828/PNSPP/S/étude rocher des Grottes	Marché public d'étude de stabilité et de sécurisation du rocher des Grottes de Goyet	124/122-01	16 octobre 2023 BUREAU CONSEIL EN GEOLOGIE 10.381,80 € TVAC
2023/FA/S/gardiennage	Marché public de services de gardiennage dans le cadre du marché de Noël 2023 organisé lors du weekend du 15 au 17 décembre 2023	762/124-48	06 novembre 2023 GESECO SECURITY BELGIUM 2.238,50 € TVAC

Marchés publics de fournitures	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
20221125/FA/F/radars préventifs	Marché public de fournitures relatif à l'acquisition de radars préventifs avec système de fixation	425/741-52/20220008	12 décembre 2022 ETS BOSQUET SPRL 7.618,16 € TVAC
20221212/FA/F/sel	Marché public de fourniture de sel de déneigement et de produit dégivrant à action rapide	421/140-13	19 décembre 2022 K+S BENELUX SA/NV Sel : 90,70 € HTVA/tonne Produit dégivrant : 290,00 € HTVA/tonne
20221031/PNSPP/F/mobilier	Marché public de fournitures de mobilier pour équiper les salles communales	762/744-51	23 décembre 2022 JACLI 35.131,26 € TVAC
20230130-FA	Marché public de fourniture de matériel de signalisation – Zone 30 rue de Muache	423/741-52/20230008	30 janvier 2023 DETIGE SPRL 2.604,62€ TVAC
20230127/FA/F/carnets	Marché public de fourniture de carnets de mariage	104/123-02	06 mars 2023 VANDEN BROELE HANDMADE 1.226,21 € TVAC
20230206/PNSPP/F/véhicules	Marché public de fournitures relatif à l'acquisition de véhicules neufs pour les Services Techniques	421/743-52/20230014	03 avril 2023 CONDROZ MOTORS CINEY 97.020,40 € TVAC
20230424-FA	Marché public de fourniture de matériel de signalisation – Zone 30 – Rues de la Pichelotte, Ste-Cécile et Impasse des Chalets	423/741-52/20230008	02 mai 2023 PONCELET SA 1.629,39€ TVAC
20230301/FA/F/vêtements fossoyeurs	Marché public de fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection pour les fossoyeurs	421/124-05	15 mai 2023 AU BLEU SARRAU 1.858,32 € TVAC
20230710-FA	Marché public de fourniture de matériel de signalisation – Zone 30 – Ruelle Burton, rue du Chaunois + rue du Chauris	423/741-52/20230008	03 juillet 2023 PONCELET SA 3.587,35€ TVAC
20230530/F/PNSPP/éveil aux langues	Marché public de fournitures de supports didactiques d'éveil aux langues étrangères pour les écoles communales	72201/122-01 et 72202/122-01	17 juillet 2023 TRADANIM 965,58 € TVAC/an
ACDC/202301/informatique	Marché public de location de nouveaux copieurs multifonctions avec assistance technique, maintenance et fourniture de consommables	104/123-13	25 septembre 2023 Arrêt de la procédure
20230829/FA/F/tablettes	Marché public de fournitures de tablettes pour l'école communale de la Croisette	722/742-53/20230017	02 octobre 2023 FUSION-K 1.482,25 € TVAC
20231025/FA/F/sel	Marché public de fourniture de sel de déneigement	421/140-13	En cours
20231113/FA/F/véhicule d'occasion	Marché public de fournitures d'un véhicule avec benne basculante d'occasion	421/743-52/20230014	En cours



PATRIMOINE

AGENT TRAITANT : MARIE GUISSÉ

VENTES – ACQUISITIONS - ALIÉNATIONS

Ventes

- Vente des parcelles cadastrées division 1, section F, n° 435 H et 435 P, et situées chaussée de Gramptinne à GESVES – *en attente de la signature de l'acte notarié.*
- Projet de vente de la parcelle cadastrée division 2, section E et n° 420/2, et située rue de Courrière à FAULX-LES-TOMBES.
- Projet de vente de la parcelle cadastrée division 4, section A et n° 337M, et située rue de Strud à HALTINNE.
- Projet de vente d'une partie de la parcelle cadastrée division 1, section E et n° 307 A 5 et située rue des Fontaines à GESVES.
- Projet de vente de la parcelle communale cadastrée division 2, section D et n°196/3, et située Route d'Andenne à 5340 FAULX-LES-TOMBES.
- Projet de vente d'un excédent de voirie du chemin n°23 situé rue de Reppe à GESVES.

Acquisitions et échanges

- Projet d'acquisition des parcelles cadastrées division 5, section A et numéros 164/2, 164/3 et 169R, et situées rue de la Bergerie à 5340 SORÉE – *en attente de la signature acte notarié.*

CRÉATION, MODIFICATION ET SUPPRESSION DE VOIRIES COMMUNALES (CHEMINS ET SENTIERS VICINAUX)

- Accord de coopération horizontale non institutionnalisée entre la Commune de Gesves et la Province de Namur – *en cours.*
- Analyse sur les limites entre une parcelle privée cadastrée division 5, section C et n°152K3 située rue du Saiwia 6 à SORÉE et une parcelle communale et sur une éventuelle acquisition d'une partie du domaine public.
- Alignement particulier entre le sentier n°107 et la parcelle cadastrée division 1, section D et n°263 A située rue Chauhez à GESVES.
- Incorporation d'une partie cadastrée de la rue Sainte-Cécile à GESVES au domaine public.
- Analyse du statut des chemins n°7 et n°40 situés au Bois Miler à MOZET.
- Correction de l'inversion entre les rues Impasse des Chalets et Sainte-Cécile auprès des prestataires privés.
- Suppression d'un excédent de voirie du chemin n°23 situé rue de Reppe à GESVES jouxtant la parcelle cadastrée division 1, section B et n°131 G.



- Analyse d'un plan d'alignement particulier entre la parcelle privée cadastrée division 2, section E et n°40 E et le chemin n°57 situé Chemin d'Arville à FAULX-LES TOMBES.
- Analyse d'une éventuelle suppression d'un excédent de voirie situé rue de la Drève 3 à SORÉE.

GESTION DES BIENS COMMUNAUX

- Location de l'espace HORECA des Grottes de Goyet à MOZET.
- Mise à disposition de l'ancienne cuisine de l'École de l'Envol à FAULX-LES-TOMBES.
- Bail commercial relatif aux anciens locaux du tri postal à GESVES : résiliation de l'ancien bail au profit d'un nouveau.
- Mise à disposition d'un terrain communal cadastré div. 1, sect. E et n°452 E situé Ry del Vau à GESVES.
- Location du droit de chasse sur les parcelles communales 2024-2033 – *en cours*.

VENTES ANNUELLES DE BOIS, TAILLIS ET BOIS DE SCIERIE

AGENT TRAITANT : ALAIN JACQMIN

- Vente de bois aux professionnels : 60.304,45 €
- Vente de bois aux scieries locales : 5.100,56 €
- Vente de bois de gré à gré : 19.150,10 €

VENTE DU MATÉRIEL TECHNIQUE DÉCLASSÉ

- Vente d'un véhicule électrique : 430,00 €
- Vente outillage défaillant : 800,00 €

PATRIMOINE CULTUREL

AGENT TRAITANT : MARIE GUISSÉ

MISE EN AVANT DU « PETIT PATRIMOINE »

Tous les mois, depuis août 2020, différents éléments constitutifs du petit patrimoine sont mis en avant dans l'Echo du Samson. Les éléments suivants y ont été présentés cette année :

- Le monument aux morts et la chapelle du Sacré-Cœur du cimetière de Gesves (Gesves) ;
- L'église Notre-Dame du Mont Carmel (Haltinne) ;
- La Grotte Notre-Dame de Lourdes du Foyer Saint-Antoine (Mozet) ;
- La pompe à eau de Strouvia (Mozet) ;
- L'église Saint-Joseph (Faulx- Les Tombes) ;
- La borne-potale de l'Enfant Jésus de Prague (Gesves) ;
- La croix d'occis du Pourrain (Gesves).

La chapelle Saint-Hubert de la rue des Moulins à Gesves, construite en 1871 et bénite la même année par l'abbé Thiry, a été rénovée cette année par l'ASBL « Gesven'ment » et les services communaux. Elle a été inaugurée le 15 août 2023 suite aux travaux de rénovation, l'occasion de fêter le retour de Saint Hubert dans la chapelle.

CLASSEMENT

En juin, le Conseil communal a décidé de lancer une procédure de demande de classement de l'église Saint-Joseph de Faulx-Les Tombes construite en 1879 sous les ordres de l'architecte Henri Beyaert, et ce, conjointement avec la Fabrique d'Eglise Saint Joseph de Faulx-Les Tombes.

Grâce au travail efficace du groupe de travail constitué à cet effet, en septembre 2023, le Collège communal a approuvé le dossier de demande de classement qui a été transmis à l'Agence wallonne du Patrimoine du Service Public de Wallonie. Si l'intérêt du bien est démontré, le Ministre wallon en charge du Patrimoine peut décider d'entamer la procédure d'enquête publique en vue du classement.



POPULATION & ELECTIONS

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE ARNOULD

MOUVEMENT DE LA POPULATION

L'évolution de la population de Gesves au rythme des crises successives ...

2020, la Covid-19 ;

2021, les inondations ;

2022, l'absorption de l'onde de choc provoquée par le flux migratoire en provenance de l'Ukraine ;

2023, ... les conséquences ...



L'année 2023 hélas se voit impactée des conséquences des 3 années de crises précédentes ... avec notamment la crise de l'énergie et du logement auxquelles vient s'ajouter la situation géopolitique du Proche-Orient.

Aujourd'hui, des 52 personnes ukrainiennes accueillies sur le territoire gesvois en 2022, il en reste 2.

Les autres personnes sont soit reparties vers d'autres pays, soit vers d'autres communes belges. Leur statut de protection temporaire a malgré tout été prolongé jusqu'en mars 2025.

La situation géopolitique internationale laisse à penser que d'autres personnes réfugiées seront encore accueillies à Gesves prochainement ... d'où l'importance de garder en éveil les services concernés par ce type de traitement de dossiers (Commune-Cpas-Police-partenaires externes) afin d'assurer la meilleure mobilisation et coordination possible le moment venu.

A noter qu'au jour où ces lignes sont écrites, l'ensemble du parc locatif de nos logements du service public, soit 59 logements, est occupé ainsi que les 3 logements destinés à l'accueil des demandeurs de protection internationale.

L'analyse des chiffres, que vous découvrirez plus bas dans le texte, laisse apparaître notamment l'augmentation du nombre de ménages ne comportant qu'une seule personne (isolée) ainsi que le nombre croissant du nombre des seniors. Ces données méritent une attention particulière en termes d'anticipation pour le suivi spécifique de ces dossiers sans oublier l'accompagnement social et numérique pour certains citoyens.

Si les crises successives ont largement impacté l'organisation et la charge de travail des services administratifs et sociaux, il va de soi que les demandes relatives à nos 7.536 Gesvois ont été traitées également !

LES MOUVEMENTS : entrées / sorties / mutations (cf. page 78 pour les graphiques)

En 2023, le nombre d'habitants augmente légèrement mais se stabilise.

7536 habitants (enquêtes de résidence en cours comprises) pour **2986 ménages** (en 2022, 7477 habitants pour 2954 ménages).

On enregistre toujours un grand nombre de mouvements de population pour 2023 (cf. tableaux infra) parmi lesquels 17 radiations pour l'étranger et 29 radiations d'office.

Il faut parfois plusieurs mois pour que les enquêtes puissent déterminer le lieu réel de résidence de certains citoyens soit en situation de crise économique-emploi et/ou de la famille. Les dossiers pour suspicions de fraude sociale sont en augmentation également.

Les inscriptions en adresse provisoire.

Actuellement, **35** adresses sont enregistrées **de manière provisoire** sur l'ensemble du territoire.

24 d'entre elles concernent le Village vert (zone de loisirs et non habitat permanent) et 11 concernent des habitations en non-conformité avec les prescriptions urbanistiques, d'aménagement du territoire et/ou de sécurité/salubrité. Certains citoyens sont aussi amenés à occuper leur nouveau logement alors qu'il est toujours en construction. Parfois ils logent dans une caravane ou une yourte sur leur terrain en attendant la fin de la construction.

Les inscriptions en adresse de référence.

Actuellement, **8 inscriptions** sont enregistrées en **adresse de référence** dont 3 concernent le CPAS.

Ce type d'inscription revêt un caractère exceptionnel et est règlementé par les directives du SPF Intérieur.

Maisons scindées ou « Maisons communautaires » / Colocations.

Les demandes pour une domiciliation en « maison communautaire » ou en colocation tout en gardant un statut 'isolé' restent toujours une réalité de terrain. Le but étant majoritairement de garder un statut de personne 'isolée' et bénéficier des allocations d'aides spécifiques.

Le processus de reconnaissance d'un bail de colocation est transmis aux citoyens malgré qu'il s'agisse de la sphère privée (contrat de résidence principale entre bailleur et preneurs colocataires).



Il s'agit principalement de jeunes adultes mais aussi des personnes précarisées ou fragilisées (séparées, sans emploi, etc.).

Ce type de logement est soumis à une procédure spécifique en matière urbanistique et bail de résidence (bail unique et pacte de colocation).

Actuellement, une seule colocation a été enregistrée. D'autres demandes sont en cours d'analyse.

De plus en plus de demandes de domiciliations au sein d'habitations scindées en plusieurs logements individuels sont réceptionnées. Ce type de demande fait l'objet d'une concertation préalable avec le service de l'urbanisme pour la sous-numérotation.

L'inscription en domicile communautaire est cependant toujours acceptée pour les citoyens DPI (Demandeurs de Protection Internationale) par le biais d'une convention spéciale avec le CPAS.

ELECTIONS AUX URNES CITOYENS !!

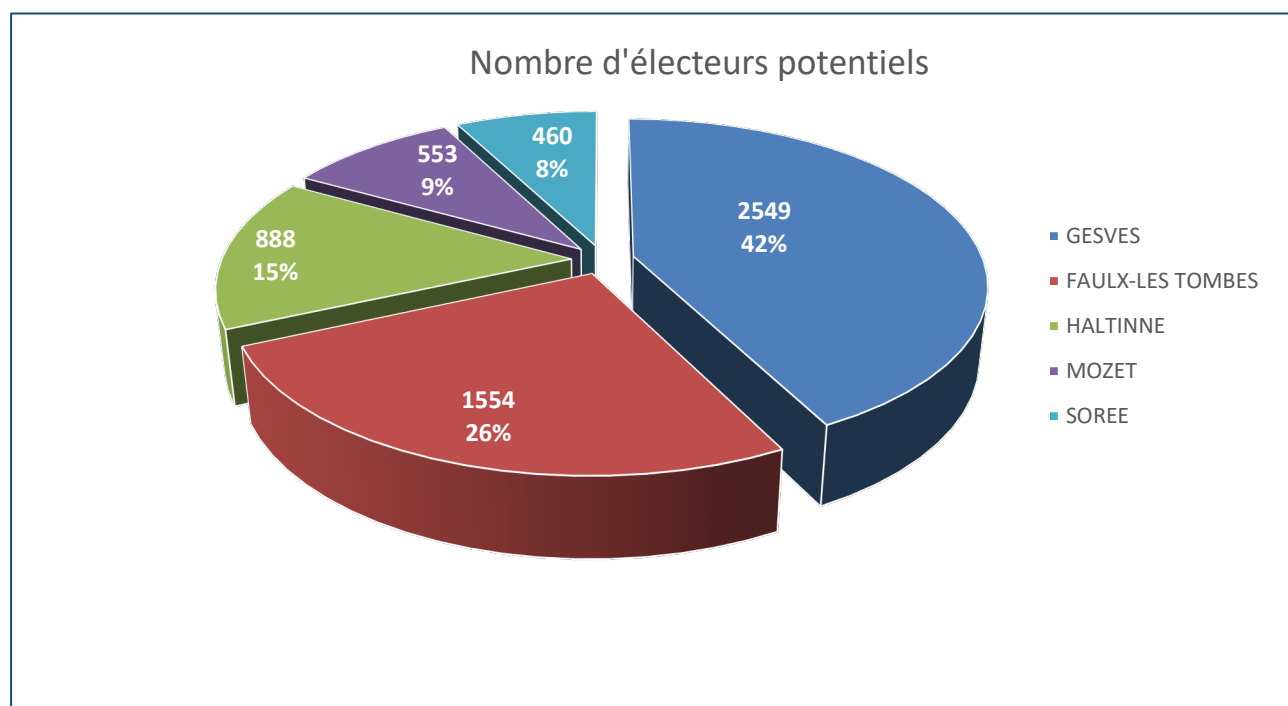
En 2019, le registre comptait **5464** électeurs et **26 Belges inscrits à l'étranger**.

L'année 2023 a été rythmée de réunions préparatoires et circulaires spécifiques pour les élections européennes, législatives et régionales du **9 juin 2024** mais aussi pour les élections provinciales et communales du **13/10/2024**.



Les projections pour le nombre attendu d'électeurs potentiels reflètent une nette augmentation des citoyens qui auront 18 ans et plus en 2024 : 6004 électeurs potentiels, soit 540 de plus qu'en 2019.

Soit pour 2023, **540** électeurs potentiels de plus que le nombre inscrit au registre des électeurs lors des élections du 26 mai 2019 (5464 électeurs).



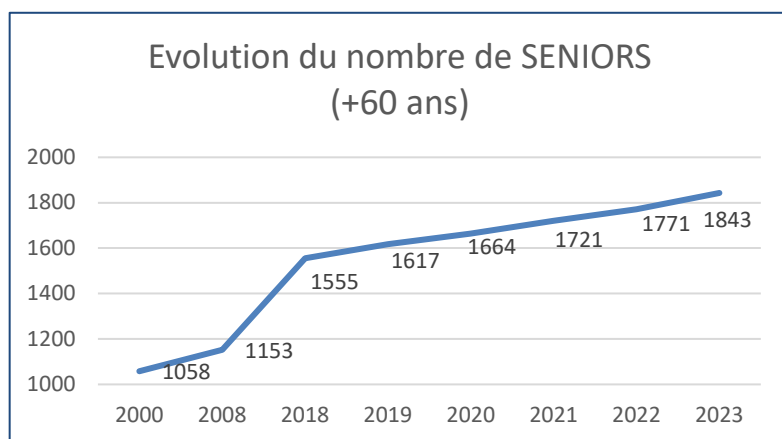
LA LISTE DES JURES D'ASSISES

Tous les 4 ans, la liste des Jurés d'Assises est renouvelée. La liste actuelle est valable jusqu'en 2025.

LES SENIORS

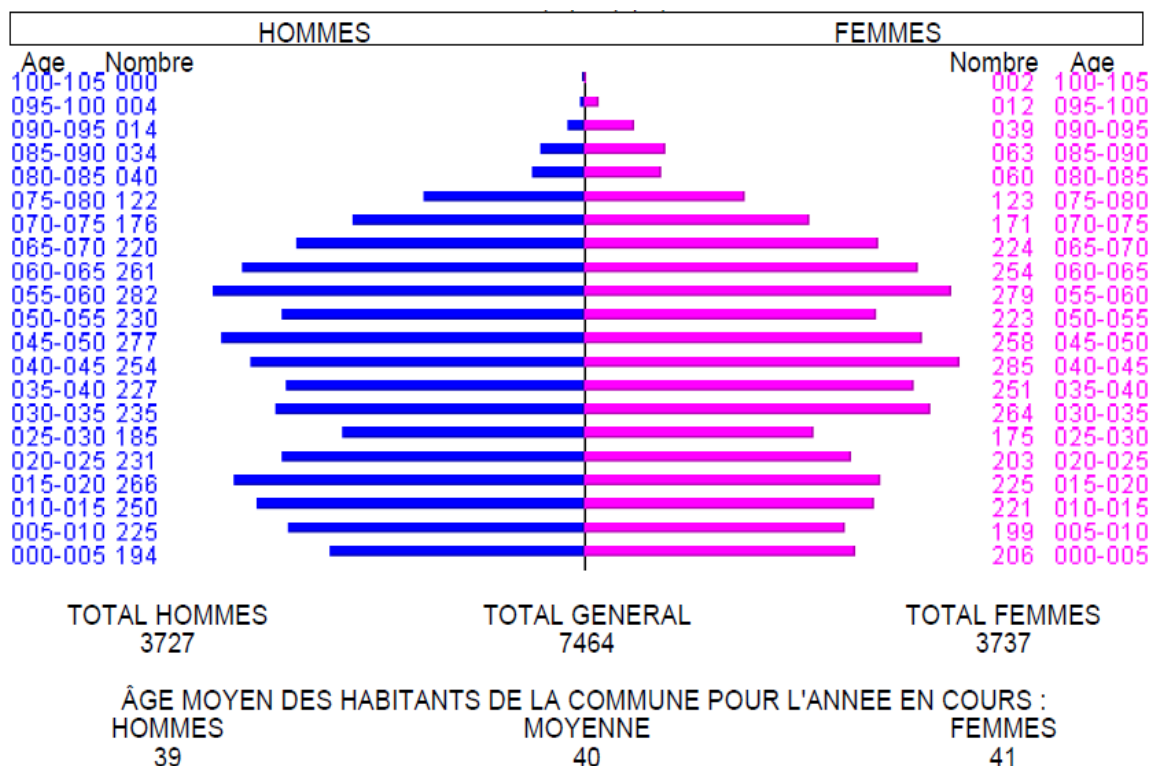
En 2023, la population compte 1843 seniors (60 ans et +) ce qui représente 24 % de la population gesvoise.

ANNEES	2000	2008	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Seniors (60 et +)	1058	1153	1555	1617	1664	1721	1771	1843



Cette légère progression en termes de nombre de personne s'observe également en termes de pourcentage de la population. En effet, depuis 2008, la fraction de la population gesvoise âgée de plus de 60 ans augmente continuellement et passe de 17% (2008) à 24 % (2023).

Pyramide des âges



La pyramide des âges montre un quasi équilibre entre le nombre de femmes (3.737) et le nombre d'hommes (3.727).

La moyenne d'âge générale (40 ans) reste similaire à celle observée en 2022 malgré la légère augmentation du nombre de seniors relevée plus haut.

LE « CLIMAT » GENERAL ...

Tout comme les années précédentes, l'année 2023 est toujours marquée par une situation de politique internationale houleuse et le climat d'insécurité général qui prédomine, lesquels ont une répercussion immédiate sur notre population.

Notre service est au quotidien en contact direct avec les citoyens locaux mais aussi les primo-arrivants qu'ils soient européens, non européens, réfugiés ou demandeurs d'asile.

Les attentes de tous les citoyens que nous accueillons sont nombreuses et souvent pressantes voire même urgentes. Les soucis de manque de logement à prix modérés sont récurrents et bien entendu s'ajoutent souvent à une situation déjà précaire en matière d'emploi ou de situation familiale.

Pour pouvoir répondre aux réclamations du citoyen, une convention a été adoptée avec le SPW afin de mettre en place un **Service de Médiation Communal (SMC)**.

En 2023, les dossiers de litiges ou de réclamations en matière de mouvements de population ou de logements ont tous été résolus sans transiter par le service SMC.

LES CHIFFRES – L'ANALYSE

Au **31.10.2023**, nous enregistrons **7536** habitants, répartis en **2986** ménages. Les tableaux et graphiques repris ci-après reprennent l'évolution de la population et du nombre de ménages au fil des années.

LES MENAGES

Evolution du nombre de personnes par ménage (1, 2, 3 ou 5)

Moyenne d'habitants par ménage en 2023 : 2,5 habitants.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nbre. Ménages 1 pers.	763	785	768	786	821	823	829	818	836
Nbre. Ménages 2 pers.	821	851	865	872	861	870	916	918	940
Nbre. Ménages 3 pers.	436	435	464	479	488	493	467	508	484
Nbre. Ménages 5 pers.	210	199	185	188	182	174	177	166	162



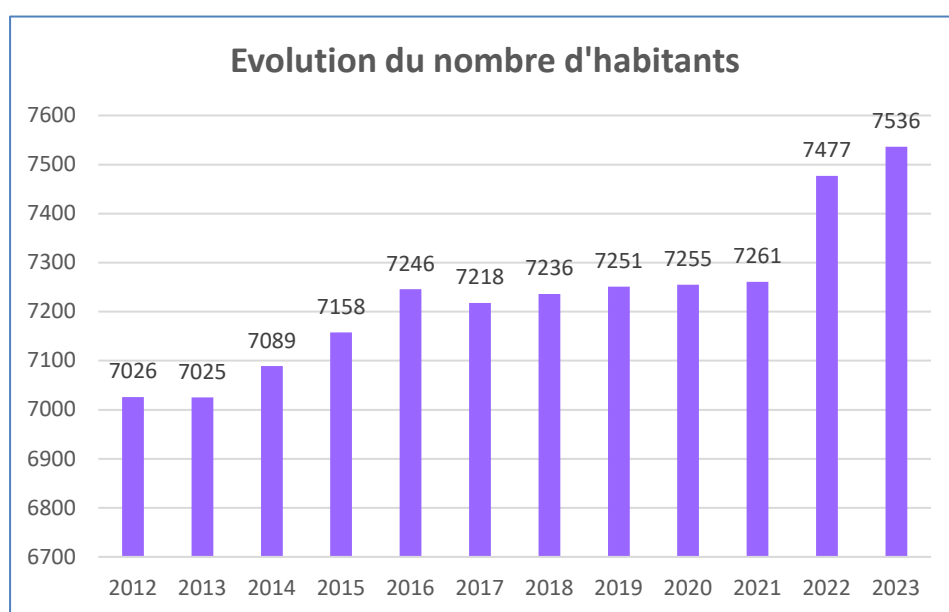
Observations :

- 2 ménages comptent 10 personnes !
- 836 ménages sont composés de personnes isolées dont 88 personnes vivent en maison de repos et 3 en AMO (Action en milieu ouvert-aide à la jeunesse).
- 28 % des ménages sont composés de 1 personne
- 31 % des ménages sont composés de 2 personnes

MENAGES	Isolés	2 pers	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	7 pers.	8 pers.	9 pers.	10 pers.	Total
Gesves	357	407	209	216	71	23	4	1	0	0	1288
Faulx-Les Tombes	190	240	135	148	39	9	2	1	0	0	764
Haltinne	122	133	69	76	27	3	4	0	0	0	434
Mozet	86	91	33	36	11	2	1	0	0	1	261
Sorée	81	69	38	33	14	2	1	0	0	1	239
2023	836	940	484	509	162	39	12	2	0	2	2986
2022	818	918	508	485	166	43	13	1	0	2	2954
2021	829	916	467	464	177	45	11	0	1	1	2911
2020	823	870	493	451	174	47	10	1	1	0	2872
2019	821	861	488	455	182	52	7	3	2	2	2873
2018	786	872	479	466	188	46	8	3	1	0	2849
2017	768	865	464	474	185	44	12	5	1	0	2818
2016	785	851	435	474	199	44	11	6	1	0	2806
2015	763	821	436	466	210	42	16	3	1	0	2758

EVOLUTION POPULATION

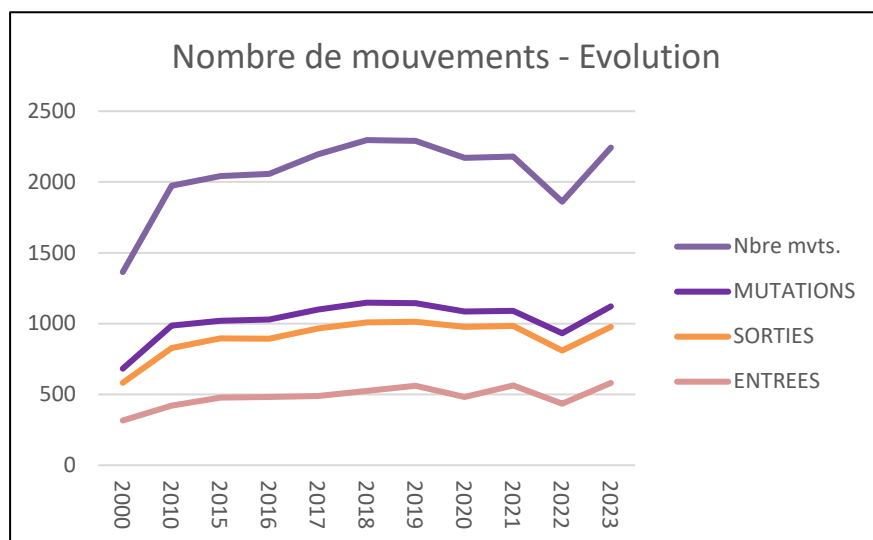
Années	2008	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nbre.Hab.	6689	6870	7026	7025	7089	7158	7246	7218	7236	7251	7255	7261	7477	7536



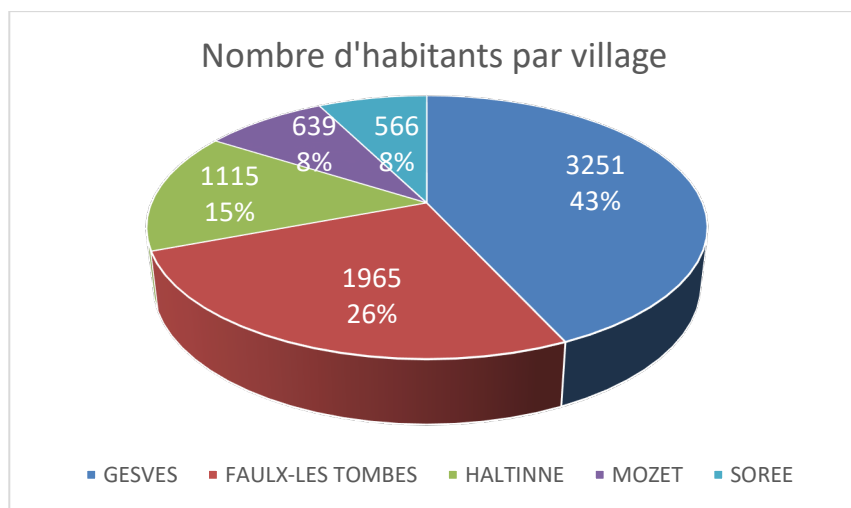
MOUVEMENT POPULATION

Années	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Entrées	316	422	478	483	488	525	560	483	564	435	581
Sorties	266	405	418	410	478	484	453	494	419	374	396
Mutations	100	160	125	136	132	139	132	108	107	122	145
Nbre mvts.	682	987	1021	1029	1098	1148	1145	1085	1090	931	1122

Evolution du nombre total des mouvements (entrées, sorties, mutations)



HABITANTS/VILLAGE



	2000	2006	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
GESVES	2245	2591	3004	3038	3077	3067	3087	3114	3099	3141	3204	3251
FAULX-LES TOMBES	1602	1732	1794	1811	1803	1789	1790	1836	1839	1896	1959	1965
HALTINNE	957	1028	1122	1128	1136	1145	1126	1122	1109	1122	1127	1115
MOZET	588	629	629	636	678	658	651	626	630	649	632	639
SOREE	447	480	540	545	552	559	581	553	560	553	555	566
TOTAL	5839	6460	7089	7158	7246	7218	7236	7251	7237	7361	7477	7536



Type de traitements documents/dossiers	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Rapports d'enquête de police	632	687	613	654	608	772
Dossiers Entrées	525	547	483	547	435	581
Dossiers Mutations	139	130	108	97	122	145
Dossiers Sorties	484	453	494	410	374	396
Notifications pour enfants mineurs	18	14	17	8	9	11
Dossiers COLOCATION	0	0	0	1	1	(2)
Dossiers Modèles 4 et 6	30	30	27	22	17	29
Dossiers Radiations d'office	13	11	13	14	13	29
Dossiers Radiations pour l'étranger	14	17	12	11	17	17
Dossiers adresse provisoire	16	5	5	14	43	35
Dossiers adresse de référence personne physique	1	1	1	0	0	5
Dossiers adresse de référence CPAS	5	6	8	12	4	3
Dossiers Demande de protection temporaire	-	-	-	-	52	1
Dossiers DPI (ILA)	-	-	-	-	19	21
Dossiers citoyens absents temporaires	10	13	5	6	16	15
Dossiers Etat de la personne (Personnes représentées)	10	7	9	6	15	18
Gestion courriels Registre national	1014	1013	1134	988	1152	1267

- Nette augmentation des dossiers relatifs aux radiations d'office
- Augmentation également des enquêtes complémentaires inter-communes (MOD4 et 6)
- Légère diminution des inscriptions en adresses provisoires
- Le nombre d'enquêtes de résidence et les mouvements de population continuent d'augmenter

ETAT-CIVIL

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

ACTES D'ÉTAT CIVIL DU 01.12.2022 AU 30.11.2023

	2023	2022	2021	2020	2019
Naissances	71	75	83	68	62
Naissance à Gesves	1	2	2	1	0
Déclarations de mariage	16	25	15	30	33
Mariages	16	25	23	24	50
Cohabitations légales	37	33	39	30	39
Cessations de cohabitation	12	17	11	18	10
Noces d'or	16	18	14	17	14
Noces de diamant	2	5	4	4	5
Noces de Brillant	2	2	0	3	0
Noces de Platine	1	1	1	0	0
Décès	76	76	69	83	57
Déclarations de dernières volontés	3	11	10	14	24
Attestation relative au mode de sépulture	66	73	69	62	42
Don d'organes	9	6	2	4	26
Euthanasie	52	33	24	26	22
Divorces	28	22	31	25	27
Reconnaissances avant naissance	37	45	44	34	40
Déclaration de choix de nom	4	0	1	0	0
Changement de prénom	2	2	1	3	
Changement de sexe	0	1	1		
Adoptions	1	1	4	0	0
Reconnaissances paternelles	4	1	2	0	0
Demandes de nationalité	12				
Acquisitions de nationalité	5	2	4	4	2
Incinérations	29	26	21	19	14
Dossiers de demande de pension de retraite	1	2	0	5	4
Dossiers de demande d'allocations pour handicapés	24	24	30	32	38
TOTAL	527	528	505	506	510

Remarque : Suite aux demandes de plus en plus nombreuses, les parquets de la Région wallonne se sont consultés afin d'harmoniser les preuves à introduire lors d'une demande de nationalité.



DÉLIVRANCE DE DIVERS DOCUMENTS

	2023	2022	2021	2020	2019
Carnets de mariage	16	25	20	30	33
Actes de décès pour pompes funèbres	140	144	138	175	285
Documents pour crématorium	54	52	42	38	28
Certificats de milice	0	0	2	0	2
Certificats de nationalité	6	8	9	10	13
Certificats d'état civil	4	8	7	10	17
Certificats de vie	8	23	25	15	19
Attestations d'hérédité	0	0	0	0	0
Certificats de filiation	16	22	6	9	4
Certificats d'honorabilité	0	0	0	0	0
Demandes diverses : avocats, mails	254	205	213	194	
TOTAL	498	487	462	481	401

ACCUEIL/CARTES IDENTITES/CERTIFICATS PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS

AGENTS TRAITANTS : CAROLINE BONMARIAGE -JUSTINE HAYEN

GESTION ACCUEIL – CARTES D'IDENTITÉ - CERTIFICATS

TYPE DE DOCUMENTS	Nombre 2022	Nombre 2023
Envois convocations Cie	174	211
Envois rappels Cie	207	210
Envois convocations Kids-ID	147	148
Activations de Cie	388	457
Activations de Kids- ID	285	252
Traitements demandes de codes PIN –PUK égarés	198	128
Traitements déclarations perte/vol Cie et Kids-ID	157	141
Traitements des cartes d'identité défectueuses	3	5
Autorisations parentales légalisées	196	170
Certificats Composition de ménage	135	1072
Certificats de vie	22	8
Certificats de nationalité	8	7
Certificats de résidence	202	144
Demandes diverses - courrier	635	569
TOTAL	2757	3522

TYPE DE PRODUITS	Nombre 2022	Nombre 2023
Poubelles jaunes	230	151
Poubelle 140L	36	44
Poubelle 240L	12	22
Vente de sacs biodégradables et PMC	763	801
Vente de cartes IGN (balades pédestres)	16	13
Vente de cartes postales	2	2
Photocopies A4 et A3, couleur ou N/B	165	183
TOTAL	1176	1216

Généralement, le premier contact du citoyen avec l'Administration communale s'effectue au guichet du Service Accueil-Population.

Le service Population/Etat-Civil est accessible librement chaque matin et le mercredi après-midi sur rendez-vous.

Toute demande ou délivrance de carte d'identité, de passeport, de permis de conduire ainsi que toute demande de légalisation de signature oblige le citoyen à se déplacer au Service Population.

De nombreux documents tels que composition de ménage, certificat de résidence, certificat de vie, certificat de nationalité belge, certificat de cohabitation légale peuvent être obtenus, électroniquement et gratuitement, via l'application du SPF Intérieur « MonDossier ».



Depuis mi-2022, une deuxième application en ligne, sécurisée, eGovFlow®, est gérée par le Service sous l'adresse egovflow@gesves.be et se présente comme un guichet électronique (eGuichet) par lequel le citoyen peut demander et recevoir divers documents tels que les extraits de casier judiciaire. Cette année, il y a eu plus de 935 demandes des documents via eGovFlow.

Les codes PUK et PIN restent indispensables lors de la procédure d'activation d'un document électronique. Cependant, la simplification des procédures ultérieures liées au code PIN des nouvelles cartes dotées d'une puce à contact exempte leurs propriétaires d'en demander une réimpression.

Cette année 2023, les chiffres restent relativement stables pour les demandes de documents. Une légère augmentation pour la vente de conteneur poubelle.

GESTION PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

Au 30.11.2023, nous enregistrons 637 permis de conduire soit 84 de moins que l'année 2022.

Années	Permis de conduire	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2019	396	- 5.03 %
2020	326	-17.67 %
2021	461	+41.41 %
2022	453	-1,73 %
2023	637	+ 40,65%

Cette année, le service a procédé à l'encodage de 34 permis internationaux, 125 permis provisoires, 478 demandes de permis définitifs, renouvellement ou sélection médicale.

Au 30.11.2023, nous enregistrons 540 passeports soit 97 de plus qu'en 2022.

Années	Passeports	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2019	313	-2.18 %
2020	98	-68.69 %
2021	132	+34.69 %
2022	443	+235.60 %
2023	540	+ 21,88%

Nous constatons une grosse augmentation des demandes de passeport suite à la réouverture des frontières après la pandémie ainsi qu'à l'obligation d'un passeport pour se rendre au Royaume-Uni.

Cette année, parmi ces demandes de passeport, nous en avons reçu 2 demandes très urgentes, 7 demandes urgentes, 137 demandes < 18 ans et 394 demandes > 18 ans.

GESTION ENTRÉES ET SORTIES

Chaque domiciliation de citoyen sur notre commune (entrée) nécessite l'encodage de ses informations dans notre base de données (1 dossier/ménage). Chaque déménagement en dehors de notre commune (sortie) nécessite également un transfert de documents vers la commune d'accueil.

Types de documents	Nbre de dossier 2021	Nbre de dossier 2022	Nbre de dossier 2023
Dossiers Entrées	480	320	483
Dossiers Sorties	383	282	396

GESTION EXTRAITS DE CASIER JUDICIAIRE

Suite à la crise sanitaire, une majorité des demandes est envoyée par mail ou même par courrier afin d'éviter au maximum les déplacements.

Le contenu de l'extrait de casier judiciaire varie en fonction de la destination du document et du type d'activité.

Pour les demandes de modèle général le service délivre directement le document. Pour les modèles 2 (contact avec des mineurs), la demande transite par la Zone de Police des Arches pour vérifications avant la délivrance du document.

Une grande majorité des demandes d'extrait de casier judiciaire concerne les demandes d'emploi et notamment dans le secteur de l'éducation (modèle 2), mais aussi pour les licences d'armes.

Cette année nous avons délivré 624 extraits de casier judiciaire.

ETRANGERS

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

En 2019 : 130 étrangers sur le territoire

En 2020 : 131 étrangers sur le territoire

En 2021 : 145 étrangers sur le territoire (avec le registre d'attente)

En 2022 : 138 étrangers sur le territoire (avec le registre d'attente)

En 2023 : **195** étrangers sur le territoire (avec registre d'attente) soit 2,6 % de la population

REGROUPEMENTS FAMILIAUX

Les regroupements familiaux peuvent concerner des enfants venant rejoindre des parents.

2019 : 3 nouveaux dossiers, 2 dossiers en traitement, 1 terminé

2020 : 4 nouveaux dossiers, 2 dossiers en traitement et 2 dossiers terminés

2021 : 3 nouveaux dossiers, 1 dossiers en traitement et 2 dossiers terminés

2022 : 4 nouveaux dossiers, 3 en traitement, 1 terminé

2023 : 6 nouveaux dossiers, 2 en traitement, 5 terminés

MARIAGES ET COHABITATIONS LÉGALES

Cette rubrique concerne exclusivement les mariages et cohabitations légales entre gesvois et personnes étrangères.

- ✓ En 2019 : 4 nouveaux dossiers
- ✓ En 2020 : 2 nouveaux dossiers
- ✓ En 2021 : 1 nouveau dossier
- ✓ En 2022 : 3 nouveaux dossiers
- ✓ En 2023 : 5 nouveaux dossiers

ETUDIANTS

Etudiants UE et non UE sur le territoire de la commune.

	2023	2022	2021	2020	2019
Nbre d'étudiants UE et non UE	2	5	6	2	5

COURT SÉJOUR (SÉJOUR TOURISTIQUE)

Demande de famille pour visites familiales

- Annexe 3bis : 15



DIVERS

Titres de séjour électroniques délivrés

Titres de séjour	2023	2022	2021	2020	2019
	99	109	105	92	73

+ Documents divers liés au séjour : **54**

INFORMATIQUE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

GESTION DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES

Le parc informatique est situé sur les sites de l'Administration communale, du garage communal, les bureaux de l'administration localisés sur le site de la Pichelotte, l'Ecole communale de l'Envol, l'Ecole communale de la Croisette et la Bibliothèque communale.

La gestion de ce parc informatique consiste notamment à :

- Assurer le support informatique auprès des utilisateurs (installation et configuration matériel, logiciels, réseau, sécurité, mailbox, ...)
- Administrer le serveur, le domaine (Active directory), les procédures de backup, les interventions dans le cadre des contrats de maintenance
- Gérer le parc d'imprimantes, fax et photocopieurs dans le cadre des contrats de maintenance (RICOH)
- Gérer le réseau informatique communal (WIN)
- Gérer le réseau de téléphonie (WIN)
- Assurer l'analyse technique dans le cadre des marchés publics de fournitures et de services informatiques (*en collaboration avec le service Marchés publics*)
- Évaluer les investissements, la commande et le suivi matériels/logiciels informatiques.

PROJETS RÉALISÉS EN 2023

En 2023, le Collège communal a finalisé et lancé de nouveaux projets, à savoir :

- Le renouvellement de nos infrastructures (achat d'ordinateurs portables pour faciliter le télétravail, d'écrans...).
- Une réflexion sur les bénéfices du passage sur le cloud de l'entièreté de notre infrastructure et de celle du CPAS, réflexion qui a abouti la décision de ne pas migrer nos infrastructures sur le cloud pour le moment, le cout de ce passage sur le cloud étant trop élevé.
- La mise en route d'un marché public conjoint pour remplacer les serveurs de l'Administration communale et du CPAS par de nouveaux serveurs physiques, sur base de l'audit réalisé en 2022 et dont une partie sera financé via le subside de 104.256,00€ obtenu dans le cadre de l'appel à projet TOP, du Ministre Christophe COLLIGNON.
- La réalisation d'un état des lieux du parc des imprimantes multifonctions en vue de rédiger un cahier des charges de fourniture et entretien des imprimantes.



QUELQUES PROJETS POUR 2024

Sur le site de l'Administration communale de Gesves :

- Changement du serveur de l'Administration communale et du CPAS
- Renouvellement du marché public de gestion des imprimantes communales
- Migration de certains services et applications sur le Cloud et passage à Microsoft 365
- Renforcement de la sécurité de nos infrastructures
- Création d'une charte d'utilisation du parc informatique
- Création d'un lien entre le programme UrbaWeb et eCourrier pour un encodage plus simple et efficace des délibérations urbanistiques
- Mise en place de la fibre optique
- Lancement d'un nouveau marché de maintenance et de consultance informatique pour les sites de l'Administration communale, du CPAS, de la Bibliothèque et des Ecoles communales.

SERVICES TECHNIQUES



SERVICE TECHNIQUE « BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE »

AGENT TRAITANT : FABRICE MOTTE

MEMBRES DU PERSONNEL

En 2023, les ouvriers affectés au Service technique Bâtiment ont assumé la continuité en matière d'entretien des bâtiments et logements communaux ainsi que de ceux appartenant au CPAS.

L'équipe technique Bâtiments est épaulée par plusieurs ouvriers délégués par le CPAS.

BODART Xavier	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments/Responsable festivités
GRANDJEAN Christian	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments/Festivités
GIGOT Benoît	Ouvrier ALE	Temps partiel	Festivités
HOORELBEKE Pierre	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
LAMBERT Terry	Ouvrier CPAS	Temps plein	Bâtiments
LUYCFASSEEL Christophe	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
MATHIEU Thierry	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments/Garage/Service bus
MOTTE Fabrice	Brigadier ff	Temps plein	Responsable ouvriers
RAISON Alain	Ouvrier polyvalent	1/2 temps médical	Bâtiments
ROWET Laurent	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments

ADMINISTRATIF - TÂCHES DU BRIGADIER

Le Brigadier réalise différentes tâches administratives et techniques dont les principales sont :

- Travail administratif/surveillance chantiers communaux « Bâtiments » et CPAS + entretien charroi,
- Planification des travaux et gestion de l'équipe d'ouvriers,
- Enregistrement dans E-RH des congés et autres récupérations / absences. Récapitulatif présences,
- Gestion des demandes de travaux,
- Divers récapitulatifs des relevés eau, électricité, niveaux mazout de chauffage/ commandes,
- Rédaction et signature des bons de commande,
- Apport technique rédaction Cahiers des charges - demandes de prix et analyse des offres,
- Surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures,
- Réception des travaux réalisés par tiers,
- Demandes de prix et achat matériel et outillage divers.

Le secrétariat encode les demandes de travail dans le logiciel 3P et rédige les arrêtés de police (travaux, manifestations, ...).



BÂTIMENTS

Liste des travaux effectués sur des bâtiments communaux ou sites immobiliers construits :

- Réaménagement de la salle des fêtes de la maison communale, suite au problème de la structure de la toiture (Enlèvement complet de l'isolation, démontage escalier...)
- Travaux d'aménagements au sein du bâtiment de la Pichelotte suite aux problèmes d'odeurs dans les locaux de la bibliothèque et de Gesves-Extra
- Logements sociaux : réparations, peintures, éclairage, entretien chauffage, enlèvement d'encombrants, nettoyer les traces d'humidité et remédier aux divers problèmes, transports de mobiliers donnés par des particuliers vers les logements sociaux et déménagements internes...
- Salles communales : travaux et aménagements divers pour mise en conformité
- Crèches et écoles communales : travaux d'entretien et de maintenance
- Réfection de certains murs dans les cimetières de Gesves, Haltinne, Sorée et Haut-Bois
- Réfection de l'ancienne forge de Strud (Maçonnerie et toiture) et du muret, le long du Strouvia
- Aménagements des extérieurs des crèches de Sorée et de Faulx (Toboggans, parcours...)
- Remise en état du site « Des Carrières », sécurisation et maçonnerie
-

FESTIVITÉS

Ce service est assuré par les ouvriers du bâtiment. Il répond aux demandes annuelles traitées en 2023 dans le cadre des festivités et/ou des différentes locations de salles ainsi qu'à la mise à disposition de matériel divers.

Il est assuré par l'équivalent de 2 hommes à concurrence de 4 jours/semaine. Un ouvrier « ALE » est régulièrement sollicité pour épauler le Service « Festivités ».

Il consiste surtout en :

- Prêts, mises à disposition et montage des deux tentes, des deux chapiteaux et des huit échoppes dont dispose notre Commune + nettoyage des bâches et réparation des ossatures, des tables ...
- Transferts de chaises, bancs, tables et mobiliers ou matériels divers : bars, podium, vaisselle, éclairages festifs, matériel didactique...
- Agencement des salles communales lors des manifestations ou des séances du Collège communal et du Conseil communal ou à l'occasion de l'organisation d'examens diocésains ou d'admission.



- Participation à l'organisation de manifestations ou d'événements festifs, pose de guirlandes et autres illuminations.

Après la pandémie COVID-19 de 2020, où une bonne partie des activités avaient été interdites, les manifestations et événements ont bien repris leur rythme de croisière en 2023.

GARAGE COMMUNAL

Le Service d'entretien du charroi communal installé chaussée de Gramptinne 173 à Gesves garantit l'entretien des véhicules et des engins motorisés.

Un ouvrier qualifié assure l'entretien des véhicules du charroi et les réparations nécessaires.

Les réparations les plus lourdes de génie civil sont confiées à des sociétés extérieures ou aux agents officiels des marques concernées.

Le matériel nécessaire à certaines interventions ciblées est loué à des sociétés extérieures (nacelles, mini pelles ou autres chargeurs et grues).

SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : FABRICE MOTTE

MEMBRES DU PERSONNEL

En 2023 l'équipe du Service technique VOIRIE est composée principalement de 8 ouvriers. Ces derniers sont aidés dans certaines tâches d'entretien par d'autres ouvriers polyvalents selon les besoins.

FRANKIN Sacha	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie – Service déneigement— Service bus
MORSAINT Bernard	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Voirie – Service déneigement
PREUD'HOMME Olivier	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Voirie – Service déneigement
ROQUET Guy	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie – Cimetières – Service déneigement
NOLLO Eric	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Service bus - Voirie- Bâtiments
RESHETAR Vasył	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie - Cimetières
ROWET Anthony	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie – Bâtiments - Cimetières
VANDENBOSSCHE Dominique	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Voirie – Service bus- Cimetières

ENTRETIEN DES VOIRIES

- Réparations et entretien des voiries (combler les nids de poules et entretien des abords tarmaqués ou empierrés), des fossés, des accotements, des filets d'eau,
- Remplacement de taques d'égouts,
- Enlèvement dépôts sauvages, dépouilles d'animaux, arbres couchés sur le sol,
- Réfection de ponts et des ouvrages d'art,
- Entretien des avaloirs.

Ces travaux sont réalisés tout au long de l'année ou en opération ciblée à la demande des riverains.



TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE

- Pose de tuyaux béton ou PVC dans le cadre de la création de réseaux ou collecteurs d'égouttage,
- Pose d'éléments linéaires en béton, de filets d'eau, de bordures filets d'eau et d'avaloirs,
- Traversées de voirie avec raccordement au réseau existant ou mises à disposition de tranchées pour la SWDE et l'AIEG,
- Pose de tarmac à chaud ou à froid.
- Pose d'un drain et d'une chambre de visite, à hauteur du terrain agricole de Monsieur Morelle, à Bellaire.
- Amélioration du réseau de ruissellement dans le hameau de Strouvia.
- Remplacement de l'égouttage, rue Vivier-Traîne.
- Réparation et remplacement de l'égouttage et des chambres de visite, rue El Roue.
- Renforcement de l'accotement, rue de Jausse.
- Placement de l'égouttage, rue Trou-Bouquiau.
-

SIGNALISATION ROUTIÈRE

- Entretien et pose panneaux directionnels et de signalisation, et notamment de la signalisation mobile pour les festivités, chasses, demandes d'administrés...,
- Pose de miroirs,
- Pose de bandes sonores,
- Marquage au sol,
- Mise en « circulation » locale de certaines voiries,
- Placement du radar préventif, ...

Les radars préventifs ont été installés à divers endroits suivant les décisions du Collège communal résultant entre autres des demandes ciblées des concitoyens concernés et désirant attirer l'attention sur la dangerosité de la vitesse excessive des véhicules empruntant les voiries communales.

DÉNEIGEMENT

Le déneigement et le sablage des voiries communales est assuré par 3 camions équipés de trémies d'épandage et de lames de déneigement. Les chauffeurs et les accompagnateurs assurent des gardes de 24 heures.

Les voiries empruntées par le TEC ainsi que les routes les plus pentues sont considérées comme prioritaires.

Des entrepreneurs équipés en matériel pour le déneigement sont susceptibles d'être rappelés en cas de besoin pour épauler le Service communal concerné.

Comme la neige s'est faite rare en 2023, les véhicules ne sont sortis que 3,5 jours pour le salage.

BUS COMMUNAL

Chauffeurs : Eric NOLLO, Sacha FRANKIN et Thierry MATHIEU.

Pour les écoles communales de l'Entité mais aussi pour les écoles Libres et de la Communauté française.

± 30.000 kms sont parcourus chaque année par le bus communal.

PROXIBUS

Chauffeur : Eric NOLLO.

± 7.000 kms parcourus cette année

Le Proxibus roule 1 fois par semaine (vendredi matin) pour faire l'aller-retour Gesves/Andenne pour les personnes désireuses de se rendre au marché d'Andenne. Il est aussi utilisé 3 fois par semaine pour les sorties (activités extérieures) organisées par les écoles et le Foyer St-Antoine.

CIMETIÈRES

Les ouvriers affectés au Service « Cimetières » sont appelés à assurer diverses missions :

- Assurer les inhumations :
 - que ce soit en pleine terre avec réalisation d'excavations,
 - inhumation de cercueils dans les concessions murées
 - dépôt des urnes dans les columbariums,
 - dispersion des cendres dans les pelouses créées à cet effet,
- Réparation des murs d'enceinte des cimetières,
- Enfouissement de caveaux préfabriqués dans les cimetières,
- Affichage pour les sépultures en défaut d'entretien.

Cette année 2023, 2 ouvriers (Guy ROQUET et Tom LIBERT) ont suivi une formation spécifique sur la législation des cimetières afin d'agir dans le cadre légal.

INONDATIONS

Suite aux inondations du 15 juillet 2021, les Services techniques (tant voirie que bâtiment) continuent d'être sollicités pour venir en aide aux sinistrés mais aussi pour remettre en état les infrastructures qui ont été fragilisées par les ruissellements d'eau :

- Evacuation des déchets,
- Débouchage des tuyaux d'égouttage, curage des fossés, stabilisation des accotements de voiries

Pour certaines rues de l'entité (Rue de Labas, route d'Andenne, Try des Pauvres, rue Grande Commune), le débouchage de canalisation a été réalisé par des sociétés extérieures.

SERVICE TECHNIQUE « ESPACES VERTS »

AGENT TRAITANT : TOM LIBERT

LES MISSIONS

1. L'entretien des 85 espaces verts communaux, mission principale exercée par le service ;
2. La propreté : le ramassage des déchets le long des routes et la tournée hebdomadaire des 70 poubelles communales ;
3. La fauche, la taille et le balisage de plus de 70 sentiers et servitudes et d'une trentaine de chemins communaux agricoles et forestiers ;
4. L'entretien de la végétation aux abords de voiries (fauchage en période de végétation et taille) ;
5. Le travail au sol durant les abattages et élagages sécuritaires avec le grimpeur élagueur communal attitré ;
6. La collaboration dans le cadre de certaines activités ou festivités organisées par différents services (PCDN/BiodiverCité, Service Tourisme...).

PLANTATIONS ET VÉGÉTALISATION

- Plantation de plantes grimpantes pour « habiller » le talus de la crèche de Faulx-Les Tombes ;
- Plantation et aménagement d'un verger à l'école de l'Envol dans le cadre de « L'école du dehors » ;
- Plantation d'une haie agricole (Francesse) ;
- Plantation de diverses « haies libres » en collaboration avec le Gal et le projet « Haie-lève » ;
- ...

LES AUTRES RÉALISATIONS DE 2023

- Aide à la transformation de bois en plaquettes pour la Pichelotte, en buches pour le CPAS ou en planches ou poutrelles pour différentes utilités (scierie mobile Kallen) ;
- Aménagement d'un ponton dans le sentier reliant l'impasse des Mésanges à l'impasse Basfays ;
- Aménagement et agrandissement des extérieurs de la crèche de Faulx-Les Tombes ;
- Pose d'une table-banc pour la fabrique d'église d'Haltinne ;
- Pose de diverses clôtures ;
- Pose de panneaux didactiques relatif à la circulation en forêt ;
- Matérialisation concrète du sentier Energie initié par le GAL ;
- Création d'une mare dans le verger de la plaine d'Haut-Bois ;
- Abattage de plusieurs arbres « morts » et menaçants ;
- Aides diverses aux projets du Gal, du PCDN, du tourisme et pour l'opération « grand nettoyage de printemps » ;



- Affichage des tombes en défaut d'entretien dans les cimetières ;
- Pressage de pommes avec les élèves des écoles des entités gesvoises au verger conservatoire ;
- Distribution d'environ 500 plants dans le cadre de la Semaine de l'arbre ;

L'ÉQUIPE

L'équipe technique environnement et propreté est composée comme suit :

- **1 personne sous contrat impulsion- 25 ans** : Miguel SANTOS, sous contrat jusqu'au 31/10/2023
- **1 personne sous contrat APE** : Samuel BODART, sous contrat jusqu'au 17/05/2024
- **5 personnes engagées à durée indéterminée comme ouvriers qualifiés** : Jean-Luc MOMMART, Michel SPRIMONT, Pierre THEATE (pensionné le 01/11/2023), Simon GRENSON, Simon GUILLAUME

La coordination du service est gérée par Monsieur Tom LIBERT, sous contrat à durée indéterminée.

Son rôle est :

- la planification journalière des travaux en fonction des compétences de chacun, des urgences, des saisons et de la météo ;
- l'aide à l'équipe sur le terrain, principalement pour les travaux de nouvelles réalisations mais aussi pour l'entretien en période de végétation ;
- la rencontre avec les citoyens concernés par des travaux projets d'aménagements ou d'entretien communal d'espaces verts communaux, des chemins, des sentiers ;
- l'achat de fournitures et matériel via marché public et bons de commande ;
- le relevé hebdomadaire du ramassage des poubelles communales et du suivi d'entretien des 85 espaces verts communaux ;
- l'enregistrement des congés, récupérations, absences, pointage des heures supplémentaires du personnel de l'équipe dans le logiciel dédié ;
- la rédaction, le suivi et la mise en œuvre des points présentés au Collège communal

SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC

AGENT TRAITANT : JEAN-PAUL CARRÉ

L'outil de gestion de l'éclairage public mis en place par Ores, Muse Web, permet aux Administrations :

1. De signaler des pannes à Ores,
2. D'accéder aux informations de leurs parcs d'éclairage public respectifs,
3. De consulter les travaux réalisés sur le patrimoine communal.

SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il existe trois possibilités pour signaler une panne :

1. Le site internet d'ORES : www.ores.be
2. Le numéro de dépannage : 078/78.78.00
3. L'Administration communale : Monsieur Jean-Paul Carré (e-mail : Jean-paul.carre@gesves.be ou 083/670.219)
4. En cas de situation d'urgence ou dangereuse : 112

Le signalement doit comprendre le numéro d'identification du luminaire et sa localisation.

GESTION DES POINTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour l'année 2023, Ores a procédé à 344 réparations (contre 164 en 2022) sur le parc de l'éclairage public de la commune de Gesves.

EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 01/11/2022, l'éclairage public du territoire de Gesves est coupé entre 00h00 et 05h00 du matin.

De façon à répondre à la demande de plusieurs communes, ORES a proposé différents scénarios d'extinction de l'éclairage. Celui qui a été retenu par les autorités communales et appliqué depuis le 01/04/2023 est la coupure de l'éclairage public entre 00h00 et 05h00 du dimanche au jeudi.

Cette nouvelle gestion de l'éclairage public n'a pas eu de conséquence sur la sécurité des citoyens mais elle a permis de réduire la consommation de 61.476 kWh (soit 25 % d'économies).

CADRE DE VIE



URBANISME

MEVRARD – N GONZALEZ – C KOK – C LISSE

LE SERVICE URBANISME AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Les valeurs qui figurent dans le texte et dans les tableaux ont été arrêtées du 1^{er} janvier 2023 au 04 décembre 2023

Quatre agents sont chargés du traitement des dossiers relatifs à l'urbanisme, matière transversale par excellence.

LÉGISLATION

Le **Code du Développement Territorial** est d'application depuis le 1^{er} juin 2017

La version coordonnée officielle mise à jour est disponible sur http://lamps.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/index.php/juridique/codt

Le Service de l'Urbanisme répond à toutes les questions relatives à la réglementation en vigueur dont :

- Le **CODT**, Code du développement territorial- Réglementation régionale, s'agissant du plan de secteur, des procédures et formalités concernant les permis mais aussi les recours et suspension, des dispenses de permis, etc. ;
- Le **SDC**, Schéma de développement communal, (SDC - Art. D.II.9 et ss du CoDT) s'agissant de la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal ;
- Le **GRU**, Guide régional d'urbanisme, (GRU - Art. D.III.2 §1 du CoDT), s'agissant des indications et des normes concernant les zones protégées de la commune de type Bâtisses en Site Rural ;
- Le **GCU** (RCU), Guide communal d'urbanisme, (GCU- Art. D.III.4 du CoDT), s'agissant des prescriptions urbanistiques sur les aires différenciées du territoire Gesvois ;
- Les **PUR**, Permis d'urbanisation (anciennement « permis de lotir ») – 215 références sur Gesves ;

La Commune bénéficie de la présence d'un Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme et reçoit une subvention annuelle régionale de 28.000€ grâce à l'application cumulée du SDC, du GCU et d'une Commission d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

STATISTIQUES 2023

Les 108 dossiers enregistrés dans la base de données urb@web ont généré 296 décisions du Collège communal. Afin de garantir une instruction administrative conforme aux délais de rigueur imposés par le CoDT, certains dossiers de permis d'urbanisme nécessitent un triple visa, avec le rapport collégial intermédiaire et la délivrance de l'acte final.



PERMIS D'URBANISME ET CERTIFICAT D'URBANISME N°2

PERMIS D'URBANISME Nature des permis d'urbanisme	2017	2018	2019	2020 Covid	2021 Covid	2022	2023
Nouvelles habitations type 4 façades	29	24	20	40	28	33	15
Nouvelles habitations multi logements (ou groupées)	6	3	3	7	4	5	5
Extensions/Transformations Rénovation habitation	20	15	16	15	28	18	19
Extensions/Transformations habitation avec création de logements ou gîtes	11	2	4	5	4	6	2
Autres : hangar, abri, garage, citernes, panneaux PhV, destination, ...	41	38	41	18	18	18	21
Régularisations				5	7	8	3
Refus				18	13	19	20
Article d'utilité publique D.IV.22				2	8	9	12
TOTAL	117	108	105	110	110	116	97

AUTRES DOSSIERS EN 2023 : PERMIS D'URBANISATION, DIVISION DE BIEN, CERTIFICAT D'URBANISME

Permis d'Urbanisation	0		
Demandes notaires 2023	21 Divisions de bien 207 Infos notariales - renseignements urbanistiques		
Certificats d'Urbanisme n°1	16		
Certificats d'Urbanisme n°2	1 refus	6 octrois	1 en cours

PERMIS CONCERNANT LES INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE (ART. D.IV. 22 DU CoDT)

- Administration communale CU2 Construction de 4 habitations unifamiliales publiques – Rue de la Bergerie à Sorée 30-12-2022
- Administration communale, Abattage d'un tilleul – Rue des Moulins à Gesves 26-01-2023
- Administration communale, Abattage d'un peuplier à deux troncs – Rue de la Fabrique à Mozet REFUS 21-02-2023
- Fédération Wallonie-Bruxelles, remplacement menuiseries extérieures - Chaussée de Gramptinne à Gesves 22-08-2023
- SPW ARNE - DNF, création de 7 mares – Bois de Gesves 07-11-2023
- ORES ASSETS, construction d'une cabine électrique– Rue Borsu à Gesves 23-05-2023
- ORES ASSETS, construction d'une cabine électrique– Tour de Muache à Haltinne -> En cours
- Administration communale, Cœur de Sorée, transformation et extension de la maison de village et des jeunes – Centre de Sorée -> En cours
- Administration communale, Création d'une aire de stationnement et installation de modules didactiques – Space Gesves -> En cours



- Administration communale, Réfection de voirie et remplacement du pont – Goyet -> En cours
- NATAGORA, création de mares – Bois de Gesves -> En cours
- UPEA-NUANCES asbl Hébergement personnes handicapées HALTINNE -> En cours



ENVIRONNEMENT & URBANISME

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR

PERMIS UNIQUES, D'ENVIRONNEMENT ET DÉCLARATION DE CLASSE 3

PERMIS UNIQUE

Un permis unique de classe 2 introduit en 2022 pour la transformation d'un camping existant de 364 emplacements en camping de 218 emplacements à Faulx-Les Tombes a été octroyé le 17/04/2023 par le Collège communal. Aucune nouvelle demande n'est intervenue en 2023.

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

La demande de renouvellement de classe 2 pour la station d'épuration collective de Sorée a été octroyée le 27/03/2023. Le 6/11/2023, un permis d'environnement a été octroyé pour forer un puits et exploiter une prise d'eau souterraine pour abreuver 20 moutons et 286 bovins dont 159 de plus de six mois ainsi qu'exploiter un dépôt de 150 kg de produits phytosanitaires rue Rond Bois à Sorée.

DÉCLARATIONS DE CLASSE 3

Depuis l'année 2003, on relève 1.210 déclarations tant pour de nouveaux établissements que pour des renouvellements d'autorisation de permis d'exploiter arrivés à échéance.

Années	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	Total
2003		6	1			7
2004	5	7	3		1	16
2005	9	10	6	5	3	33
2006	12	28	12	6	4	62
2007	11	19	7		1	38
2008	11	23	3	8		45
2009	3	14	3	1	1	22
2010	5	34	6	4	1	50
2011	8	18	6	2	4	38
2012	4	25	3	5	2	39
2013	8	34	4	2	9	57
2014	12	33	6	3	1	55
2015	29	55	6	3	13	106
2016	9	33	13	13	5	73
2017	17	39	10	5	8	79
2018	14	35	7	7	5	68
2019	30	36	9	9	12	96
2020	27	39	12	6	4	88
2021	26	35	6	12	11	90
2022	21	54	4	11	7	96
2023	18	27	6	2	2	55
Total	279	604	133	104	94	1210

Les chiffres de 2023 sont arrêtés au 27 novembre. Pour rappel, depuis le 1er janvier 2015, la dématérialisation des déclarations de classe 3 est intervenue. Une note explicative est disponible sur notre site à la page dédiée au permis d'environnement.



URBANISME

PERMIS INTÉGRÉS ET PERMIS D'IMPLANTATION COMMERCIALE

Depuis 2021, le Collège communal ne remet plus qu'un avis sur les dossiers limitrophes qu'en cas de réel impact sur le territoire communal. A ce jour, aucune demande n'a été introduite pour un projet d'implantation commerciale sur la commune de Gesves.

CERTIFICAT D'URBANISME NUMÉRO 1 ET INFORMATIONS NOTAIRES

Au 27/11/2023, 191 informations urbanistiques et 16 certificats d'urbanisme n° 1 ont été réalisés.

DIVISION DE BIENS

Au 27/11/2023, le Collège communal a remis 20 avis sur des demandes de divisions de biens.

OPÉRATION ZÉRO DÉCHET

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR



Depuis avril 2017, la commune a l'ambition d'être « Communes Zéro Déchet ». En Collaboration avec Espaces Environnement et ensuite, depuis 2020, avec le BEP diverses actions sont mises en place chaque année à destination d'un public varié.

Une page Facebook dédiée à l'opération Zéro Déchet relaye l'ensemble des actions entreprises ; à ce jour, elle compte 267 abonnés. <https://www.facebook.com/zerodechetCommunedeGesves/>

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2023

REPAIR VÉLO



Créé en 2022, le Repair vélo continue à avoir un beau succès en 2023 : rendez-vous (en mars, juin et septembre) avec 25 familles qui ont pu apprendre à intervenir sur leur vélo. Au total, 33 vélos ont été révisés, réparés ou simplement entretenus.

L'équipe des bénévoles s'est agrandie : ils sont 6 depuis septembre 2023. Fin d'année ils bénéficieront de compléments de matériel qui seront majoritairement financés via les subsides du BEP et de la région.

ATELIERS GRATUITS À DESTINATION DES CITOYENS

Cette année, 4 ateliers ont été ouverts à l'ensemble de la population : pain au levain, cuisine zéro déchet, fabrication de produit d'entretien et couture à la machine. Au total, ce sont 34 familles qui ont participé.



GROUPE DE TRAVAIL INTERNE ECOTEAM



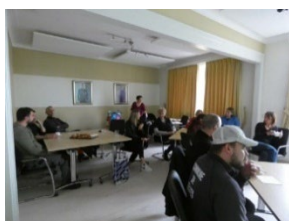
L'EcoTeam s'est réunie 3 fois. Les principales réflexions se rapportent au fonctionnement de l'administration communale. Le personnel communal a été sensibilisé à l'économie d'énergie lors d'un apéritif. L'adaptation des règlements pour les festivités hors organisation communale et le tri sélectif dans les salles feront l'objet d'une délibération du Collège communal en décembre 2023.

ATELIER « TARTE ET SIROP » POUR LES AGENTS COMMUNAUX

En septembre, les agents communaux ont été invités à une après-midi cuisine en mode zéro déchet ! Les filles ont réalisé guidées par Szandra Gonzales qui pratique le batchcooking du Koso (sirop de fruit fermenté), une tarte maison aux fruits récoltés dans leur jardin et du sirop d'épluchures de fruit.



SENSIBILISATION DES AGENTS COMMUNAUX AU TRI DES DECHETS



En avril, l'ensemble des agents communaux étaient invités à une animation sur le tri des déchets dispensée par Marie Loix du BEP Environnement. Au cours de cette matinée, la notion des 5 R a été passée en revue : refuser, réduire, réutiliser, recycler et rendre à la terre !

BIOBOX ET COMPOSTEURS

Le groupe des 4 citoyens du site de Haut-Bois, le jardin partagé de Mozet et le site de la Pichelotte sont toujours opérationnels. Les travaux du parking de la maison de l'Entité étant terminés, la biobox a été réinstallée. Les enfants de l'école de l'Envol ont participé à sa remise en route et ont fait la chasse aux intrus. Un petit film est visible sur la page facebook Zéro déchet communale.

OPÉRATION BEWAPP – GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS ET MISE À L'HONNEUR DES AMBASSADEURS



Pour la 9ème édition, 9 membres de l'équipe communale étaient sur le terrain lors du grand nettoyage qui a eu lieu en mars. Cette année, ce sont 15 équipes de citoyens gesvois qui ont participé à cette action.

Depuis 6 ans, les Ambassadeurs de la Propreté rendent la Wallonie plus propre.



Cette année, Be WaPP a mis à disposition des communes qui le souhaitent des bâches personnalisées pour valoriser les Ambassadeurs et sensibiliser les citoyens à leur engagement. Depuis mi-novembre, la photo de quelques Ambassadeurs de 5 équipes est visible en bordure de voirie. A ce jour, la commune de Gesves compte 19 équipes actives.

GESTION DES COURS D'EAU

AGENT TRAITANT : JEAN-PAUL CARRE

GESTION DES COURS D'EAU

GESTION ADMINISTRATIVE DES COURS D'EAU

EN LIEN AVEC LE SERVICE TECHNIQUE PROVINCIAL (CELLULE COURS D'EAU)

Depuis 2020, les travaux d'entretien des cours d'eau sont réalisés en partenariat avec les services techniques de la Province de Namur.

EN LIEN AVEC LE CONTRAT RIVIERE HAUTE MEUSE

Depuis 2005 l'Administration communale de Gesves est partenaire du Contrat Rivière Haute Meuse.

Cette année, le Protocole d'Accord triennal (2023-2025) des partenaires du Contrat Rivière Haute Meuse (CRHM) a été signé. Il reprend les actions validées par le Conseil communal en 2022.

GESTION DES RISQUES D'INONDATION

Dans le cadre du Contrat Rivière Haute Meuse, nous collaborons à l'élaboration des **Plans de Gestion des Risque d'Inondation (PGRI)** en Wallonie avec le Comité Technique par Sous-Bassin Hydrographique (CTSBH).

Dans le cadre de la subvention résilience allouée aux autorités communales pour la mise en œuvre et le renforcement de projets de prévention, protection et d'analyse post-crise relatif aux PGRI (2022-2027), nous avons sollicité le Service de conseils mis en place par le SPW Environnement.

Ce Service d'accompagnement sera assuré par le bureau SHER Ingénieurs-Conseils en étroite collaboration avec la DCENN (Direction des Cours d'eau non navigables).

Les études hydrologiques sollicitées auprès du bureau d'études AGREA de l'INASEP relative à Strud et à Faulx les Tombes sont en cours. Les résultats sont attendus en 2024.

TRAVAUX SUR LES COURS D'EAU

Suite aux inondations du 15/07/2021, des opérations de nettoyages, de relevés de dégâts et de consolidation des berges sont réalisés tant par les privés que par les gestionnaires publics. **EN COURS.**

GESTION DES PONTS

Pont sans nom - Rue du Couvent (Sorée) à côté du numéro 5 non repris dans la BDOA (Base de Données des Ouvrages d'Art).

Ce pont enjambe l'ancienne ligne vicinale Ohey-Ciney. Suite à des infiltrations d'eau dans le tablier, il présente un état général préoccupant et pourrait représenter un danger pour les usagers.



Travaux de réfection pour un montant de 273.123,03 €. RÉALISÉ.

Pont 226 Rue du Ruisseau (Mozet) 21060-0 (N° B.D.O.A.)
6.534.061.0 (Numéro Ident)

Ce pont enjambe le Samson (cours d'eau de 1^{ère} catégorie, à cet endroit, n°3000), **il a été impacté lors des inondations du 15/07/2021**, son état général est préoccupant et pourrait représenter un danger pour les usagers.



Sa réfection est programmée en 2024

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

AGENTS TRAITANTS : ELISE DEBOIS, JUSTINE HAYEN ET CHANTAL VANART

Les divers services de collectes sélectives et les endroits de recyclage proposés par la Commune permettent d'optimiser la qualité et la quantité des déchets ménagers.

RAMASSAGES PORTE À PORTE

Cette année, l'ensemble du ramassage au porte à porte était programmé le mardi.

- ~ Tous les mardis : Ordures ménagères et déchets organiques ;
- ~ 1 mardi sur deux : PMC
- ~ 1 mardi sur 4 : Papiers – cartons
- ~ Sur rendez-vous avec la Ressourcerie Namuroise : Encombrants

DÉCHETS MÉNAGERS AU MOYEN DES CONTENEURS À PUCE

Volume annuel collecté en porte-à-porte :

2021 : Volume annuel = 529.220 kg

2022 : Volume annuel = 505.180 kg

2023 : Volume annuel = 526.140 kg (*extrapolation pour les 2 derniers mois*)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (*)
Nouveaux conteneurs à puce	94	90	69	150	52	66

(*) Chiffres arrêtés au 28 novembre

Achat de conteneurs : Tarif 2023

- 40 Litres	38,50 €
- 140 Litres	50,00 €
- 240 Litres (gris et jaune)	56,00 €
- 660 Litres (gris et jaune)	245,00 €
- 1100 Litres (gris et jaune)	340,00 €
- Serrures (sauf 40 litres)	50,00 €
- Puce seule	10,00 €
- Livraison	10,00 €



Taxe sur les déchets ménagers

<u>PARTIE FORFAITAIRE</u>	<u>Y compris</u>	<u>Situation au 1^{er} janvier</u>
71,00 €/an	12 vidanges et 5,00 kg/an	Isolés
95,00 €/an	12 vidanges et 9,00kg/an	Ménages de 2 personnes
101,00 €/an	12 vidanges et 13,00 kg/an	Ménages de 3 personnes
130,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 4 personnes
135,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 5 personnes et plus
141,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Seconds résidents
145,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Commerçants, professions libérales, ...
22,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Camping et/ou villages de vacances (Par emplacement)
<u>PARTIE VARIABLE</u>		
0,51 € par kilo supplémentaire		
2,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 40- 140 – 240 litres	
5,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 660 litres	
8,50 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 1100 litres	

Réductions annuelles (suivant la situation au 1^{er} janvier)

- Les personnes bénéficiant du revenu d'intégration social (RIS), d'une garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA), de l'intervention majorée de l'assurance à 100% (BIM) et d'une réduction d'autonomie de 66 % au moins peuvent bénéficier, sur demande, des réductions suivantes :

Ménage 1 personne (isolé)	33,00 €
Ménage de 2 personnes	44,00 €
Ménage de 3 personnes	55,00 €
Ménage de 4 personnes	66,00 €
Ménage de 5 personnes et plus	77,00 €

- Les familles nombreuses de 3 enfants et plus et bénéficiant des allocations familiales bénéficient d'une réduction annuelle de 16,50 euros
- Les ménages qui, sur base d'un certificat médical, comptent une ou plusieurs personne(s) incontinente(s) ou une ou plusieurs(s) personne(s) utilisant des poches de dialyses, âgée(s) de plus de trois ans, peuvent sur demande bénéficier d'une réduction annuelle de 38,50 euros (par personne concernée)
- Tout ménage, isolé et/ou second résident non desservis par les services d'enlèvement des déchets bénéficie sur demande d'une réduction annuelle de 16,50 euros
- La partie variable est réduite annuellement de 38,50 € par enfant de 0 à 2,5 ans.

Ces réductions sont toutefois limitées au montant de l'enrôlement pour la partie variable de la taxe.

DÉCHETS ORGANIQUES

Les déchets organiques sont collectés chaque mardi au moyen de sacs biodégradables réglementaires à l'effigie du BEP. Ils sont en vente au prix de 3,00 € le rouleau de 10 sacs dans de nombreux commerces en province de Namur et également au service accueil - population de l'administration communale.

La liste actualisée des points de vente est consultable sur www.bepenvironnement.be dans la rubrique « Trier ses déchets / Déchets organiques ».

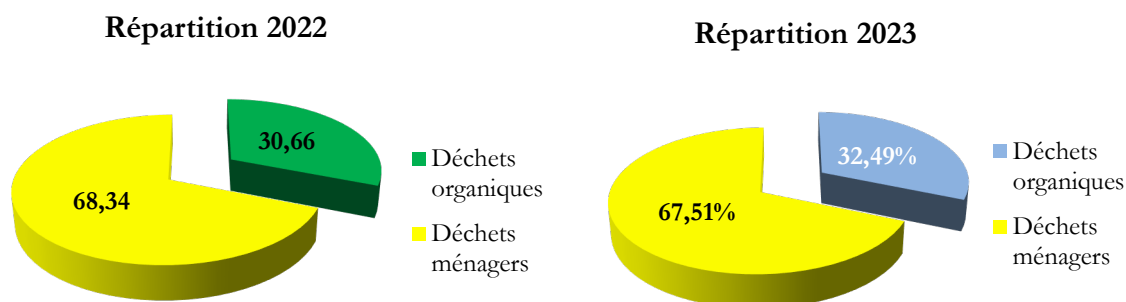
Volume annuel prélevé en porte-à-porte :

2021 : Volume annuel = 241.000 kg

2022 : Volume annuel = 234.040 kg

2023 : Volume annuel = 243.180 kg (*extrapolation pour les 2 derniers mois*)

Répartition des déchets organiques par rapport aux déchets ménagers résiduels



La fraction organique des déchets collectés annuellement représente environ 30% des déchets ménagers (hors PMC et Papiers – cartons) collectés en 2023 sur le territoire gesvois.

ENCOMBRANTS – RESSOURCERIE NAMUROISE

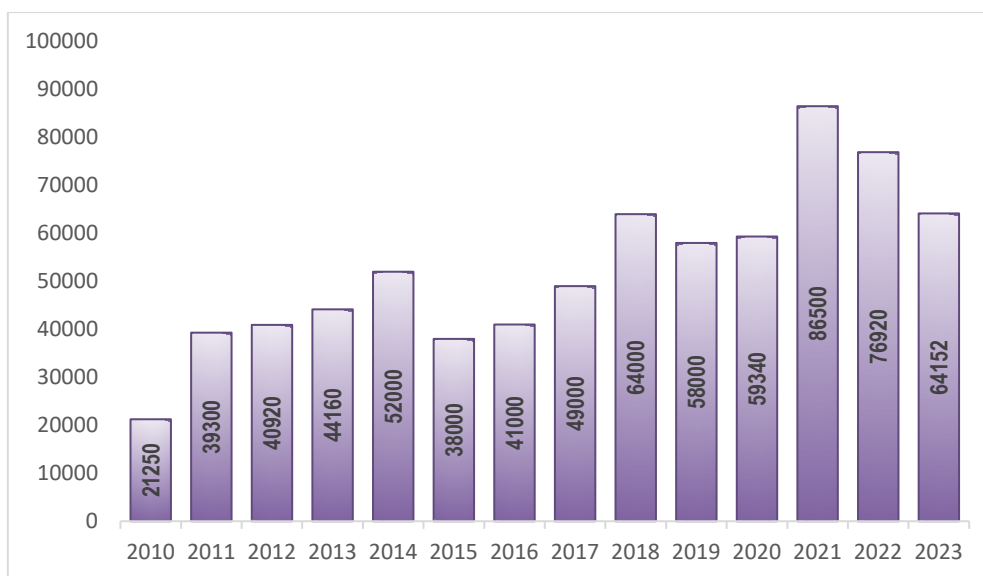
La Ressourcerie Namuroise assure un service de proximité de collecte gratuite d'encombrants chez le particulier (en bon et en mauvais état), suivi d'un tri et d'une gestion globale des déchets.

Les Gesvois ont donc accès à l'enlèvement de leurs encombrants. Il suffit de téléphoner afin de prendre rendez-vous et le personnel de la Ressourcerie vient chercher, à domicile, ces déchets qui sont recyclés à plus de 90 %.

Site internet : www.laressourcerie.be - ☎ 081/260.400

Evolution de la prise en charge annuelle des encombrants par la Ressourcerie Namuroise (en kg)

2023 : Extrapolation sur base des 10 premiers mois 2023



PMC (BOUEILLES EN PLASTIQUE – EMBALLAGES EN MÉTAL – CARTONS À BOISSONS)

Depuis fin 2019, une collecte élargie des PMC a été mise en œuvre. De nombreux emballages plastiques peuvent désormais être mis dans les sacs bleus.

Pour plus d'informations : <https://www.bep-environnement.be/trier-ses-dechets/>

Volume annuel collecté en porte-à-porte :

2021 : Volume annuel = 192,67 tonnes

2022 : Volume annuel = 198,92 tonnes

2023 : Volume annuel = 220,20 tonnes (*extrapolation pour les 2 derniers mois*)

PAPIERS - CARTONS

Des conteneurs spécifiques de 240 litres sont en vente, pour ceux qui le désirent, à l'Administration communale au prix de 56€.

Pour toute commande et/ou renseignement : service population de la Maison communale : 083/670.212

Volume annuel collecté en porte-à-porte :

2021 : Volume annuel = 293,61 tonnes

2022 : Volume annuel = 276,48 tonnes

2023 : Volume annuel = 249,91 tonnes (*extrapolation pour les 2 derniers mois*)

AUTRES LIEUX DE COLLECTES

BULLES À VERRES

Emplacement des bulles à verres :

Gesves	- Chaussée de Gramptinne (au pied de la rue Les Forges) - Parking de l'Eglise de Gesves - Rue Grande commune - Rue des Hautes Arches - Hall omnisport - Rue de la Pichelotte - Rue de Goyet
Faulx-Les Tombes	- Rue de Jausse (Camping) - Place de l'Eglise - Rue de la Goyette
Haltinne	- Rue de Chaumont - Rue de Haut-Bois
Sorée	- Rue du Rond Bois (Cimetière)
Mozet	- Rue des Deux Chênes

Volume annuel prélevé aux bulles situées sur la commune :

2021 : Volume annuel = 234,88 tonnes

2022 : Volume annuel = 250,39 tonnes

2023 : Volume annuel = 234,07 tonnes (*extrapolation pour les 2 derniers mois*)

PARCS À CONTENEURS

Heures d'ouverture :

- ~ Du mardi au samedi : de 9h00 à 17h00
- ~ Fermeture : dimanche – lundi et jours fériés

Parcs les plus proches :

- ~ Assesse-Gesves – Corioule (N4) ☎ 083/65 68 24
- ~ Ohey – Route de Ciney ☎ 0473/94 15 57
- ~ Frisée (Hamois) ☎ 083/61 27 68
- ~ Sclayn (Andenne) ☎ 085/84 67 77
- ~ Naninne (Namur) ☎ 081/40 24 68

Pour plus d'informations : <https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/>

Les coûts d'exploitation des parcs sont mutualisés, un Gesvois peut se rendre dans n'importe quel parc de la Province de Namur.

DÉCHETS MÉNAGERS – CONCLUSIONS

La Région Wallonne applique le « prélèvement-sanction » qui consiste en une taxe imputée aux communes qui sanctionne la production de déchets ménagers excédant un seuil fixé par décret.



Pour 2022 et pour la taille de notre commune (< à 10.000 habitants), ce seuil est fixé à 200 kg de déchets ménagers par an et par habitant. Avec une moyenne estimée de 68,88 kg par habitant – *sources BEP-Environnement*.

⇒ **LA COMMUNE DE GESVES NE SERA PAS PENALISEE.**

Pour 2023, le volume de déchets ménagers par habitants est estimé à 71,18 kg par an et par personne.

DÉCHETS MÉNAGERS – OFFICE WALLON DES DÉCHETS

Le coût-vérité résulte de l'application du principe du **pollueur-payeur** : l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers dans une commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers. La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.

Le **taux de couverture du coût-vérité** se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses. Depuis 2012, **ce taux doit se situer entre 95 et 110 %**.

Chaque année, les communes wallonnes ont l'obligation de transmettre à l'Office Wallon des Déchets les statistiques relatives à cette législation.

Le service gère annuellement :

- **FEDEM** : dossier adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (échéance : avril 2023 – données 2022).
- **Coût-vérité réel** : dossier adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers (échéance : septembre 2023 – données 2022).
- **Coût-vérité budget** : dossier adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir (échéance : novembre 2023 – données 2024).

Tableau comparatif des prévisions budgétaires ÷ au coût réel

	Coût-Vérité - Budget	Coût-Vérité - Réel
2015	104 %	105 %
2016	103 %	101 %
2017	103 %	105 %
2018	103 %	101 %
2019	99 %	95 %
2020	98%	94 %
2021	99 %	96 %
2022	98 %	95%
2023	101%	
2024	105%	



OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

AGENT TRAITANT : NATALIA GONZALEZ

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2022-2032

Sur base d'un état des lieux de la commune, le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) fixe des objectifs clairs à atteindre et des actions concrètes à entreprendre dans les villages pour la dizaine d'années à venir. **Ce document en 6 parties** est en constante évolution jusqu'à sa validation finale par la Commission Locale de Développement Rural et son approbation par le Conseil communal.

Il est composé de six parties :

1. Une analyse des caractéristiques de la commune
2. Les résultats de la participation de la population
3. La rédaction d'un diagnostic partagé résultant de la confrontation des 1^o et 2^o et l'élaboration d'une vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de dix ans
4. La stratégie de développement énoncée sous forme d'objectifs spécifiques à la commune
5. Les projets visant à atteindre les objectifs
6. Un tableau récapitulatif détaillant les différents projets, la planification temporelle, les intervenants financiers et les objectifs poursuivis.

Le 2^{ème} PCDR de Gesves a été approuvé par le Gouvernement Wallon le 17 février 2022 pour une durée de 10 ans. La phase de mise en œuvre a donc débuté cette année.

Il est composé de 62 projets répartis dans le temps et programmés en 3 lots :

- **Le lot 1 : les projets à initier entre 2022 et 2025**
- **Le lot 2 : les projets à initier entre 2026 et 2029**
- **Le lot 3 : les projets à initier entre 2030 et 2032**

Cette répartition reste indicative et la souplesse est de mise en fonction des opportunités et des besoins de la population. Ces projets émanent directement des consultations de la population organisées entre 2017 et 2021. Ils constituent donc des réponses directes aux besoins et demandes des habitants de la commune.

La liste complète des projets du PCDR est disponible sur <https://www.pcdr-gesves.info>

PREMIÈRES FICHES-PROJETS ACTIVÉES ET CONVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Lot 1 Fiche 2 Réalisation d'une étude urbanistique et programmatique pour la reconversion des bâtiments RTG à Gesves : le Conseil communal a adopté en novembre 2022 une convention confiant au Bureau Économique de la Province (BEP) une mission d'ouvrage en vue de la réalisation d'une étude urbanistique et programmatique pour la reconversion des bâtiments RTG à Gesves :

Les agents du BEP ont rencontré plusieurs acteurs et usagers du centre de Gesves afin d'établir un diagnostic du centre de Gesves.

Avril 2023 : Première réunion de travail entre le BEP et la commune – Diagnostic, propositions, contraintes.

Novembre 2023 : Réunion relative aux alternatives de spatialisation des constructions projetées, des espaces verts, et des voies de circulation.

Lot 1 Fiche 15 Rénovation du centre récréatif et de la maison des jeunes de Sorée en maison rurale polyvalente, et aménagement des abords : cette fiche a été activée dans le cadre d'un appel à projets intitulé « Cœur de village » lancé par le SPW et soumis par le Collège communal le 15 septembre 2022. Des remarques ont été émises par le pouvoir subsidiant. **Le permis d'urbanisme a été introduit le 20 octobre 2023.**

Lot 1 Fiche 18 Rénovation du centre récréatif de Mozet en maison de village et aménagement des abords + Lot 3 Fiche 57 Création d'un réseau de chaleur à Mozet – réalisation d'une étude de pertinence et mise en œuvre éventuelle : la commune est dans l'attente de l'approbation de notre première « Convention DR (1^{er} projet PCDR de Gesves 2022-2032 subventionné par le Développement rural) » par la Ministre Tellier. Il s'agit d'un projet de rénovation du centre récréatif (isolation, changement des châssis, couplage du chauffage avec la future école de Mozet via un réseau de chaleur à plaquettes locales).

Lot 1 Fiche 9 Aménagement des entrées de villages : cette fiche a été mise en suspens du fait de l'impossibilité de financer plusieurs projets en même temps et de ce fait favoriser le subventionnement de la fiche 18 qui demande plus d'investissements. Toutefois, un travail de repérage des entrées de village a été réalisé par la CLDR.

LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La CLDR est une commission consultative communale composée d'au moins 3/4 de citoyens, et de représentants du Conseil communal. Elle est le lieu principal de co-construction, puis de suivi de la mise en œuvre du Programme Communal de Développement Rural c'est à dire une stratégie de développement de la commune pour les 10 ans à venir, avec des objectifs et des projets concrets pour améliorer le cadre et la qualité de vie des Gesvois. Les membres de la CLDR ont pour objectif de jouer un rôle de relais entre les habitants et les mandataires communaux, et d'accompagner les projets de la commune.

La composition actuelle de la CLDR a été approuvée par le Conseil communal du 27 février 2019. Monsieur Martin VAN AUDENRODE, Bourgmestre, en est le Président. La CLDR compte 49 membres issus des différents villages de l'entité.

En 2023, la CLDR s'est réunie 4 fois. De nombreuses réunions de coordination se sont tenues également entre la FRW et l'Administration communale.

BUDGET PARTICIPATIF

Tous les deux ans, sur proposition de la CLDR, une Commune disposant d'un PCDR en cours de validité peut solliciter une subvention de maximum 10.000 euros dans le cadre d'un projet de budget participatif. Le taux de subvention est de 50 % c'est-à-dire que chaque euro investi par la Région wallonne doit aussi l'être, au minimum à part égale, par la Commune concernée.

En novembre 2022, le Conseil communal a approuvé le Règlement du budget participatif de développement rural proposé par la CLDR et a imputé une dépense de 10.000 euros au budget extraordinaire 2022.

En août 2023, la Commune a reçu l'accord de subvention à la commune de Gesves pour le budget participatif d'un montant de 10.000 euros de la Ministre de la Ruralité.

Suite à l'appel à projet lancé en avril dernier, **3 projets ont été introduits** par des associations de citoyens et une asbl. Début juillet, le Comité de sélection composé des membres de la CLDR a analysé la recevabilité des projets sur la base des 11 critères de la grille d'analyse prévue par le règlement. A l'issue de cette analyse, **2 projets ont été retenus**. Le 3ème projet a été jugé non recevable au vu du critère de durabilité (matériaux jugés non durables, aménagement non permanent avec montage et démontage). Le montant total des deux budgets retenus étant inférieur à 20.000€, la phase de vote fût inutile. Les projets sélectionnés seront réalisés pour mai 2024 au plus tard.

Projets retenus :

- « **Haut-Bois en éveil, rapproche ses habitants solidaire** ». Ce projet permettra notamment d'aménager un abri couvert avec une table et des bancs, un BBQ, des arceaux à vélo sur le site de la plaine de jeux et du verger de Haut-Bois.
- « **Terrain de pétanque** », projet qui sera aménagé avec un banc sur le site de la plaine de jeux de Sorée.

Ces deux projets permettront de renforcer la convivialité au sein de nos villages !

GROUPES DE TRAVAIL

Des groupes de travail (Biodiversité, Logement, etc.) et diverses Commissions (Climat, Agriculture, etc) ont été mis en place sur la Commune. Bien que ces groupes n'émanent pas directement de l'ODRII, ils participent à faire évoluer le PCDR en ce sens que leurs actions contribuent à l'aboutissement de certaines fiches projets du programme.

COMMUNICATION

Les PV, l'actualité, les photos, les enquêtes... sont disponibles sur www.pcdr-gesves.info

Les dernières informations et actualités sont sur www.facebook.com/PCDRdeGesves/



BIEN-ÊTRE ANIMAL

AGENT TRAITANT : INGRID CAUWERS

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Notre Commune est dotée d'un plan de stérilisation des chats errants et de crédits budgétaires pour permettre ces stérilisations par des vétérinaires du territoire, ayant signé une convention avec la Commune. (Mme DEBARSY-LEGRAND, Mr LEDOUX, Mme DAUBE et Mme GOVAERTS)

Cette année, nous avons reçu une subvention du SPW de 5.000.00 € pour les différentes actions menées dans notre commune.

Evolution des actes vétérinaires :

	2023	2022	2021	2020	2019
Castration (♂)	19	19	8	9	6
Stérilisation (♀)	19	18	16	18	13
Euthanasie	0	3	4	4	6
TOTAL	38	40	28	31	25

NOURRISSAGE DES CHATS ERRANTS SUR LE TERRITOIRE GESVOIS

La commune de Gesves offre aux citoyens et citoyennes qui le souhaitent la possibilité de nourrir les chats errants sur le domaine public du territoire communal, sans pour autant déroger aux dispositions du Règlement général de police. Cette autorisation est contractée via la signature d'une charte entre la commune et le/la citoyen·ne et symbolisée par la remise d'une carte d'autorisation de nourrissage. Cette carte est gratuite et permet de nourrir les chats errants en toute légalité.

A ce jour, il n'y a eu aucune demande.

CHIENS RECONNUS DANGEREUX

Evolution des déclarations :

	2023	2022	2021
Déclarations	1	6	3
Déclarations en cours	0	0	0



PERMIS DE DÉTENTION D'ANIMAUX

Depuis le 1er juillet 2022, il faut présenter un extrait du fichier central, démontrant que l'on n'est pas déchu du permis de détention d'un animal lors de l'achat ou de l'adoption d'un animal de compagnie.

Toute personne majeure en dispose d'office. Il peut cependant être retiré en cas de mauvais traitement envers un animal. La déchéance est prononcée pour une période déterminée, (de quelques mois voire à vie, en cas de récidive).

En 2023, l'administration a délivré 287 extraits du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal.

ENERGIE

AGENT TRAITANT : SERGE LEFRANÇOIS 3/5 TEMPS

L'année 2023 a été marquée par le recrutement d'un Conseiller en énergie à partir du mois de mai 2023.

FORMATIONS

- « Complétude des PEB pour les permis d'urbanisme » – UVCW
- « Certification PEB des bâtiments accessibles au public » – IFAPME

AIDE ET ASSISTANCE À LA POPULATION

La population consulte régulièrement le service énergie par téléphone, par mail ou de visu.

	Nombre de demandes cumulées depuis 2010	Nombre de réponses/conseils	Nombre d'interventions chez les demandeurs
2020	1009	1009	1
2023	1013	1013	3

Les interventions chez les demandeurs portaient en 2023, essentiellement sur l'enveloppe des bâtiments et les économies d'énergie.

PEB

L'octroi de permis d'urbanisme est, entre autres, conditionné par le respect d'exigences de performance énergétique des bâtiments liées à la transposition d'une directive européenne en réglementation wallonne. Ces exigences sont régulièrement renforcées afin d'atteindre le standard Q-ZEN.

Exigences PEB pour les nouvelles constructions résidentielles			
Niveau K	Niveau Ew	Espec	Standard
<=35	<=45	<=85	Q-ZEN

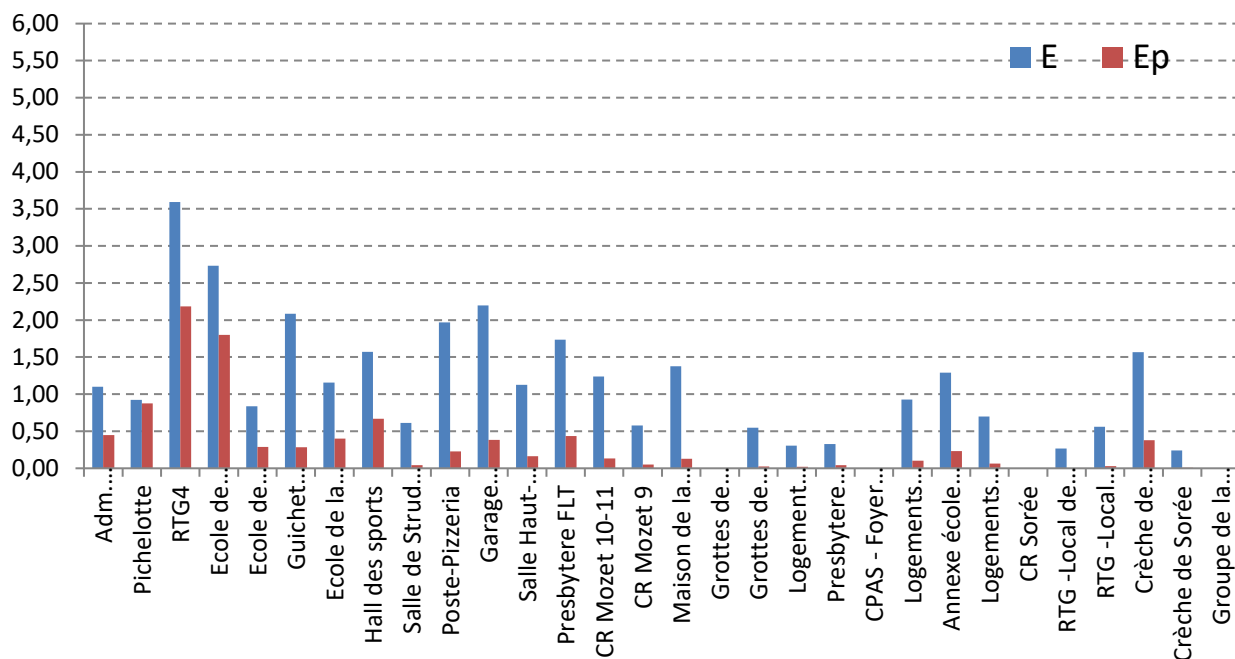
Il n'y a pas eu de dossiers analysés par le Conseiller en énergie en 2023. Suite à l'absence de Conseiller en énergie, cette analyse est faite au service Urbanisme.

CADASTRE ÉNERGÉTIQUE

Le cadastre énergétique des bâtiments communaux, actualisé annuellement, est un outil qui permet de fixer les priorités d'interventions pour l'amélioration de la qualité de l'enveloppe des bâtiments et ainsi réduire les consommations pour les besoins de chauffage.



Coefficients E et Ep des bâtiments - Cadastre Energie 2022



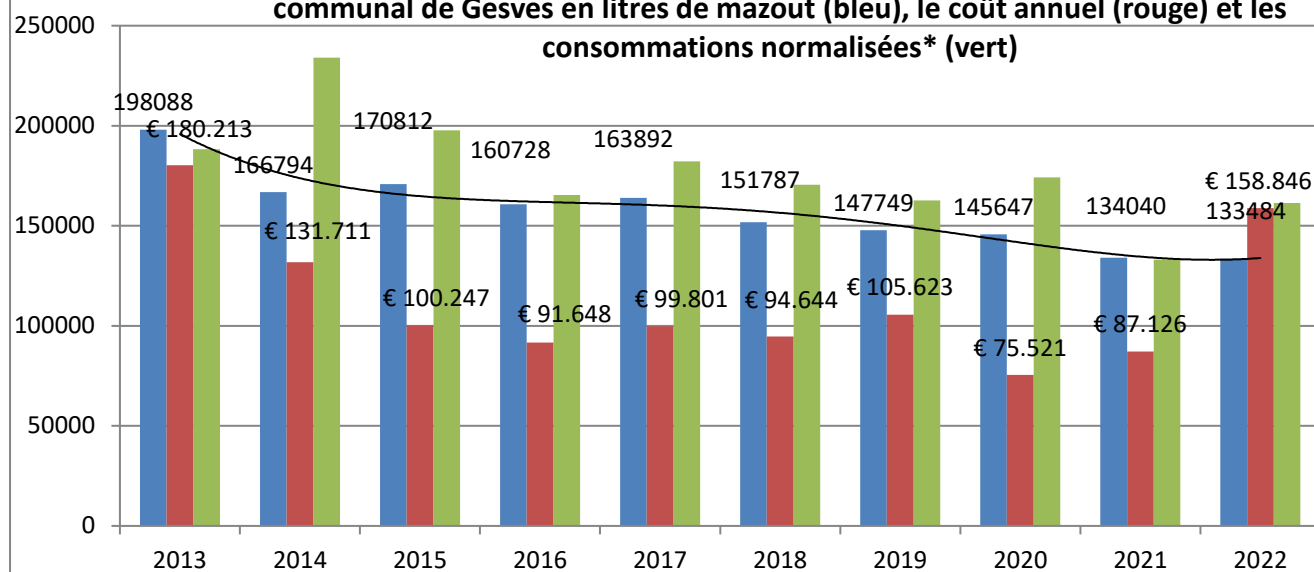
Les bâtiments qui méritent une attention particulière sont RTG4 et l'école de l'Envol.

COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les années «COVID» ont été synonymes de consommation particulièrement basse. L'année 2022 est particulièrement inquiétante d'un point de vue consommation avec un, presque, doublement de la facture énergétique.

La remise en ordre de la comptabilité pour les années 2021 et 2022 est une priorité du conseiller en énergie.

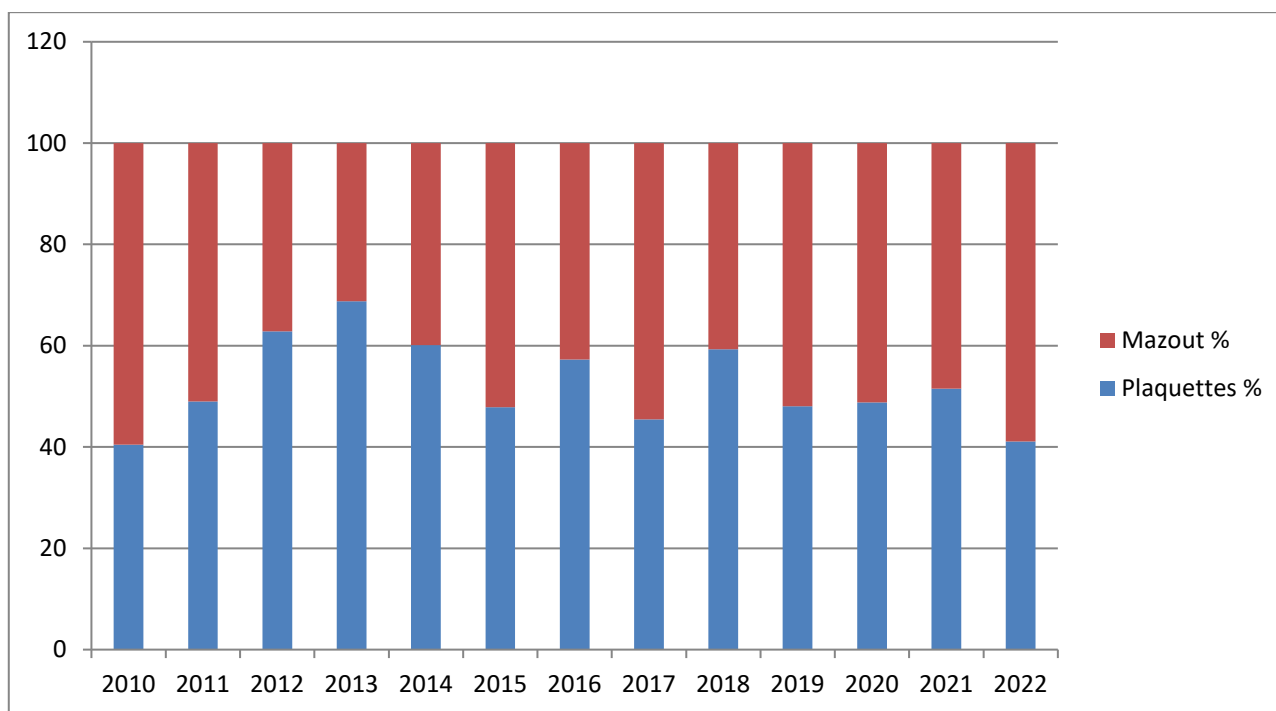
Evolution des consommations pour les besoins de chauffage du bâti communal de Gesves en litres de mazout (bleu), le coût annuel (rouge) et les consommations normalisées* (vert)



Les consommations normalisées sont les consommations annuelles d'énergie rendues « insensibles » aux conditions climatiques.

BOIS-ENERGIE

Le bâtiment de la Pichelotte utilise depuis 2009 un système mixte Bois-Energie et Mazout composé de deux chaudières au mazout de 60kW et une chaudière à plaquettes de 100kW qui transforment en moyenne par an les deux conductibles en 470MWh pour les besoins de chauffage.



En 2022 la part du bois était de 40%.

Depuis quatre années, la production locale de plaquettes couvre les besoins en Bois-Energie de la Pichelotte avec des quantités annuelles de l'ordre de 250 à 300 MAP (m³ apparent plaquettes) qui équivalent à 22500 à 27000 litres de mazout. Cette production ne suffit pas à couvrir l'ensemble des besoins annuels en plaquettes.

AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Un audit d'une partie de l'école de la Croisette a été réalisé en vue de répondre à l'appel à projet PIE de la FWB.

Un audit de l'école de l'Envol a été réalisé. Cet audit a deux objectifs principaux, le premier est de mettre en évidence les possibilités d'amélioration de son bilan énergétique, le second est d'avoir des informations complémentaires pour le projet de réseau de chaleur avec la salle de l'Entité et la crèche.

CERTIFICAT PEB DES BÂTIMENTS PUBLICS

La directive européenne 2010/31/UE du 19 mai 2010 sur la performance Énergétique des bâtiments donne un rôle d'exemplarité aux pouvoirs publics. Ainsi, elle impose, l'affichage d'un certificat PEB (établi par un auditeur agréé), de manière visible, dans les bâtiments occupés par une autorité publique lorsqu'une superficie de plus 250 m² est fréquemment visitée par le public.

Suite à la formation suivie avec succès d'auditeur des bâtiments publics, notre Conseiller en énergie est agréé et pourra réaliser la certification des bâtiments communaux.

RÉALISATIONS ET PROJETS

Ecole de la Croisette.

Une subvention UREBA exceptionnel a été octroyé par le SPW à la commune pour des travaux d'isolation des plafonds, des murs par l'intérieur et d'installation d'un système de ventilation contrôlée. Ce projet est en voie de réalisation

Chaufferie Bois-Energie à l'école de l'Envol.

Le système de chauffage de l'école de l'Envol est composé de quatre chaudières au mazout réparties dans trois chaufferies. Une étude est en cours avec le soutien technique de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) pour remplacer le système de chauffage au mazout de l'école de l'Envol, de la salle de l'Entité et de la crèche par une chaufferie unique au Bois-Energie avec un réseau de chaleur.

Régulation et amélioration des systèmes de chauffage.

Les bâtiments RTG4, Foyer Saint Antoine, Administration communale et Pichelotte sont particulièrement énergivores. Des actions et objectifs ont été mis en place visant à améliorer la régulation et l'isolation du système de chauffage de ces bâtiments.

Implantation de l'Envol à Mozet.

La possibilité de faire un réseau de chaleur entre la nouvelle école et le Centre récréatif est à l'étude. Les plans de l'école sont réalisés.

POLITIQUES LOCALES ENERGIE DURABLE ET CLIMAT (POLLEC)

AGENT TRAITANT : ELIABEL HENNART & SÉBASTIEN BURY

Suite au nouvel appel à projet POLLEC 2022, Eliabel HENNART, agent POLLEC depuis avril 2021, a été pérennisée à mi-temps et Sébastien BURY a été engagé à mi-temps au 1^{er} juin 2023.

MISSIONS

- Coordination des Politiques Locales Energie durable et Climat en vue de répondre aux objectifs de réduction des émissions de CO₂ du territoire (55% à l'horizon 2030) suite à l'inscription à la Convention des Maires (2016) et au vote d'urgence climatique (19/12/2019)
- Mise en place du Plan d'Actions Energie durable et Climat adopté en 2022
- Animation des commissions citoyennes : Commission climat et Commission cyclable
- Montage de dossiers d'appel à projets en vue de bénéficier de subsides pour mener à bien les politiques POLLEC (UREBA exceptionnel 2022 et POLLEC 2022)
- Mise en place d'actions de sensibilisation en lien avec les politiques POLLEC : Semaine de la Mobilité, As du climat, Journée de l'arbre

POLLEC 2022 – RESSOURCES HUMAINES

Animation du PAEDC : La Commune de Gesves est inscrite à la Convention des Maires en son nom propre depuis juin 2022. Dans ce contexte, la Commune a décidé de solliciter les subsides POLLEC 2022 et a engagé en juin 2023 un second coordinateur POLLEC communal à mi-temps.

Convention des Maires : Les coordinateurs POLLEC ont chacun participé aux 4 ateliers obligatoires, mis en place par le Bureau régional de la Convention des Maires. Ces ateliers étaient destinés à accompagner les coordinateurs POLLEC dans l'utilisation des outils (POLLEC, Adapte ta commune), à la mobilisation citoyenne autour du PAEDC, à la mobilité durable etc.

Des ateliers supplémentaires, organisés par le Bep, ont été suivis par les deux coordinateurs.

Les coordinateurs suivent une formation "Adapter les territoires face aux changements globaux", donnée par Academia. Deux ateliers ont été suivis en 2023.

APPEL À PROJETS UREBA (ACTIONS COMMUNALES DU PAEDC)

Appel à projets UREBA exceptionnel 2022

- Haltinne-Rue Léon Pirsoul 1A,1B,1C,1D : Rénovation énergétique de 4 logements (isolation des faux-plafonds ; du hall d'entrée ; remplacement des châssis) : préparation du dossier de candidature en vue de l'obtention du subside. En attente de la réponse de la Région wallonne prévue en 02/2024
- Gesves-Point Info Tourisme-chaussée de Gramptinne 110 : Rénovation énergétique des bureaux (isolation du grenier ; remplacement des châssis) : préparation du dossier de candidature en vue de l'obtention du subside. En attente de la réponse de la Région wallonne attendue en 02/2024



- Gesves-La Poste - chaussée de Gramptinne 108 : Rénovation énergétique des bureaux (isolation du grenier ; remplacement des châssis) : préparation du dossier de candidature en vue de l'obtention du subside. En attente de la réponse de la Région wallonne attendue en 02/2024

Par ailleurs en partenariat avec le Conseiller en Energie engagé en mai 2023, une réflexion est menée sur les travaux économeurs d'énergie à mener dans les bâtiments communaux très énergivores et sur la sensibilisation des occupants (organisation d'un apéro Energie le 28 novembre à destination du personnel communal).

VOLET MOBILITÉ - ACTION 3 DU PAEDC

Semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre : organisation des actions suivantes :

- Journée de la mobilité : Balade des artisans – 20 participants
- Défi mobilité à destination des agents communaux : 12 agents y ont participé, ce qui a permis d'éviter plus de 1.000 kms parcourus en voiture et quelques 530 kg de CO₂ relâchés dans l'atmosphère.

SENSIBILISATION : AS DU CLIMAT - ACTION 5 DU PAEDC

As du climat Edition 2022-23

Sensibilisation citoyenne, réalisée grâce à la subvention POLLEC 2021, autour des sujets suivants : mobilité/biodiversité/achats durables/énergie. Les Thématiques sont chacune abordées une fois par mois de septembre à juin sous la forme d'ateliers de fabrication, de visites de terrain, de conférences et ciné-débat.

22 rencontres ont eu lieu de janvier à juin 2023. Nombre de participations : 200

As du climat Edition 2023-24

Lancement de la seconde édition des As du climat fin septembre.

La soirée de lancement a rassemblé une vingtaine de personnes, tandis que les inscrit.e.s aux défis ont dépassé les 40 personnes.

12 rencontres ont eu lieu de septembre à décembre 2023. Nombre de participations : 112

POLITIQUES URBANISTIQUES DURABLES - ACTION 9 DU PAEDC

L'action est menée en collaboration avec les coordinateurs POLLEC des communes d'Assesse et de Profondeville. Elle a pour objectif de définir une Note d'orientation à l'attention des candidats bâtisseurs-rénovateurs pour les guider dans l'intégration de critères climatiques dans leur projet. Quatre rencontres ont eu lieu entre coordinateurs ; un projet de document est soumis en fin 2023 à la relecture des responsables des Service Urbanisme de chacune des trois communes en vue d'une rencontre le 25 janvier 2024.

ENERGIE - SENTIER PÉDAGOGIQUE - ACTION 13 DU PAEDC

Les dossiers liés aux économies d'énergie menés par la coordinatrice POLLEC sont présentés dans la rubrique ENERGIE.

Un sentier pédagogique sur la thématique de l'énergie a été inauguré en partenariat avec le GAL des Tiges et Chavées (fiche 13) dans le cadre de la sensibilisation aux énergies renouvelables.

Les coordinateurs POLLEC ont suivi la formation de Guide Energie organisée par le GAL. Une première visite guidée a eu lieu le 14 octobre dans le cadre des As du climat.

BIODIVERSITÉ - ACTION 21 DU PAEDC

Le recensement des haies et arbres remarquables a été initié afin de permettre la mise à jour officielle de ces éléments à haute valeur biologique ou patrimoniale. L'application BiomMap est utilisée grâce à un partenariat avec le GAL Meuse@campagne.

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST - CEM

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE ROULAGE

Sur la base des points noirs notamment relevés par les membres de la Commission sécurité routière différents aménagements nécessitant des règlements complémentaires de roulage validés par le SPW ont été et approuvés par le Conseil communal :

Séance du Conseil :	Décision :
25 janvier 2023	Règlement complémentaire de roulage - Rue de Muache - PST 2.2.9.6 & 2.2.9.8. - Etablissement d'une zone 30
26 avril 2023	Règlement complémentaire de roulage – Rues de la Pichelotte, Sainte Cécile et Impasse des Chalets - PST 2.2.9.6 & 2.2.9.8. - Etablissement d'une zone 30
30 août 2023	Règlement complémentaire de roulage – Rue du Chaurlis - PST 2.2.9.7. - Accès limité
30 août 2023	Règlement complémentaire de roulage – Ruelle Burton et rue El roue - PST 2.2.9.6 & 2.2.9.7. Etablissement d'une zone 30
30 août 2023	Règlement complémentaire de roulage – Rue du Chaunois - PST 2.2.9.7 Etablissement d'une zone 30
22 novembre 2023	Règlement complémentaire de roulage - Faulx-Les Tombes - Rue la Goyette - Passage pour piétons - PST 2.2.9.6.
22 novembre 2023	Règlement complémentaire de roulage - Faulx-Les Tombes - Rue de Jausse - Passage pour piétons - PST 2.2.9.6.
22 novembre 2023	Règlement complémentaire de roulage - Faulx-Les Tombes - Rue du Commerce - Passage pour piétons - PST 2.2.9.6.
22 novembre 2023	Règlement complémentaire de roulage - Organisation du Stationnement - Rue Petite Gesves à Gesves
22 novembre 2023	Règlement complémentaire de roulage - Rue du Pourrain à Gesves - Établissement d'une priorité de passage - PST 2.2.9.6.
22 novembre 2023	Règlement complémentaire de roulage - Rues Inzéculot - du Paradis et Ry des Fonds à Gesves - Établissement d'une zone 30 - PST 2.2.9.6
22 novembre 2023	Règlement complémentaire de roulage - Rues Golette - Champia - Chauhez à Gesves - Établissement d'une zone 30 - PST 2.2.
22 novembre 2023	Règlement complémentaire de roulage - Rues du Piroy - de Han - des Raspailles à Haltinne - Établissement d'une zone 30 - PST 2.2.9.6
22 novembre 2023	Règlement complémentaire de roulage - Rue Al Casette - Haltinne - Circulation en sens unique limité - PST 2.2.9.6
22 novembre 2023	Règlement complémentaire de roulage - Faulx-Les Tombes - Rue de la Briqueterie - Zone de rencontre - Aménagement de deux dispositifs surélevés - PST 2.2.9.6.
22 novembre 2023	Règlement complémentaire de roulage - Faulx-Les Tombes - Rue de Gesves - Modification des dévoiements - PST 2.2.9.2.



Par ailleurs, des radars préventifs sont installés dans différentes rues de l'entité afin de sensibiliser les automobilistes et les inciter à réduire leur vitesse. Des bâches avec une image et l'inscription « Un enfant peut surgir n'importe quand » sont également installées à proximité des écoles ou lors de manifestations.

GESVES COMMUNE CYCLABLE

Dans le cadre de l'appel à projet **PIWACY 2019-2021**, la commune a obtenu un subside de 300.000€, le marché public de travaux relatif au projet de liaison cyclable « voie centrale banalisée » entre Gesves et Faulx-les tombes a été attribué par le Collège communal le 16 octobre 2023 et notifié à l'Ets ayant remporté ce marché. Les travaux pourront débuter dès ce printemps 2024.



Comme annoncé, la commune a cette année, fait l'acquisition et procédé au placement de panneaux dépassement cycliste, 1m en agglomération et 1,5m hors agglomération.

Dans le cadre du **Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI)** approuvé par le Conseil en mai 2022, le Collège a décidé d'activer les Fiches 15&16 relatives à l'aménagement, en agglomération sur les rues de l'Eglise et la Goyette à Faulx-Les Tombes, d'une piste cyclable suggérée réalisée par des bandes ocre de 90 cm, et de mettre en place des dévoiements rue de l'Eglise.

En outre, différentes actions ont été menées dans le cadre de la **semaine de la mobilité** en septembre dernier. : Repair vélo, balade vélos à la rencontre d'artisans locaux et balades autour du Vicigal.

Les projets cyclables se développent donc peu à peu sur la commune : une bande cyclable colorée traverse le cœur du village de Gesves sur la chaussée de Gramptinne (du début à la fin de l'agglomération), des pistes cyclables sont marquées rue Baty Pire, Fau Saint Anne ainsi qu'à Sorée (rue de la Croisette, du Centre, rond Bois, Bourreliers, sur la Forêt). D'autres projets de bandes colorées ont été décidés à Faulx-Les Tombes à proximité de l'école : rue de l'église et rue de la Goyette.

Le projet du **VICIGAL**, mené par le GAL depuis plusieurs années en partenariat avec les communes concernées est entré dans sa phase de réalisation. Ce projet de piste cyclo-piétonne reliant Yvoir à Huy et passant par Gesves est subsidié à 90 % par la Région wallonne. Il s'inspire du tracé de l'ancien chemin de fer vicinal reliant la gare de Courrière à Ben-Ahin. Les travaux relatifs à la liaison sur Gesves ont débuté en août. A Gesves, le cheminement se fera principalement en site propre. Le revêtement qui a été privilégié est un empierrement stabilisé compacté.



LOGEMENTS

EN SYNERGIE COMMUNE & CPAS



AGENTS TRAITANTS :

- ARNOULD Stéphanie - Agent d'administration : état des lieux, gestion des réclamations et relais avec le service technique
- GENON Marie - Assistante sociale : gestion des dossiers sociaux pour les attributions de logements.
- MOTTE Fabrice- Chef du service technique f.f. : planification des interventions techniques.

Une seule adresse pour toutes les questions citoyennes : logement@gesves.be

INTRODUCTION

Le droit à un logement décent est un droit fondamental et un objectif primordial indissociable de la dignité humaine. La Commune est un des acteurs clés dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec le Centre Public d'Action Sociale, les Logis Andennais, l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney, le Groupe d'Action Local et le SPW.

Le Collège communal poursuit son action en matière de logement social, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

LES MISSIONS DU « SERVICE LOGEMENT »

Le service logement a pour mission d'écouter, d'informer, d'aider, d'orienter et de conseiller les citoyens pour tout ce qui a trait au logement, à savoir :

- Aider et orienter les personnes à la recherche d'une habitation ;
- Apporter une aide administrative ;
- Assurer le suivi des demandes de logements à caractère social ;
- Informer les citoyens sur les aides et primes accordées par la Région Wallonne en matière de logement et l'octroi de prêts pour construire ou transformer une habitation ;
- Relayer pour les constats d'insalubrité et orienter les propriétaires ou locataires en litige vers les services compétents ;
- Être le relais entre l'Agence Immobilière Sociale et la Commune ;
- Être le relais entre les Logis Andennais et la Commune ;

Il veille à donner une réponse adéquate aux citoyens et les oriente vers l'organisme compétent.

Le service logement reçoit les citoyens dans les bureaux du Centre Public d'Action Sociale, rue de la Pichelotte, 9A à 5340 Gesves et est accessible du lundi au vendredi de préférence sur rendez-vous.

LA VISION ET LES OBJECTIFS PRIORISÉS

La déclaration de politique du logement adoptée au Conseil Communal en octobre 2019, vise les priorités suivantes :

- ✓ Mise en place d'une politique favorisant les logements à loyer modéré pour les jeunes.
- ✓ Mise en place d'une politique favorisant des logements adaptés pour les seniors.
- ✓ Continuer la collaboration avec les Logis Andennais et l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney.
- ✓ Améliorer la qualité du bâti et de l'offre de logements.
- ✓ Réfléchir à de nouvelles formes d'habitat et d'habiter.
- ✓ Sensibiliser et aider les citoyens à améliorer l'isolation de leur logement.
- ✓ Création d'un nouveau logement d'urgence.
- ✓ Etablir une procédure d'attribution pour les logements communaux.

Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

La volonté du Collège communal est d'user de toutes les prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logements et devenir, plus encore, un acteur du logement à part entière.

LOGEMENTS ET PST (PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL)

Un grand nombre d'actions ont été réalisées dans le cadre des objectifs définis par le PST adopté par le Collège communal en début de législature (2019).

Fiche PST 2.2.5.1 Créer un deuxième logement d'urgence

- Rue de la Pichelotte 5X sous la gestion du CPAS ✓
- Rue Léon Pirsoul sous la gestion communale transféré sur le site de la Pichelotte (9F) ✓

En mai 2023,

Le logement sis rue Léon Pirsoul 1C a fait l'objet d'un état de la situation en vue d'une reprise en gestion par l'AIS. Un devis chiffré des travaux à réaliser pour la remise en conformité a été remis par le responsable du service technique communal.

Ce sont donc 2 logements d'urgence qui sont mis à disposition sur le site de la Pichelotte pour les personnes dans le besoin, tous deux sont sous la gestion du Cpas.

Durant l'année 2023, les 2 logements d'urgence ont été occupés en continu.

Un accompagnement social spécifique est mis en place avec des visites régulières avec les occupants de ces logements.

Fiche PST 2.2.5.2 Créer ou rénover 10 logements publics supplémentaires

- Remise en location des 4 logements sis rue de la Pichelotte 5 L, M, N, P : attestation de stabilité ✓ et reconditonnement ✓
- Fiche PCDR - Aménager 5 nouveaux logements publics sur le site de la Pichelotte
5 A, B, C, D, E : travaux réceptionnés, abords et ascenseur ✓ et mise en location sous la gestion de l'AIS ✓
- Rénover le bâtiment de la rue des Bourreliers 25, 25A à Sorée et mettre en location les 2 maisons ✓
- Diagnostic POLLEC ✓ Subsidies UREBA ✓ Travaux d'isolation planifiés en 2022. ✓

2023 :

- Diagnostic POLLEC en cours pour l'isolation des logements ILA destinés aux demandeurs de protection internationale.
- Diagnostic POLLEC en cours pour subsidiation travaux d'isolation de l'ancien logement d'urgence rue Léon Pirsoul.
- Audit FEDASIL réalisé pour le 3 logements ILA. Les interventions techniques pour la mise en conformité en termes de sécurité et d'hygiène sont en cours.
- Collaboration avec le PCS en termes d'accompagnement social pour les nouveaux locataires de l'aile centrale (projet terrain de pétanque, aménagement espace commun du couloir, ...)

Fiche PST 2.2.5.3 Evaluer les outils législatifs permettant le développement d'habitats légers et écologiques qui valorisent les ressources régionales

- Missionner le GAL pour la fiche Logement (réflexion en cours avec la Commune) – Note 'Habitations légères (aspects juridiques et pistes d'action)' ✓

Fiche PST 2.2.5.5 Faciliter la création d'habitats générationnels

Le GAL a été missionné pour l'élaboration de brochures :

- 'Division des bâtiments pour des logements de qualité' ✓
- Le logement pour les seniors : Quel logement pour rester dans mon village' ? ✓



LE PARC LOCATIF : 63 LOGEMENTS

- 2 logements d'urgence sous la gestion du Cpas.
- 6 logements sous la gestion de la Commune,
- 4 logements sous la gestion du Cpas (ILA, rue du Haras) et bail de résidence principale (rue Bouchet)
- 51 logements sous la gestion de l'AIS et des Logis Andennais

A noter qu'en 2023, 2 logements sis sur le site de la Pichelotte sous la gestion des Logis Andennais ont fait l'objet d'un avenant au mandat initial. Les 2 logements sont à présent gérés conjointement avec la Commune qui est responsable de l'attribution, du suivi des baux de résidence principale et de leurs renouvellements.

Le Cpas peut également, le cas échéant, implémenter le bail de résidence principale d'une clause particulière relative à l'accompagnement social.

LES INONDATIONS DU MOIS DE JUILLET 2021

En 2023, une famille nombreuse est toujours hébergée dans un logement réquisitionné lors des inondations de 2021. Le service social gère le suivi du dossier pour la recherche d'un autre logement. A ce jour aucune solution n'a été dégagée pour reloger la famille. Une réflexion est en cours afin de régulariser la situation.

LES DEMANDES DE LOGEMENTS EN COURS ET ATTRIBUES

Au vu des crises du logement et de l'énergie actuelles, les demandes de logements se multiplient de manière récurrente. Plusieurs demandes de logements restent hélas sans solution, faute de places.

A noter que certains demandeurs dans le besoin souhaitent malgré tout impérativement rester à Gesves.

RÉDUCTION DU PRÉCOMPTE IMMOBILIER

Un listing des logements a été dressé en vue de l'exonération du précompte immobilier. Les documents utiles ont été transmis aux partenaires gestionnaires des logements afin qu'ils puissent accompagner leurs locataires dans leurs démarches avec le SPW afin de pouvoir bénéficier de la réduction du précompte immobilier.

2 demandes ont été introduites directement au service Logement et ont été réorientées vers la plateforme du SPW qui a repris cette compétence.

LES INTERVENTIONS TECHNIQUES AU SEIN DES LOGEMENTS

Un nombre important de demandes d'interventions techniques très variées sont adressées par les locataires au service Logement.

Les demandes d'interventions pour les logements sous gestion communale ou du Cpas qui sont transmises au service Logements sont automatiquement transférées au secrétariat Travaux en vue de la planification des interventions techniques.

Les demandes d'interventions pour les logements sous gestion partenaires externes AIS et Logis andennais sont redirigées vers le gestionnaire du logement.

Une affiche reprenant les contacts utiles a été diffusée dans l'ensemble des logements gesvois et personnalisée en fonction du gestionnaire du logement.

CONTACTS logements pour
INTERVENTIONS TECHNIQUES
travaux@gesves.be ☎ 083/670.205 (du lundi au jeudi)



LES ÉTATS DES LIEUX, LES BAUX ET CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION

- ▶ 2 logements d'urgence (Pichelotte 5X et 9F) occupés en continu avec 4 entrées, 1 avenant et 2 sorties
- ▶ 4 logements sous gestion Commune sont restés occupés (pas de mouvement)
- ▶ 2 logements nouvellement sous gestion Commune (Pichelotte 5N et 5P) ont fait l'objet de 2 entrées et 1 avenant
- ▶ 1 logement ILA est resté occupé et 2 autres ont fait l'objet de 3 sorties et 2 entrées
- ▶ 1 logement inoccupé (Pirsoul, 1C) : travaux de reconditionnement en attente en vue de reprise de gestion par l'AIS.

Le suivi des dossiers sociaux des familles accueillies au sein de nos logements est assuré par l'assistante sociale attachée au secteur concerné ou celle qui est responsable de la gestion budgétaire des familles.

Des problèmes récurrents

Les dégâts causés au sein des logements, soit par les locataires (manque d'hygiène ou de précaution, négligence, etc.), soit par leurs animaux de compagnies ainsi que la surconsommation d'énergie restent des problématiques soulevées de manière récurrente par les équipes techniques et le service social.

A cela s'ajoute régulièrement le manque de respect de certains locataires à l'égard du personnel technique ce qui peut, à la longue démotiver les meilleures volontés.

En 2023, un outil SPW – MON LOGEMENT ET MOI - a été édité et transmis au service social ainsi qu'aux partenaires gestionnaires avec pour objectif, la sensibilisation auprès des locataires lors des visites domiciliaires sur les questions de l'énergie et de l'entretien du logement.

La mise en place d'une planification plus régulière pour les visites domiciliaires par les assistantes sociales a été instaurée.

Une visite annuelle pour chacun des logements sous gestion Cpas et Commune, en collaboration avec l'agent administratif du service logement et l'assistante sociale ou l'agent technique, sera planifiée dès 2024.

Fiche PST 2.5.1.2 Planifier des ateliers de type éducatifs d'insertion sociale.

En 2023, le projet de collaboration avec le PCS et l'agent Pollec afin de sensibiliser les locataires à ce type de problématiques a été mis en œuvre.

LES LOGEMENTS ILA (INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL) ET INSERTION

Le CPAS dispose de **3 logements** destinés à l'accueil de familles **Demandeuses de Protection Internationale (DPI)**. En 2023 ils ont tous été occupés successivement par des familles de 4 à 7 personnes.

Actuellement suite à l'AUDIT FEDASIL effectué et une série de recommandations notamment en termes de sécurité, 2 des logements sont inoccupés et en cours de remise en conformité.

Les 3 logements ILA, sis rue du Haras, font l'objet de multiples demandes d'intervention, notamment en matière d'humidité et d'isolation.

Depuis 2022, une réflexion est menée avec la Direction du CPAS et le service POLLEC pour le diagnostic de l'isolation de l'ensemble des 3 logements et l'étude de faisabilité du remplacement de la chaudière actuelle par une chaudière d'un autre type (plaquettes-projet biomasse ou autre). L'avis du conseiller en énergie a été sollicité pour cette étude.

Un autre logement est également géré par le Cpas, celui destiné à **l'insertion réinstallation** - rue Bouchet qui accueille actuellement une **famille de 4 personnes**.

Des travaux sont en attente pour ce logement au niveau notamment des canalisations.

ILA ET PST (PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL)

Fiche PST 2.2.4.1 Améliorer la qualité du service étrangers.

Créer des synergies entre la Commune et le Cpas.

Depuis 2021, un agent administratif assure un appui pour l'accueil des personnes DPI en étroite collaboration avec 2 assistantes sociales attachées au service ILA.

La collaboration consiste à :

- L'accueil et la mise à jour des documents et du registre national pour les nouveaux arrivants
- L'élaboration et la participation aux états des lieux (entrées-sorties)
- Le relais vers le service technique pour les interventions
- La communication des informations utiles pour l'audit FEDASIL

La permanence (sur rendez-vous) avec un agent du CAI au sein des bureaux du CPAS a été momentanément suspendue. L'agent du CAI pourra notamment aider à la constitution du dossier de demande de nationalité.

EVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS ... QUELQUES CHIFFRES

Le nombre de dossiers à traiter par le service Logement est en constante évolution au rythme de la situation socio-économique.

Les délibérations du Collège communal traitent des objets relatifs à :

- Bail de résidence principale et enregistrement (MyRent)
- Mise à disposition pour occupation précaire
- Attributions de logement et fins de convention
- Constitution et libération de la caution ou garantie locative
- Interventions techniques et Espaces verts

Les délibérations du Conseil communal traitent principalement des mandats de gestion avec les partenaires.

COMMUNICATION SERVICE - FONCTIONNEMENT

Afin de favoriser une communication transversale entre les différents services communaux intervenants pour le service Logement ainsi qu'avec les partenaires externes, plusieurs réunions ont été organisées :

08/02/2023	Réunion partenaire-gestionnaire - les Logis Andennais (Andenne)	• Statuts particuliers de certains logements • Interventions techniques • Inventaire • Contacts listing
15/05/2023	Réunion interne Cpas (agent administratif et assistante sociale)	• Répartition des tâches • Processus de communication • Contacts listing • Gesves INFO
22/09/2023	Réunion interne Finances-travaux	• Processus communication avec les partenaire-gestionnaires des logements • Interventions techniques et devis-facturation
09/10/2023	Réunion locataire/bourgmestre/échevine logement	• Nuisances sonores au sein d'un logement communal
17/10/2023	Réunion partenaire-gestionnaire – AIS et Espaces verts	• Arrêt de l'entretien et de la tonte des espaces privatifs des logements au 01/01/2024.

COMMUNICATION PRESSE – LOGEMENT

3 articles ont été édités dans le bulletin communal GESVES INFO à la rubrique Logement.

1. Responsabilités interventions techniques dans votre logement public
2. Mon logement et moi
3. Allocation d'Attente Logement (AAL)



VIE SOCIALE



TOURISME

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

L'ÉQUIPE

Les matières liées au développement du tourisme local, soit l'accueil et l'information aux visiteurs, la promotion du territoire gesvois ainsi que la coordination des acteurs locaux et le développement de projets en collaboration avec nos communes partenaires au sein de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne sont traitées au sein de l'Office du Tourisme et de la Culture.



L'équipe compte deux agents communaux :

- Un mi-temps (19h/sem.) pour l'animation du service
- Un appui pour la prise en charge des permanences d'ouverture au public

POINT INFO DE L'OFFICE DU TOURISME ET DE LA CULTURE

Le point info de l'Office du Tourisme et de la Culture est ouvert à la population selon l'horaire suivant :

Du **mardi au vendredi** : de 9h à 13h / sur rdv l'après-midi

Les **samedis** (des vacances de Printemps à la mi-septembre) : de 9h à 13h

Les **dimanches** (deux dimanches des vacances de Printemps hors férié + dimanche de Pentecôte + en juillet et en août) : de 9h à 13h

Fermé tous les lundis + les jours fériés à l'exception du dimanche de Pentecôte

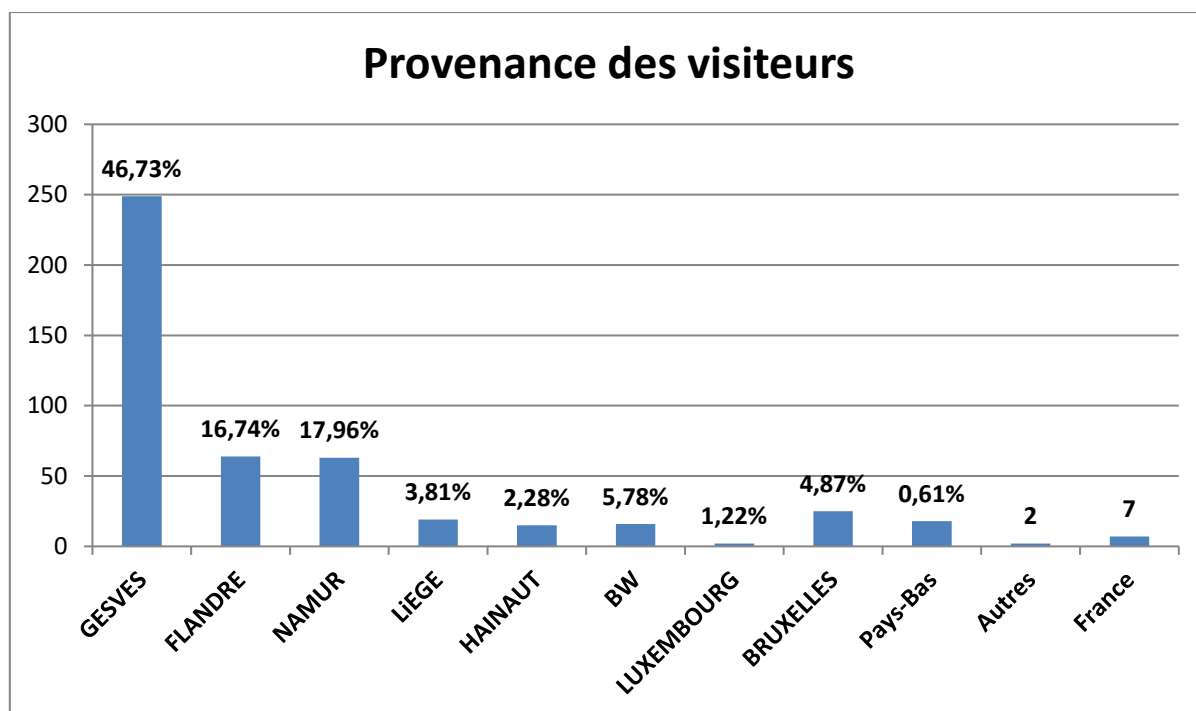
Fermeture annuelle du 15 décembre au 15 janvier

Cette année, l'équipe de l'OTC a pu bénéficier du concours de deux étudiants gesvois : Mlle Lynn MALLIEN et M. Corentin MATHIEU. Ils ont chacun presté un total de 48 heures pour assurer l'accueil des visiteurs les weekends en période estivale.

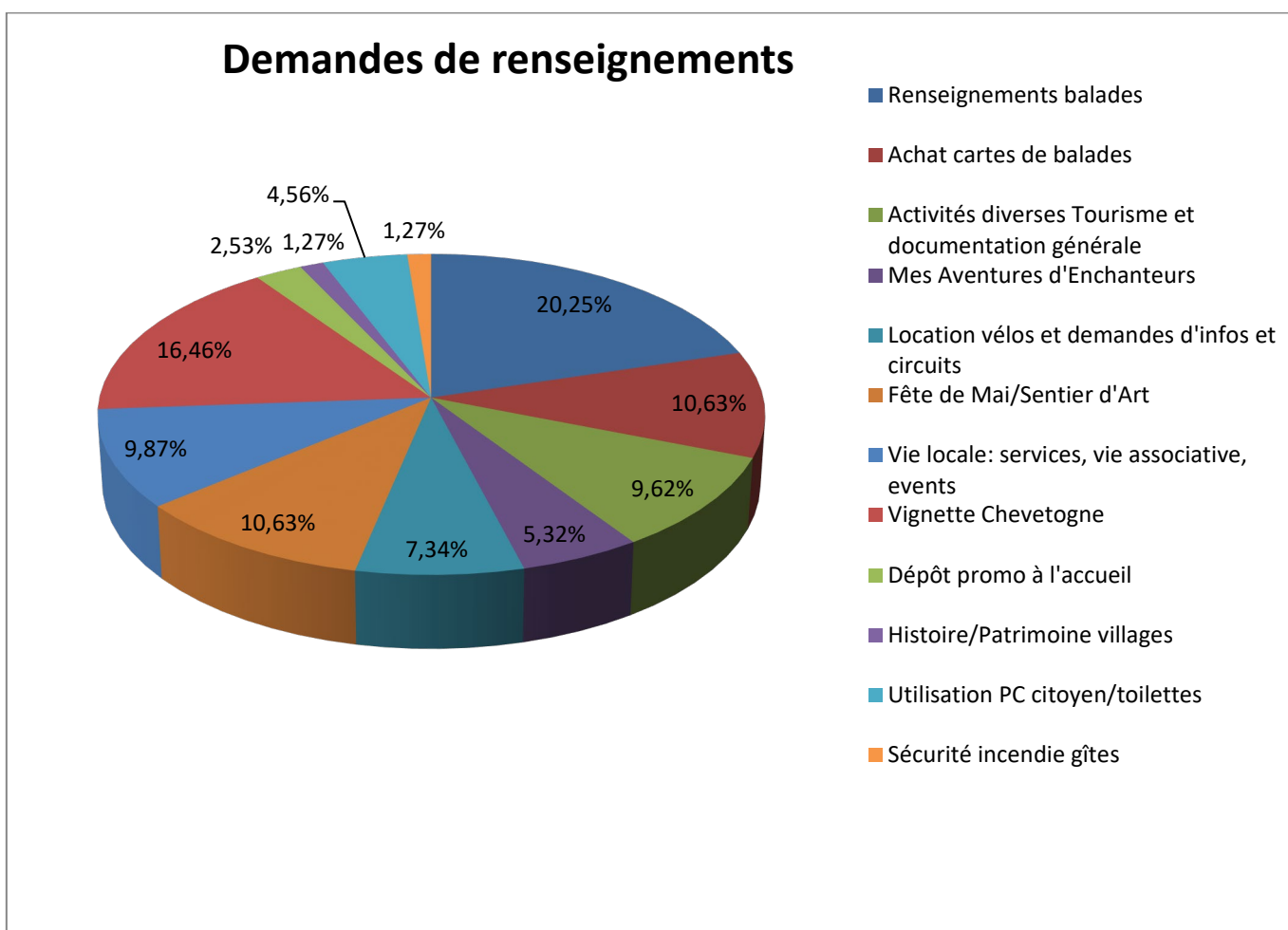
INFO TOURISME

En 2023, le point info Tourisme a enregistré un total de 488 visiteurs, 454 adultes et 34 enfants (données arrêtées au 29 novembre) ; soit 181 de moins qu'en 2022.

Quelques informations sur la provenance des visiteurs :



Les demandes de renseignements relatives à ces visites concernaient, pour la plupart :



RELEVÉ DES VENTES

<i>PRODUITS</i>	<i>Quantités</i>	<i>Rapport 2022</i>	<i>Prix Total</i>	<i>Rapport 2022</i>
Carte IGN	77	- 14	462 €	- 84 €
Carte IGN partenaires (-10%)	10	/	54 €	+ 54 €
Cartes postales	2	- 14	1 €	- 7 €
Carte Promenade en Condroz	6	- 3	30 €	- 15 €
Carte Promenade en Condroz 2023	9	/	54 €	+ 54 €
Pochettes vélo	3	- 3	9 €	- 9 €
Guide Balades & Vous	2	- 2	6 €	- 6 €
Topoguide Mozet	4	+ 2	12 €	+ 6 €
Carte Sentiers d'art	53	- 1	233 €	<i>Prix modifié</i>
Location vélos	18	+ 12	445 €	+ 325 €
Carte Ohey	9	- 4	67,50 €	- 30 €
Carte Assesse	3	- 14	22,50 €	- 105 €
Carte Somme-Leuze	5	+ 2	35 €	+ 14 €
Livre Fête de Mai	2	- 4	24 €	- 48 €
Mes Carnets d'Aventure Ohey	1	- 9	3 €	- 27 €
MCA Havelange	3	+ 1	9 €	+ 3 €
MCA Gesves	21	/	63 €	+ 63 €
MCA Assesse	4	=	12 €	=
MCA Hamois	1	+ 1	3 €	+ 3 €
MCA Ciney	0	- 1	0 €	- 3 €
MCA Somme-Leuze	0	- 1	0 €	- 3 €
Carnet de vacances	2	+ 1	6 €	+ 3 €
Vignette Chevetogne	67	+ 7	5.025 €	+ 525 €
Balade et découvertes nature	0	- 4	0 €	- 80 €
Carte IGN 1:10.000	1	+ 1	7,50 €	+ 7,50 €

COLLABORATION AVEC LA MAISON DE TOURISME CONDROZ-FAMENNE

REPRÉSENTATION AU SEIN DES ASSEMBLÉES DE L'ASBL

Notre agent en charge du Tourisme représente la Commune de Gesves au sein de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Bureau exécutif de l'ASBL Maison du Tourisme Condroz-Famenne. À ce titre, il a participé, en 2023, à :

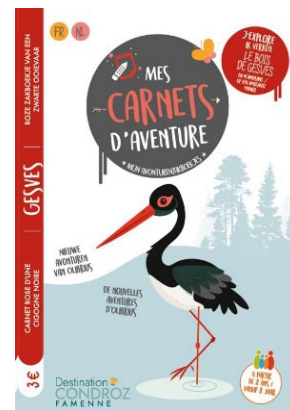
- Une réunion de l'Assemblée générale (20/06)
- Trois réunions du Conseil d'administration (25/04, 20/06 et 16/11)
- Quatre réunions du Bureau exécutif (30/01, 06/03, 15/05 et 11/09)



ÉDITION DU VOLUME GESVOIS DE LA SÉRIE « MES CARNETS D'AVENTURE »

Dans la foulée des six balades-jeux « Mes aventures d'Enchanteur », Olibrius emmène désormais les familles dans de nouvelles aventures à réaliser, non plus avec un sac de jeu ou un smartphone mais avec un carnet d'énigmes qui permet au joueur de réaliser une multitude d'épreuves sur le terrain.

Dernier de la série, le carnet de l'aventure gesvoise, centrée sur le circuit du Bois didactique, a finalement été publié peu avant les vacances de Printemps.



CRÉATION D'UNE COLLECTION DE FLIPPOS



Création d'une collection de 15 Flip'Oli illustrés, en PVC, avec les personnages de « Mes Aventures d'Enchanteur ».

Ils sont à collectionner en réalisant les 13 aventures.

Cette nouvelle collection vient compléter les jeux existants et promotionnels : jeu de cartes, mikado, carnet de vacances avec pochette de crayon.

CRÉATION D'UN NOUVEAU RÉSEAU TRAIL & VTT EN CONDROZ

Afin d'accroître encore un peu plus l'attractivité touristique du territoire, les partenaires réunis au sein de la MT ont décidé d'entreprendre, dès 2021, la création de deux nouveaux réseaux permettant la pratique du Trail et du VTT en Condroz via une série de parcours balisés soigneusement sélectionnés.

Ainsi, à ce jour, 12 parcours VTT (+520km) dont 4 à Gesves (152,4 km) et 19 parcours Trail (+260km) dont 5 à Gesves (60 km) ont été tracés sur l'ensemble du territoire.

Afin de s'assurer de l'éligibilité des parcours et de la cohérence des 2 réseaux, la Maison du Tourisme a engagé des traileurs et des vététistes qualifiés pour vérifier (entre mars et mai 2023) si les parcours proposés par le groupe de travail répondent bien aux critères de ces deux disciplines sportives et si les réseaux sont cohérents dans leur ensemble.

NOUVELLE PROGRAMMATION GAL : ÉLABORATION D'UNE FICHE TOURISME

La MT a constitué un group de travail en vue d'établir une nouvelle fiche projet Tourisme à soumettre au futur GAL Cœur du Condroz, candidat à une nouvelle programmation 2024-2027.

Le comité de sélection a validé, début mars, la fiche intitulée « Le Condroz a du talent » et portant sur le développement d'une offre touristique innovante au travers des savoir-faire locaux pour une enveloppe de 219.700€ sur 3 ans.

SENTIERS D'ART

Dans le cadre du projet Sentier d'Art, la fresque « Symbiose » de l'artiste bruxellois Thyl SEEGER a été réalisée sur le site des anciennes carrières Bouchat à Gesves. L'ensemble des œuvres réalisées sur le territoire Condroz-Famenne ont été inaugurée en juin 2023.



Dans la foulée de l'évènement, une version actualisée de la carte « Sentiers d'Art » a été éditée en collaboration avec l'ensemble des offices du tourisme et syndicats d'initiative de la zone.

ÉLABORATION D'UN RÉSEAU POINTS-NOEUDS

Le projet avait pour objectif de créer, sur l'ensemble du territoire de la province de Namur, un vaste réseau cyclable composé de tronçons de quelques kilomètres et d'intersections numérotées (les « points-nœuds »), permettant aux usagers de composer leur parcours, selon la longueur souhaitée, en boucle ou en ligne. À vocation principalement touristique, il s'adresse à un public familial et emprunte prioritairement les voies réservées aux usagers doux, les chemins de campagnes praticables en VTC et les petites routes à faible circulation.

Les dernières étapes du projet ont été matérialisées cette année dans notre commune avec :

- Durant le printemps, l'implantation des balises par la société Virage de Ciney ;
- L'édition, en collaboration avec nos partenaires de la Maison du Tourisme, d'une carte du réseau points-nœuds sur le territoire Condroz-Famenne qui a été publiée au mois de septembre.



RÉUNION DES OPÉRATEURS TOURISTIQUES GESVOIS

Afin de saluer leur action au bénéfice de nos villages et les remercier de leur appui, la Commune de Gesves a convié les opérateurs touristiques locaux le mercredi 5 juillet, aux Grottes de Goyet, pour une découverte des lieux et un moment de convivialité entre professionnels du secteur et représentants communaux.

ORGANISATION D'UNE BALADE À LA DÉCOUVERTE DE LA FRESQUE SYMBIOSE



L'équipe de l'Office du Tourisme et de la Culture a organisé le samedi 11 novembre, en soirée, une balade en vue de partir à la découverte de l'œuvre « Symbiose » réalisée sur le site des anciennes carrières dans le cadre de l'édition 2023 de « Sentiers d'Art » - 70 participants

CULTURE

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DE CINEY

LES COURS

La Commune de Gesves continue à soutenir l'implantation locale du Conservatoire Edouard Bastin de Ciney qui propose, chaque semaine en période scolaire, des cours :

- De formation musicale (éveil musical et solfège)
- D'instruments (guitare, piano et trompette)
- De danse contemporaine

À la demande des différentes parties, un projet de nouvelle convention de partenariat entre la Commune de Gesves et la Ville de Ciney pour l'accueil en décentralisation du Conservatoire est actuellement à l'étude.

100 ANS DU CONSERVATOIRE

En 1922, le Conservatoire Édouard Bastin voyait officiellement le jour.

Durant l'année scolaire 2022-2023, ce fut l'occasion pour les élèves et les professeurs de monter sur scène lors d'une saison extraordinaire intitulée « 100 ans en scène » qui a proposé une vingtaine de dates à Ciney mais également dans les communes partenaires.

À Gesves, c'est le 5 avril, en l'église Saint-Maximin, que les jeunes élèves de l'école de musique ont pu présenter à un public nombreux de parents et d'amis leurs pièces musicales tantôt individuelles, tantôt au sein de petits ensembles instrumentaux.

CONCERT DIÈSE OU BÉMOL

Après plusieurs reports dus à la crise COVID, le Concert Dièse ou Bémol a eu lieu le 11 mars dernier a été organisé en partenariat avec plusieurs bénévoles locaux.

Au cours de cette soirée, les 200 spectateurs ont eu l'occasion d'apprécier les performances des artistes suivants :

- Les musiciens de l'Harmonie Royale Scoute Sint-Leo de Bruges dirigés par le chef d'orchestre Bruno LEYS
- Cécile MONTIGNY, chanteuse locale, et son époux François MICHEL, accordéoniste
- Jo LEMAIRE



PLACE AUX JEUNES GESVOIX

Le programme de cette 4^{ème} édition s'est organisé sur 3 jours :

- Vendredi 13 octobre : BOUM en l'honneur des enfants qui ont fréquenté une école gesvoise et qui viennent de faire leur entrée en première secondaire – 80 participants
- Samedi 14 octobre : journée « Place aux petits gesvois » qui a permis à des enfants âgés de 8 à 12 ans, de s'immerger dans l'univers de trois grands pôles du territoire gesvois, à savoir : l'École Provinciale d'Élevage et d'Équitation, les Grottes de Goyet et le Centre d'Animation des Paysages en Cœur de Condroz – 40 participants
- Dimanche 15 octobre : activité vélo organisée en partenariat avec l'Asbl Anima Sports

BIBLIOTHÈQUE

AGENTS TRAITANTS : KIM HOORELBEKE, FLORENCE PEYTIER, JULIETTE ALBERTY

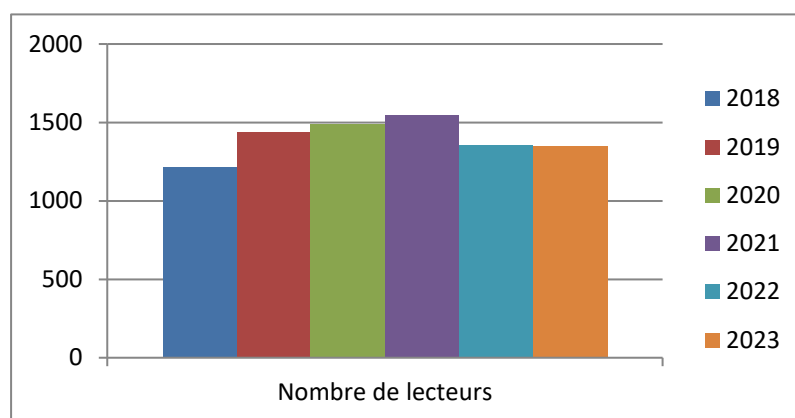
GÉNÉRALITÉS

Faits notoires de l'année :

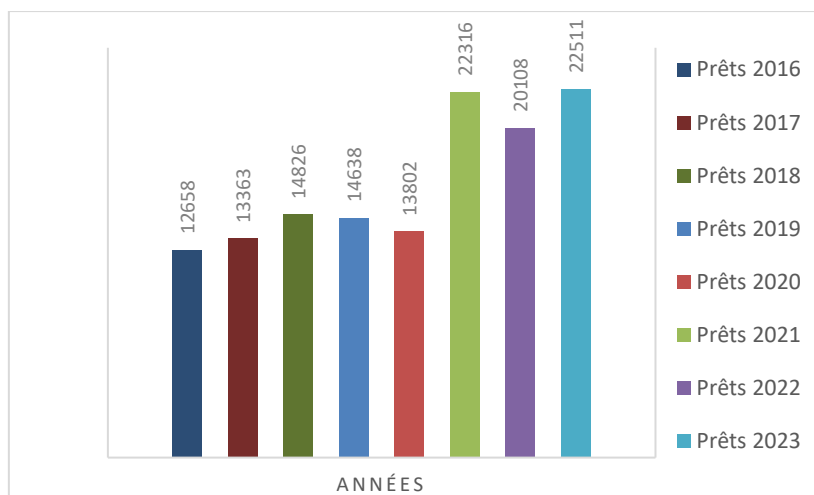
- Relance du *Conseil de développement de la lecture* avec deux réunions cette année. Ces réunions, indispensables dans la mise en œuvre de notre plan quinquennal de développement (PQD) nous a permis de commencer l'évaluation de nos actions, et d'établir les prémices que sera notre PQD à rendre en janvier 2025.
- Nombre de prêts en augmentation
- En septembre, nous avons relancé nos différents clubs de lecture : Adulte d'abord avec une vraie fidélisation des participants, et notre club ados ensuite, avec une participation en nette augmentation.
- Aménagement de nouvelles étagères en section jeunesse et déplacement des mangas dans la bdthèque et augmentation de notre fonds mangas et BD en dépôt, pour le plus grand plaisir de nos lecteurs.
- Fermeture technique de la bibliothèque afin de permettre de remédier aux problèmes d'odeurs.
- Augmentation du nombre d'activités couplées aux expositions à la bibliothèque. Ces activités sont réalisées en collaboration avec les artistes.

LES LECTEURS

Au 30 novembre 2023, la bibliothèque compte 1.351 **lecteurs actifs (ayant au moins emprunté un livre dans l'année)**. En plus de ses lecteurs réguliers, la bibliothèque compte également des collectivités, telles que les écoles de l'entité, les résidents du Foyer Saint Antoine, les crèches communales ainsi que les membres de l'ASBL Nuances, située à Haltinne. Ce nombre est stable par rapport à l'année 2022.



LES OPÉRATIONS DE PRÊT



En 2023, **22.511 livres** ont été empruntés à la bibliothèque, contre 20108 l'année précédente. Une augmentation de 12 % malgré le mois de fermeture technique.

En plus du prêt habituel, la bibliothèque participe activement au prêt interbibliothèques, permettant de travailler en Réseau avec les autres bibliothèques (en Province de Namur mais même inter-province). Cette année 351 livres ont été envoyés aux autres bibliothèques de la Province.

TIRE-LIRE – PORTAIL DES BIBLIOTHÈQUES DE LA PROVINCE DE NAMUR

Le portail Tire-Lire donne accès à toutes les informations importantes mises en ligne par la bibliothèque. L'agenda, par exemple, est devenu un outil de communication indispensable. Vous y trouvez également le catalogue collectif qui permet à chaque lecteur de consulter tout ce qui se trouve à la bibliothèque, dans l'ensemble de nos collections.

Chaque lecteur a reçu un code-barres qui lui permet de se connecter sur un compte personnel et qui permet à chacun d'avoir accès à :

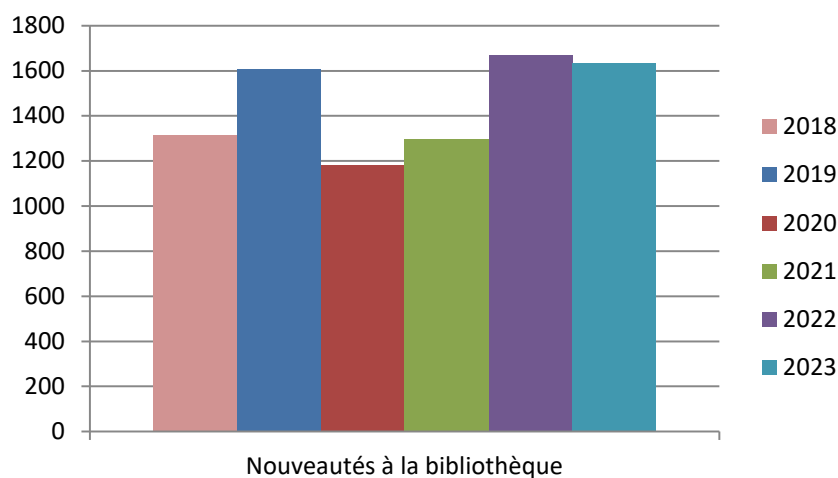
- Ses livres en prêt, en réservation et son historique de prêts
- Son profil financier et l'historique
- Ses réservations en cours

LES TARIFS DE PRÊTS – EN VIGUEUR DEPUIS LE 01/01/2020

Livre section jeunesse	Gratuit	4 semaines
Livre section Adultes	0,45 €	4 semaines
Amendes de retard	0,05€ par document	Par jour de retard
Rémunération pour prêt public	1€ par adulte 0,50 € par enfant	Par an

LES COLLECTIONS

Chaque année, nos collections sont enrichies de nouveaux ouvrages. En 2023, 8.000 euros ont été consacré à l'acquisition de nouveaux ouvrages. Les dons reçus de la population constituent également une source d'agrandissement de nos collections. Au total 1.633 documents ont intégré le catalogue de la bibliothèque.



Nous continuons notre partenariat avec la Bibliothèque Centrale de Namur, située à Naninne section Adultes et Jeunesse en empruntant tous les 4 mois +/- 600 livres gratuitement (Bibliothèque Principale Jeunesse et Bibliothèque Centrale Adultes).

Tous les ouvrages qui intègrent notre catalogue sont recouverts de plastique transparent, équipés d'un code-barres et d'une étiquette de rangement.

LA COMMUNICATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

La fréquentation de la bibliothèque est fortement influencée par la dynamique mise en place autour des activités proposées et de la mise en valeur de nos ouvrages.

La Communication vers les lecteurs et les citoyens se fait par différents canaux :

- La page Facebook « Bibliothèque Communale de Gesves » suivie par 1.913 personnes
- Les affichages dans la bibliothèque ainsi que dans les commerces de l'entité.
- Le site internet de la commune et le Gesves Info.
- Les « toutes boîtes » pour les actions spécifiques.
- Les mails

DONNÉES FINANCIÈRES

Budget achat de livres : 8.000 € Achat de livres de fiction (neufs et d'occasions), de documentaires, de bandes dessinées en section jeunesse et adulte et de revues.

Budget Frais de fonctionnement : 3.000€.

Subventions de la Communauté Française. La bibliothèque a reçu pour 2023 une subvention forfaitaire au titre d'intervention dans la rémunération des permanents de 30.000€ et une subvention de fonctionnement de 3.000€ utilisée également pour les activités.

LES ANIMATIONS RÉCURRENTES DE LA BIBLIOTHÈQUE

« **Conteries pour les tout-petits** » : animation contée selon une thématique différente, pour les 0-4 ans.

« **Pastels de bouts de ficelles** » : Animation mêlant atelier créatif et lecture d'histoires.

« **Club de lectures adulte** ». Chaque mois, les lecteurs ont l'occasion de se réunir autour d'une thématique commune. Ce club réunit une dizaine de lectrices.



Rejoignez notre **club de lecture** !



« **Club ados** ». Moment convivial rassemblant des jeunes pour l'élaboration de projets culturels. Le groupe est composé de 12 adolescents réguliers.

LES OPÉRATIONS SPÉCIALES



« **Animation Ribambelle** ». Dans le cadre de la fureur de lire, activités artistiques autour de l'album « Ribambelle » de Mathilde Brosset et distribution de l'album a ensuite été distribué aux enfants de première maternelle de l'entité.

« **Les nocturnes de la bibliothèque** ». Deux nocturnes (de 17h à 21h) ont été organisées cette année. Au programme : espaces ouverts, initiation à l'utilisation de notre catalogue en ligne et accueil de l'illustratrice Estelle Meens (nous recevions son exposition tout l'été dans notre section jeunesse) pour une séance de dédicaces.

« **Un thé avec Gaya** ». Exposition liée à la littérature jeunesse. Nous avons organisé deux visites interactives ouvertes au public et accompagné une activité créative pour découvrir les techniques de Gaya. L'activité a aussi été proposée dans le cadre scolaire.

SALLE D'EXPOSITION

La bibliothèque offre depuis plusieurs années un espace où des artistes peuvent exposer leurs œuvres. Lorsque c'est possible, ces expositions sont également la source d'animations.

Nous avons reçu, en 2023 :

Du 04 janvier au 18 février	Béatrice SYLVAIN	Photos animalières
Du 22 février au 12 mai	FWB – « Un thé avec Gaya »	Originaux (illustratrice jeunesse)
Du 15 mai au 10 juillet	Françoise MONJOIE et Danielle GHYSELINCK	Peinture
Du 12 juillet au 2 septembre	Françoise Baudoux	Créations en carton
Du 5 septembre au 28 octobre	Valérie CARLIER	Dessins
Du 4 novembre au 23 décembre	François DERYCK	Photos

Les animations organisées dans la cadre des expositions :

Prises en charge par la bibliothèque :

- 29 mars et 19 avril : visite interactive de l'exposition « Un thé avec Gaya »
- 03 mai : Atelier découverte des techniques artistiques de Gaya Wiesniewsky

Prises en charge par les artistes :

- Un atelier créatif autour du carton, pour les 6-12 ans.
- Deux ateliers dessin par Valérie Carlier, ouvert à tout public.
- Un atelier peinture par Françoise Monjoie et Danielle Ghyselinck pour les enfants de 6-12 ans.

PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES – PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Avec les 4 écoles primaires et maternelles :

En termes d'animations :

- De janvier à juin, nous avons reçu toutes les classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de l'entité. Nous avons réalisé une grande animation autour de la littérature jeunesse à travers l'univers de Harry Potter.
- Depuis septembre, nous recevons les classes de maternelles, dans le cadre de la création d'une exposition sur l'auteur/illustrateur Hervé Tullet, qui sera inaugurée en mars prochain pour le grand public.

En termes de visites :

Les classes des écoles communales viennent régulièrement et à tour de rôle à la bibliothèque pour des visites libres.



En termes de prêts de livres :

La bibliothèque réalise à l'école de l'Envol un prêt mensuel de 20 livres par classe, sous forme de dépôts de boîtes à livres.

Nous sommes également un relais pour les classes réalisant un chef-d'œuvre en fin d'année, ou pour toute autre thématique dont aurait besoin les instituteurs.

PARTENARIAT AVEC LA CRÈCHE COMMUNALE

La bibliothèque fait chaque mois un dépôt de 10 livres pour les enfants de 0 à 3 ans des crèches communales. Nous proposons également une activité mensuelle de lecture individualisée en groupe.

Nous avons également réalisé des spectacles ponctuels au sein des 3 crèches de la commune.



PARTENARIAT AVEC LE FOYER SAINT-ANTOINE

Nous effectuons du prêt de livres, de façon mensuelle, grâce à l'aide de plusieurs bénévoles. Nous proposons un service personnalisé pour permettre aux résidents d'effectuer des demandes précises.

PARTENARIAT AVEC L'ASBL GESVES EXTRA

Actions en collaboration :

- La visite de groupes lors des mercredis de l'accueil centralisé et pendant les plaines et/ou journées pédagogiques.
- Des visites libres établies au préalable avec l'équipe.
- Participations à des activités de la bibliothèque (ex : Fête au verger).
- Collaborations spontanées autour des animations, des échanges d'expériences.
- Des prêts de livres et dépôts.

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – PROGRAMME BIODIVERCITÉ

Un budget spécifique est alloué chaque année pour l'acquisition de livres touchant à la thématique de la nature et de la biodiversité. Des animations sont également mises en place par la bibliothèque dans le cadre de projet.



BIODIVERCITÉ

En termes d'activités de sensibilisation, nous avons réalisés :

Janvier : un club de lecture spécial « Nature Writing ». Une occasion de découvrir un genre littéraire plutôt méconnu et d'embrayer sur des discussions de société.

Mars :

- Création de fusain avec les enfants dans le cadre du cycle d'animations « Une saison au jardin ».
- Activité de sensibilisation autour des batraciens. Jeux, bricolages et observation de spécimens

Juin :

- Conterie pour les 0-4 ans « L'éveil du printemps »



Septembre :

- Découverte de l'impression végétale avec les enfants dans le cadre du cycle d'animations « Une saison au jardin ».
- Fête au verger conservatoire

Octobre :

- Animation de sensibilisation à la collecte des graines, et au partage via la grainothèque de la bibliothèque.

PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE NAMUR

Par un partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, la bibliothèque reçoit des aides pour les animations. Cette année encore, elles nous ont permis d'élargir l'éventail d'activités que nous proposons.

« **Contes de gourmandise et d'amour** ». Soirée conte adulte, accompagnée d'une dégustation de chocolat.



« **A la manière de Christian Voltz** ». Animation hors-les-murs sur le travail de l'auteur/illustrateur Christian Voltz.

Initiation à Tire-lire. Dans le cadre de nos nocturnes, la bibliothèque itinérante a proposé une initiation à notre catalogue collectif.

« **Au clair de la lune** ». Conterie pour les petits de 0-4 ans.

ESPACE MULTIMÉDIA

L'espace multimédia (deux ordinateurs) est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque, et possède également une imprimante. Il est peu utilisé, si ce n'est pour les impressions de documents.

RELATIONS NORD-SUD

COOPÉRATION INTERNATIONALE

PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (CIC) 2022-2026

En 2023, le programme de coopération avec le Bénin se concrétise petit à petit.

Il y a eu une dizaine de réunions, en visio, avec la coordinatrice béninoise, Pascale Gninafon, pour la rédaction, la budgétisation et la mise en œuvre des actions du Cadre Stratégique Commun (à lire sur https://www.uvcw.be/no_index/files/9332-csc-benin-2022-2026---mars-2021.pdf) et plus spécifiquement à Savalou : recensement et actualisation des données sur le patrimoine communal et son potentiel valorisable, création d'une base de données informatique, formation des membres des sections villageoises à leur rôle dans les collectes de données et à l'utilisation des outils informatiques.

Pendant ce temps-là, les coordinateurs belges ont reçu une formation assurée par l'Université de Liège, dans les locaux de l'UVCW, afin de prendre conscience de tous les enjeux de la coopération dans un cadre historique, géopolitique, économique et sociétal et de connaître plus en profondeur l'ampleur de la tâche qui leur est confiée.

D'ici la fin de l'année, un montant de $14 \times 85 \text{ euros } \text{€} = 1190 \text{ euros}$ sera versé à la coordinatrice béninoise à titre d'indemnités.

Par contre, un désaccord n'a pas encore pu trouver de solution entre l'état Béninois (qui désire que l'on verse l'argent de la coopération sur un compte du trésor central béninois) et la coopération belge (qui voudrait recevoir des garanties que cet argent sera bien utilisé pour les actions de la coopération). L'argent de la subvention est donc gelé dans les comptes de la commune.

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

AGENT TRAITANT : MARION MANCEL – CHEFFE DE PROJET (MI-TEMPS)

Pour la réalisation de ses missions, l'agent du PCS est accompagné par les services de la DiCS (Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale).

Avec l'enchaînement des différentes crises, diverses actions ont dû être réinventées tandis que d'autres ont été retardées.

Les projets seront regroupés par axe.

COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU – GESTION DU PLAN ET MISSIONS DU CHEF DE PROJET

Missions du chef de projet : objectifs généraux

- Elaboration et actualisation du plan (diagnostic, objectifs, actions et évaluations).
- Gestion administrative (envoi des convocations, PV, rapports et documents).
- Coordination de groupes de travail intercommunaux dans les axes Alimentation et Mobilité.
- Compte-rendu et évolution des actions auprès de la DiCS et du Conseil Communal.
- Supervision et/ou coordination : gestion d'équipe, gestion des partenariats, pilotage des sous-commissions, synergie avec les autres plans, dispositifs et services.
- Information et communication : relais vers le politique, vers les partenaires et les citoyens, communication via le Gesves Info et les réseaux sociaux.
- Collecte d'informations des partenaires, structures et synthèse des données nécessaires aux prises de décisions.
- Favoriser les rencontres, les partenariats et la réponse aux besoins locaux. Assurer le suivi et la coordination.
- Soutenir la mise en place de nouvelles actions en fonction des besoins.
- Favoriser l'implication des habitants dans les actions du plan.
- Favoriser une meilleure communication de et vers la commune en fonction des besoins identifiés et des actions menées.
- Participation au GoAL « Action sociale » mené par le GAL.

AXE 1 : DROIT AU TRAVAIL, À LA FORMATION, À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Formation « Estime de soi et relooking »**

Formation réalisée en septembre 2022, 3 personnes ont bénéficié de conseils et d'un relooking.

Au vu du peu de nombre de participants en 2022, nous n'avons pas réitéré l'action en 2023.

AXE 2 : DROIT AU LOGEMENT, À L'ÉNERGIE, À L'EAU

- **Projet Eco Watchers : ateliers collectifs en économie d'énergie**

Partenariat CPAS - POLLEC – Empreintes asbl - PCS

Via le subside « pour la mise en œuvre d'initiatives de solidarité et d'aide aux personnes dans le cadre de la crise énergétique ». 3 interventions se sont déroulées en 2023 de manière collective et sous forme de sensibilisation et d'information avec Revert asbl.

Réunions préparatoires en janvier et en juin 2023.

En partenariat avec le PCS d'Assesse/Ohey, nous participons aux frais de la formation organisée pour les aides familiales accompagnant les familles sur les communes de Gesves, d'Assesse et d'Ohey. L'objectif est de former les acteurs de première ligne afin de sensibiliser les foyers, et leur donner des conseils en lien avec les économies d'énergie.

En 2024, nous tenterons une approche plus individuelle en se rendant à domicile.

- **Projet « Création d'un esprit de solidarité entre voisins »**

Partenariat Comité de quartier de Haut-Bois – PCS

Réunions préparatoires en février, avril, mai, juin et août 2023

A l'initiative des habitants et en soutien du PCS, nous avons coorganisé une fête des voisins afin de relancer une dynamique plus large au sein du village.

En parallèle de cette organisation, le Comité a répondu à l'appel à projet de la Fondation Roi Baudouin « vis mon village » et à l'appel du budget participatif lancé par la commune.

Le Comité a été retenu pour ces deux appels. A ce jour, le Comité poursuit la relance et l'embellissement de son village sans le soutien du PCS. Les habitants ont pour objectif de peaufiner les installations sur la plaine avec une table et un kiosque et de pérenniser des festivités afin de maintenir un lien social au sein de leur village.

Perspective 2024 – Elargissement de ce concept à la Pichelotte, Muache et Faulx-Les Tombes.

AXE 3 : SANTÉ

- **Partenariat initié avec la Maison Médicale de Gesves, dans le cadre de l'article 20 du PCS3**

Partenariat maison médicale – écoles – PCS

Réunions préparatoires – 2 en mai, juin.

Objectif : organisation d'un cycle de conférences relatif aux assuétudes.

Début 2023, finalisation sur les assuétudes au tabac et à l'alcool dans les écoles.



De septembre 2023 à juin 2024 : sensibilisation des P5 et P6 sur les 4 entités scolaire sous forme de 3 modules :

- Intervention avec monsieur Philippe Didion (Enseignant en philosophie, informaticien).
- Intervention de l'AMO à Andenne.
- Intervention d'Action Média Jeunes.

En parallèle, une conférence sera organisée pour les parents en avril 2024 en partenariat avec l'AMO d'Andenne et la police de la zone des Arches.

- **Parapharmacie solidaire**

Partenariat Bruzelle – PCS – Maison médicale de Gesves

Ce projet est destiné à la récolte et la distribution de protections hygiéniques auprès de femmes précarisées.

Réunion préparatoire : juin 2023.

Suite à un appel pour recevoir des produits d'hygiène gratuitement, durant l'année 2023 en partenariat avec la maison médicale de Gesves, nous avons recherché des partenaires pour distribuer en toute discrétion dans des lieux stratégiques les produits.

Boite dans le frigo

Partenariat CPAS – PCS

Projet issu du PCS 2, les boites dans le frigo sont toujours disponibles sur simple demande.

L'assistante sociale du Foyer Saint Antoine est en charge de cette action.

AXE 4 : DROIT À L'ALIMENTATION

- **Projet intercommunal PCS Gesves et PCS Assesse-Ohey : Bar à soupe**

En août 2021, au vu de la difficulté de mettre en place le bar à soupe commun, nous avons réorienté cette action et fourni de la soupe via les colis alimentaires grâce aux Compagnons du Samson. Cette formule a fonctionné pendant 1 an.

En 2022 et 2023, nous n'avons pas poursuivi cette action. Vu le manque d'un local le projet initial pour le moment est en suspens.

- **Projet « Epicerie Sociale – Impulsion » – Intercommunalité Gesves-Assesse-Ohey**

Partenariat Commune Assesse, Ohey - CPAS Gesves, Assesse, Ohey – PCS Assesse/Ohey – GAL Tiges et Chavées et Condroz-Famene.

Objectif : Mutualiser une épicerie sociale mobile ou fixe avec les communes d'Assesse, de Gesves et d'Ohey.



Réunion préparatoire janvier – CPAS de Gesves, d'Assesse et d'Ohey, GAL Tiges et Chavées et GAL Condroz Famene.

Les investigations de 2022, pour mutualiser un essai de la « petites gouttes » (épicerie sociale mobile) ne sont pas concluantes car cela reviendrait plus cher aux 3 communes. Nous revenons sur la première idée à savoir la création d'une épicerie sociale au « Val d'Or » située à Ohey. En attendant la disponibilité du local, chaque intervenant se tient informé ou se forme sur les tenants et aboutissants quant au financement et à la pérennisation de la création et de la gestion d'une épicerie sociale.

Agrément prévu pour 2025.

- **Projet « Pain suspendu »**

De janvier à novembre 2023, 495 pains ont été récoltés.

AXE 5 : DROIT À L'ÉPANOUISSEMENT SOCIAL, CULTUREL ET FAMILIAL

- **Jardin de la Pichelotte**

Partenariat – Gesves'Extra – Citoyens – habitants de la Pichelotte - PCS

Objectif : Chaque personne intéressée sur le site de la Pichelotte ou à l'extérieur jardine sa parcelle. L'idée étant que les jardiniers se rencontrent, échangent autour du potager.

Réunions préparatoires : mars, 2 en mai, juin, juillet avec chacun des participants.

Constat décevant, au final pas d'investigation des personnes intéressées. Un seul voisin du jardin a jardiné sur sa parcelle.

Perspective en 2024 : cette fiche projet sera en suspens.

AXE 6 : DROIT À LA PARTICIPATION À LA VIE CITOYENNE ET DEMOCRATIQUE

- **Donnerie**

Chaque année 2 donneries sont organisées, en 2023 nous avons testé une nouvelle thématique à savoir une récolte de jouets et de jeux de société.

Le PCS a été soutenu par une équipe de bénévoles pour l'ensemble des événements. En général, nous sommes dans un équilibre entre le nombre de familles qui apportent les dons et les personnes qui viennent chercher ce dont ils ont besoin.

Perspective fin 2024/2025 avoir un local fixe.

- **Repair Café**

En décembre 2021, le Repair est devenu une association de fait.

L'action est totalement autonome et le PCS reste en soutien mais ne gère plus le projet.

- **Animations SPIRAL – co-construction du PCS**
- **CCPH Conseil Consultatif des Personnes en situation de Handicap**

Création en octobre 2021.

Décembre 2022, 1^{ère} édition de la journée internationale du handicap.

En 2023 réunions préparatoires janvier, février, mai, juin, octobre.

Projection et sensibilisation pour les 4 écoles avec le film documentaire « Capitaine Fantastique » et en soirée ouverte à tout public.

Décembre 2023 : 2^{ème} édition journée internationale du handicap.

AXE 7 : DROIT À LA MOBILITÉ

- **Formation « Permis de conduire théorique »**

Partenariat : Auto-école sociale de l'asbl Chantier / Marcinelle - PCS

2 formations se sont déroulées en février (6 participants) et en novembre (8 participants) 2023.

Perspective en 2024 : organisation d'une session pour les jeunes avec « Infor'Jeunes » de Huy.

A plus long terme : Pouvoir offrir le permis pratique à 1 ou 2 personnes en partenariat avec l'ALE.

- **Projet intercommunal – PCS Assesse-Ohey : Proxibus**

Partenariat TEC - Commune Assesse, Ohey - CPAS Gesves, Assesse, Ohey – PCS Assesse/Ohey

Objectif : mise à disposition du Proxibus auprès des communes d'Assesse et d'Ohey les 2 premiers jeudis du mois.

Réunions préparatoires mai – janvier, mars, mai 2023, Echevin Gesves, Assesse, Ohey - PCS

Assesse/Ohey, Conseillers en mobilité Assesse et Ohey, TEC.

Perspective début d'année 2024 - Trajet, horaire et Proxibus opérationnel pour les communes d'Ohey et d'Assesse.

ACCUEIL TEMPS LIBRE

AGENT TRAITANT : CHRISTOPHE DUEZ

Le service extrascolaire – Accueil temps libre est mis en place au sein de la commune de Gesves, depuis le 16 mars 2007, sur base d'un double accord de collaboration :

- Entre la commune et l'ONE, d'une part ;
- Entre l'asbl COALA et la commune, d'autre part.



Depuis septembre 2014, la coordination de l'ATL est assurée par le binôme Christophe DUEZ - Olivier GEERKENS.

Les locaux, situés sur le site de la Pichelotte, sont partagés avec l'asbl Gesves EXTRA, le Plan de Cohésion Sociale, et de manière plus ponctuelle, la coordination de la plaine de vacances communale. Une signalétique spécifique et un présentoir d'informations Enfance y sont installés.

Depuis toujours, même si l'ONE ne subventionne qu'un emploi à mi-temps pour les communes de moins de 2000 enfants âgés de 3 à 12 ans domiciliés sur le territoire communal, COALA a la volonté de mettre en place un binôme, une logique d'équipe. En effet, en plus de Christophe DUEZ et Olivier GEERKENS, d'autres personnes de l'asbl COALA sont susceptibles de mettre leurs compétences spécifiques (graphisme, comptabilité, informatique, etc.) à contribution de la coordination ATL de la Commune.

Points marquants de cette année 2023 :

- L'officialisation du renouvellement du Programme CLE par l'ONE.
- La réunion de l'ensemble des accueillant(e)s le 12 janvier et les 06 et 07 juillet.
- La poursuite du sous-groupe de travail de la CCA rassemblant les opérateurs, identifiés à l'ONE, proposant des activités pendant les congés scolaires pour une bonne coordination des activités Vacances.
- La finalisation du chantier de réorganisation de Gesves EXTRA (centralisation des inscriptions, prise de présences, facturation, ateliers de qualité, base de données Quickschool propre, ...)
- La poursuite des « RencontrEXTRA » (rencontres des accueillant(e)s des communes de Gesves, Fernelmont et Ohey).
- La création des premiers PAD (nouveau projet de subvention pour favoriser la mise en place d'activités lors des congés d'automne et détente)
- La reprise du projet de la journée inter réseaux le 07 avril.
- La création et la diffusion d'un « pense malin » à destination des accueillant(e)s.
- L'aboutissement de la formation de base ATL le 29 novembre (formation démarrée en octobre 2022).

PLAINE DE VACANCES

AGENT TRAITANT : OLIVIER GEERKENS

Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA : Olivier GEERKENS.

Le rapport complet rédigé par le coordinateur est disponible sur demande au Collège communal.

L'asbl COALA a été désignée pour coordonner la plaine communale dans le cadre d'un marché public en 2020 poursuivant ainsi la collaboration débutée en 2005.

L'organisation 2023 de la plaine est caractérisée par :

Une année d'adaptation

- ✓ Nouveau calendrier scolaire : la plaine se vit sur 3 semaines dorénavant ;
 - ✓ Locaux indisponibles : la plaine est organisée sur 2 sites ;
 - ✓ Manque d'animateurs (et d'enfants) : des groupes fusionnent ;
 - ✓ Des équipes d'animation séparées : des réunions collectives du soir s'organisent alternativement sur le site de la Pichelotte et le site du Hall (à partir de la 2^e semaine) ;
 - ✓ Un même projet d'animation pour deux sites : le démarrage du lundi est animé 2x : à 9h au hall, à 10h à la Pichelotte ;
 - ✓ Des parents ont des enfants sur les deux sites : le transfert en bus est organisé ;
 - ✓ Deux plaines distinctes rassemblant les enfants de maternelle sur le site de la Pichelotte ;
 - ✓ Un bénéfice pédagogique ;
 - ✓ Une complexité logistique et organisationnelle ;
 - ✓ Une fréquentation nettement en baisse ... conséquence vraisemblable du nouveau calendrier scolaire et de nouvelles habitudes prises (ou à prendre) ;
 - ✓ Un recrutement compliqué de l'équipe au vu du peu de candidatures et/ou de peu de disponibilité pour les préparations ;
- Une équipe d'animation (très) jeune et peu expérimentée accompagnée par quelques « moteurs » dont 2 ont rempilé pour une semaine alors qu'ils ne pensaient plus animer après la plaine de l'été dernier ;
- ✓ Maintien de l'engagement d'animateurs en formation soutenue financièrement par la commune... avec 5 animateurs-trices en profitant ;



- ✓ Un système d'inscription en ligne mis en place positivement de manière exclusive et permettant de s'inscrire dès le mois de mars ;

CONTEXTE GÉNÉRAL INFRASTRUCTURE ET INTENDANCE

La plaine de vacances s'est déroulée sur deux sites « autonomes » durant 3 semaines du 10 au 28 juillet.

La coordination résultait, pour la 19^e année, d'un partenariat avec l'asbl COALA. Cette coordination a été assurée par Olivier Geerkens en collaboration avec Valentine Gerardy et Christophe Duez pour la coordination ATL.



La problématique des locaux reste complexe pour l'accueil de 7 groupes distincts. La plaine rencontre une demande réelle : il nous faudra cependant réfléchir sur la capacité actuelle de nos ambitions au regard de ce qui est disponible.

FRÉQUENTATION

Derrière le nombre de **227 enfants distincts** (343 en 2022) se cachent **171 « familles »** (230 en 2022) dont 138 gesvoises.

- ✓ La fréquentation 2023 est plus faible mais la plaine compte une semaine de moins
- ✓ Le nombre de semaines auxquelles ont participé chacun des 227 enfants :



- **131 enfants** (158 en 2022) ont participé à 1 semaine d'animation
- **56 enfants** (107 en 2022) ont participé à 2 semaines d'animation
- **40 enfants** (38 en 2022) ont participé à 3 semaines d'animation

- ✓ Le nombre d'animateurs-trices se répartit comme suit, en plus de la Coordination,

Semaine 1 :	23 animateurs...	dont 10 qualifiés et 9 nouveaux (dont 2 qualifiées)
Semaine 2 :	23 animateurs...	dont 9 qualifiés et 9 nouveaux (dont 2 qualifiés)
Semaine 3 :	21 animateurs...	dont 8 qualifiés et 8 nouveaux (dont 2 qualifiés)

A noter qu'est incluse dans ces nombres une animatrice-coordinatrice référente sur le site de la Pichelotte.



- ✓ Ces nombres nous ont permis de respecter les normes minimales légales d'encadrement (ONE-Décret Centres de Vacances) d'1 animateur sur 3 qualifié.
- ✓ L'équipe était encore fort incomplète au moment des journées collectives de préparation.
 - Les « trous » ont pu être comblés par des arrangements imposés par la situation
 - Rassemblement de 2 groupes en semaine 1 et 2
 - Rassemblement de 4 groupes (2x2) la 3^e semaine.



ANIMATION

- ✓ Les jeux-spectacles et quelques sorties ont **à nouveau** rythmé la plaine
- ✓ Divers moments forts ont été vécus :
 - Des chansons à gestes et danses dès 8h40, durant l'accueil du matin
 - La musique d'entrée chaque lundi
 - Une nuitée proposée à tous les enfants du site « grands » avec une veillée
- ✓ De « gros » temps d'animation chaque fin de semaine vécus avec les enfants de tous les groupes rassemblés au hall. Chaque semaine, une nouvelle histoire attendait les enfants.
- ✓ **L'agrément ONE** a été octroyé pour 3 ans avec quelques remarques
 - Remarques au niveau du projet d'accueil
 - Qu'entendez-vous par « physiquement apte » dans votre R.O.I ?
 - L'enfant a l'obligation de participer à toutes les activités proposées ?
 - Points d'attention repris dans le rapport mais basés sur la visite de l'année passée (Plaine Pichelotte – P'tits Bouchons avec les Arsouilles)
 - Le partage des repas entre animateurs et enfants pour favoriser l'échange
 - Le nombre de lits en suffisance permettant la sieste dans de bonnes conditions
 - La sécurisation de l'espace extérieur afin de pouvoir l'investir davantage



Ces remarques ont fait l'objet d'un temps de réflexion avec l'équipe, le jeudi 27/07 après la visite de la coordinatrice accueil de l'ONE à la Pichelotte.

CONSULTATIONS ONE

Public cible : 0-6 ans (tous les âges sont représentés à la consultation).

Quelques chiffres :

Nombre de naissances entre le 01/01/2023 et le 05/12/2023 : **69**

- 1^{er} trimestre : 73 enfants sont venus en consultation
- 2^{ème} trimestre : 51 enfants sont venus en consultation
- 3^{ème} trimestre : 72 enfants sont venus en consultation
- 4^{ème} trimestre (au 5/12/2023) : 50 enfants sont venus en consultation.

COORDONNEES DES INFRASTRUCTURES

GESVES

Rue Pont d'Aoust 19A

N° d'agrément : 12/92054/01

Consultation 2 mardis par mois de 9h à 11 h (sur RDV) et un mardi de 15h30 à 18h30/19h assurée par Madame SOUPART, PEP (partenaire enfants-parents ONE), Monsieur CLOËS (médecin) mardi matin, Madame de Laveyle (soir) et des bénévoles.

OBJECTIFS

Il s'agit d'assurer le service universel, le suivi renforcé et des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale en appliquant le vade-mecum des PEP'S et le guide de médecine préventive.

La consultation a pour mission, dans le cadre de la médecine préventive, de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans accomplis. Les familles dans le besoin et demandeuses bénéficient d'un suivi renforcé soit par la PEP à domicile soit par le médecin en consultation plus régulière. L'accueil dans les locaux permet des échanges afin de renforcer le lien parents-enfants.

ACTIVITES MISES EN ŒUVRE

- Accueil des familles
- Visites à domicile
- Dépistage visuel
- Séances de massages et portage bébé
- Suivi renforcé

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

AGENT TRAITANT : DEEPA NICOLAI

ANNÉE 2022 - 2023

Le Conseil Communal des Enfants (CCE) s'organisant par année scolaire, le rapport s'étend sur deux années avec une équipe qui a évolué (départs et arrivées).



Le CCE permet à des enfants âgés de 10 à 12 ans de devenir les porte-paroles de leur génération. Les objectifs du CCE sont : contribuer à la formation des citoyens de demain, initier les enfants au fonctionnement d'une commune et d'intégrer à la vie publique. Le CCE donne aussi aux jeunes la possibilité de se faire entendre de manière légitime auprès des politiciens. Ils participent en outre à la mise en œuvre de projets concrets après avoir été élus pour un mandat de deux ans.

Les Conseillers se réunissent deux fois par mois. Au fil de ces séances, les enfants s'initient à la prise de parole, à la réflexion, au travail en commun, à l'écoute des autres, à la pratique de la critique constructive et de la remise en question. Ils découvrent dans cette expérience, le sens de la démocratie et un sens à leurs apprentissages pour s'impliquer dans le futur.

Le rôle du conseiller est aussi de relayer les demandes de ses électeurs au sein du CCE, ainsi que d'informer les électeurs de ce qui s'y passe.

Les jeunes mandataires de l'année scolaire 2022-2023 sont :

<u>Ecole de L'Envol – Faulx-Les Tombes</u>	VAN MIEGROET Noa (6°) - MENGOUN Leila Imelda (6°) – BARANYA Maxime (5°)
<u>Ecole La Croisette - Sorée</u>	AGNELLI Victor (6°) – DORVAL Lucas (5°)
<u>Ecole Saint-Joseph - Gesves</u>	GEORGES Lyla (6°) - JONARD Rose (6°) – BODELET Camille (5°) – VAISSADE Zélie (5°) – GOSSERIES Joséphine (5°)
<u>Ecole René Bouchat - Gesves</u>	MOTTE Sasha (6°) - Lazaro de la Iglesia Céleste (5°)

Les projets menés par le CCE durant les 6 premiers mois de l'année sont :

- Prestation de serments des nouveaux élus
- Création d'une chaîne de vidéo « Daily Kids » dont le but est d'informer le public des projets du C.C.E.
- Sensibiliser la commune et ses habitants sur les pistes cyclables et sur la sécurité des routes.

ANNÉE 2022 - 2023

Chaque année scolaire, une partie du CCE est renouvelée. Au terme de la campagne électorale, les élections se sont déroulées dans chaque implantation scolaire.

Les jeunes mandataires de l'année scolaire 2023-2024 sont :

<u>Ecole de L'Envol – Faulx-Les Tombes</u>	BARANYA Maxime (6°) – MICHEL Orléane (5°)
<u>Ecole La Croisette - Sorée</u>	DORVAL Lucas (6°) – (5°)
<u>Ecole Saint-Joseph - Gesves</u>	VAISSADE Zélie (6°) - GOSSERIES Joséphine (6°) – BODELET Camille (6°) – LAMBERT Victor (5°) – HENIN Edouard (5°)
<u>Ecole René Bouchat - Gesves</u>	Lazaro de la Iglesia Céleste (6°) – GOURDIN Sybille (5°)

Les projets menés par le CCE d'ici fin 2023 :

- Collaboration avec le PCS pour la donnerie des jouets.
- Lancement d'une campagne contre le harcèlement
- Préparation de la Prestation de serment
- Participation au marché de Noël communal



JEUNESSE

BUDGET PARTICIPATIF JEUNES

Cette année, c'est la Jeunesse de Mozet, avec son projet de piste de pétanque qui a remporté la somme de 5.000 € pour la réalisation de ce dernier.

À ce stade, le projet est toujours en cours d'étude de faisabilité, de budgétisation précise et de délégation de responsabilités.

CCJ – COMPTES-RENDUS DES REUNIONS

Trois réunions ont été organisées avec toutes les Maisons des Jeunes. C'est l'occasion de présenter les locaux, les travaux réalisés, le fonctionnement interne de la jeunesse, de partager les expériences de terrain (comment monter un événement, les responsabilités, l'organisation de la jeunesse en sous-groupes, ...).

Les villages de Faulx-Les Tombes, Gesves, Mozée et Sorée ont une « Jeunesse ».

Chaque Jeunesse devient fort active dans la réalisation d'événements festifs à l'intention des citoyens de leur village / commune et participent à ce titre à de nombreuses réunions avec le service « festivités » de la commune.

Ils peuvent compter sur le soutien des autres jeunesses pour l'aide logistique et présentielle lors de l'événement mais en restent seuls responsables de l'organisation globale (voir liste des événements organisés par les Jeunesses).

Depuis deux ans, les jeunes créent également de nombreux partenariats au sein de leur village que ce soit pour obtenir de l'aide dans l'organisation de leurs événements ou pour soutenir leurs partenaires dans ses propres événements. A citer dans ces partenaires : Mort de Rire asbl, Domaine de Mozet, Les forains, Fanfare de Faulx-les Tombes, le Comité Central de Wallonie.

ACTIVITES 2023 DES MAISONS DES JEUNES

Chaque Maison des Jeunes a reçu un subside minimal de 250 euros, augmenté de 5 euros par jeune inscrit dans leur groupe (à minima une vingtaine de jeunes par jeunesse).

Les jeunes ont organisé les manifestations suivantes :

- Participation aux comptoirs gesvois
- Brocante au cœur du village par les jeunes de Faulx-Les Tombes
- Kermesse de Gesves – organisation de la soirée « Jeunes »
- Kermesse de Sorée – coordination et mise en œuvre par la Jeunesse de Sorée
- Organisation des grands feux de Mozet et de Sorée
- Organisation d'un plein air des jeunesses en juin
- Jeux inter-villages à Mozet en partenariat avec le Domaine de Mozet
- Le lever des couleurs lors du lancement des Fêtes de Wallonie à Faulx-Les Tombes
- Soirée Jeunes lors de la Route du Vin



- Soirées « Spécial Karaoké Beer » de Mozet
- Les Apéros Falsi
- Le Trail Caritatif In the Woods de la jeunesse de Faulx-Les Tombes
- Start Summer Party

Les jeunes ont soutenu de leur présence active les manifestations suivantes :

- De nombreux événements communaux : fête des jubilaires, boum des « entrées en secondaire », passage du relai sacré, cérémonie du 8 mai et du 11 novembre, accueil des nouveaux gesvois, soirée des « mérites sportifs et citoyens », festivités de la Fête Nationale, Marché de Noël, ...
- L'organisation des événements de leurs partenaires : Halloween Horror Garden Night, la grande chasse aux œufs et le tournoi de pétanque organisés par MDR asbl, La Fête des Voisins organisée par le Domaine de Mozet, Un Paintball avec Land'Venture Mozet

3^{ÈME} AGE

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

Au 30 novembre 2023, la Commune compte 1843 habitants qui ont 60 ans et +. Ils représentent 24,58 % de la population gesvoise.

CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AINES

Les informations liées aux activités du CCCA sont reprises dans l'onglet « Comités-Commissions-Conseils » de ce rapport.

Le CCCA s'est réuni à 3 reprises en 2023.

SERVICE DU 3EME AGE - ACTIVITES 2023

Le 8 juin, 180 personnes ont répondu présentes au traditionnel « Gouter des aînés ». Cette année, Jacques GATHY, animation musicale, et « Baptiste le magicien » se sont chargés de divertir les participants au cours de l'après-midi.

L'intendance et le service en salle étaient assurés par le personnel communal et l'asbl « UPEA NUANCE ».



INDÉPENDANTS ET PME

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

SOUTIEN AUX INDÉPENDANTS ET PME

Il a été décidé de soutenir les nouveaux indépendants et les nouvelles PME qui s'installent sur le territoire communal, en leur faisant bénéficier gratuitement d'une annonce en couleur dans le Gesves info, outil très efficace de promotion.

Cette année, comme l'année dernière, 8 indépendants – PME ont pu bénéficier de la promotion de leurs services ou produits dans le Gesves info.

MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DU MONDE ÉCONOMIQUE ET ASSOCIATIF GESVOIS

Le répertoire du monde économique et associatif gesvois en format papier a vu le jour au printemps 2021.

Afin de garantir la validité des données, ce répertoire a été mis à jour en septembre 2023.

CONFÉRENCE « FORCES VIVES »

Le 14 septembre, une soirée de conférence à destination des entrepreneurs, indépendants, commerçants, sociétés, asbl et associations gesvoise s'est déroulée dans la salle de l'Entité.

25 participants ont pu profiter des conférences qui avaient pour thèmes :

- « Des nouveaux outils de communication et de développement de l'image de nos entreprises, nos indépendants et nos commerçants »
- « Quelles sont les nouveautés en matière de déductibilité et d'aides aux entrepreneurs » ;

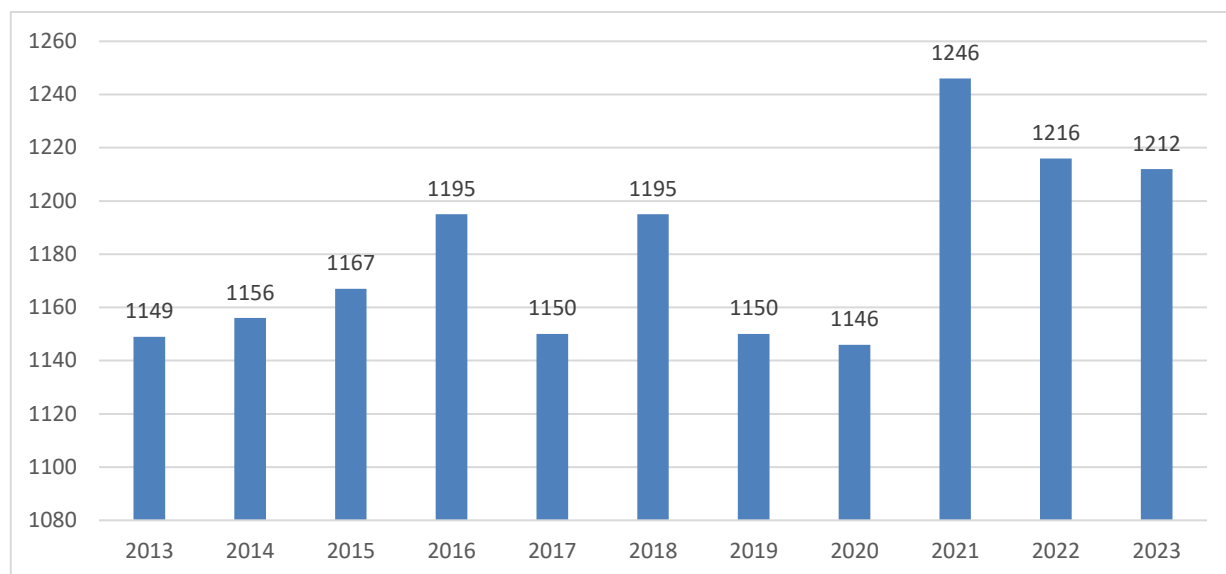
ENSEIGNEMENT



ENSEIGNEMENT

AGENT TRAITANT : MARTA LACZKA

NOMBRE D'ENFANTS SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE



**Pour l'année scolaire 2023-2024, l'obligation scolaire concerne tous les élèves gesvois qui atteindront 5 ans au plus tard au 31/12/2023 soit les enfants nés en 2018.*

ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL À FAULX-LES TOMBES

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 - PERSONNEL

01/10/2023

Direction		Christine PITANCE Secrétariat : Chantal KOK Aide à la direction : Valérie DUBOIS
Gestion administrative		Marta LACZKA et Valérie DUBOIS
Enseignement maternel	Accueil et renfort	Martine LEPONCE-puéricultrice, A. WARNANT (TP) remplacée par Patrizia GUARRACINO et Charline BLAVIER
Classes verticales	1 ^{er} cycle	Isabelle BAUDUIN (M2, M3) - TP Françoise MONJOIE (M2-M3) -TP Anouchka BEAUJEANT (M1, M2, M3) TP (en congé à mi-temps) remplacé par Cynthia CELIK Gwenaëlle BERWART (M1-M2) TP Aude RUELLE (M1-M2-M3) TP Maud HAMENDE (M1) Allison WARNANT absente remplacée par P. GUARRACINO
Enseignement primaire	2 ^{ème} cycle	Yvette BOUCHAT (P1-P2) TP Kathelyne DECHAMPS (P1-P2) TP Bénédicte RODEMBOURG (P1-P2) TP Caroline DIEU (P1-P2) TP Julie DEGROOTE (P1-P4) T partiel (20 p/s prestées)
	3 ^{ème} cycle	Anne-Cécile AUBRY (P3-P4) T partiel (19 p/s prestées) Dominique DEBARSY (P3-P4) T partiel (16 p/s prestées) Christelle GERARD (P3-P4) TP (18 p/s et 6 p/s missions collectives) Laura LECLERCQ (P3-P4) TP Charline BLAVIER 13 p/s (rempl. 6 p/s CG, 5 p/s ACA, 2 p/s JD) Amélie CHARBON 2 p/s (rempl. 2 p/s JD)
	4 ^{ème} cycle	Raphaël BEAUJEAN (absent), Michaël JACQUES (absent) Stéphane GOFFIN (P5-P6) TP absent et remplacé par Pierre GIELING Lucie TALLIER (P5-P6) TP Isabelle OGER TP Lorène SOHET 6 p/s (rempl. MJ) Alizée HENRION 6 p/s (rempl. RB)
Périodes Accompagnement personnalisé	Toute l'année scolaire	Logopède Catherine LEPAPE 21/30 Margaux ROBIN (logopède des « Capucines »)



Maîtres spéciaux	Psychomotricité	Catherine MARION 12 p/s Sacha MAES 2 p/s
	Morale	Patrick CORTES BUENO 5 p/s + 1 p/s en fonds propres du 01/10/2023 au 05/07/2024
	Religion catholique	Cécile NOTTIN 5 p/s (en remplacement de Mme Isabelle BOSSUROY absente) + 1 p/s en fonds propres du 01/10/2023 au 05/07/2024
	2 ^{ème} langue	Maryline COMPERE (4 p/s) absente Christine HEINRICHS (4 p/s) absente Nathalie COLOT 12 p/s (rempl. 2 p/s MC) Caroline FRYS 2 p/s (rempl. MC) Alexandra DE GRAVE 4 p/s (rempl.CH)
	Citoyenneté et philosophie	Marie HOLVOET (18 p/s) + 1 p/s en fonds propres du 01/10/2023 au 05/07/2024
Garderie – Surveillance – Maintenance		Maintenance et cuisine : Christelle LOUIS Vinciane BABYLAS Isabelle GABARET Kelly HOORELBEKE Stephanie MASURE Jacqueline LOMBA, absente Sandra RASE (rempl. de JL) Dominique MARCHAND Maryline BODART Surveillances : Isabelle KLAYE, Laurence ROBIN Marie-Françoise KLAYE, Stéphanie MASURE, Amélie HIGUET Annick DELOBBE
Education physique		Sébastien HERMANS T partiel (18 p/s) et Sacha MAES 8 p/s

ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Au 01/10/2023, l'école comptait 404 élèves.

	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24
Maternelle	103	110	102	117	124	135	127	122	134	121	139
Primaire	208	216	236	250	261	257	263	262	266	279	265
TOTAL	311	326	338	367	385	392	390	384	400	400	404



RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2023 : 404 élèves

Origine des élèves	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Faulx-Les Tombes	112	121	123	121	146	150	162
Gesves	71	74	80	81	71	72	77
Haltinne	33	22	17	16	11	16	18
Mozet	13	10	13	11	11	10	13
Haut-Bois	-	7	6	10	10	9	7
Sorée	1	4	5	17	6	3	3
Extérieur	160	162	151	139	145	140	124
TOTAL	390	400	395	384	400	400	404

ECOLE COMMUNALE DE LA CROISSETTE À SOREE

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 – PERSONNEL

01/10/2023

Direction		Vincent VANDERSMISSEN temps plein avec classe à ½ temps
Gestion administrative		Valérie DUBOIS
Enseignement maternel	1 ^{er} cycle	- Dominique WAVREILLE T partiel (21 p/s) - Delphine MATHELOT TP - Charline BLAVIER 5 p/s (rempl. DW)
Enseignement primaire	2 ^{ème} cycle	- Valérie MOUSTY TP - Amélie CHARBON 10 p/s
	3 ^{ème} cycle	- Nathalie HARDY TP (avec 2 p/s de mission) - Charline BLAVIER 4 p/s (2 p/s rempl. NH)
	4 ^{ème} cycle	- Amandine BINAUT T partiel mais en congé toute l'année - Caroline WATILLON 24 p/s (12 p/s APE et 12 p/s rempl. d'AB)
	Tous les cycles/ projets divers	Vincent VANDERSMISSEN (12 p/s)
Maîtres spéciaux	Education physique	Sébastien HERMANS T partiel (6 p/s prestées)
	Psychomotricité	Catherine MARION T partiel (4 p/s prestées)
	Morale	Patrick CORTES BUENO T partiel (2 p/s prestées)
	Religion	Cécile NOTTIN (en remplacement d'Isabelle BOSSUROY) T partiel (2 p/s prestées)
	Citoyenneté et philosophie	Marie HOLVOET T partiel (3 p/s)
	2 ^{ème} langue	- Christine HEINRICHS T partiel (en congé pour 2 p/s) - Mallaury CLEMENT T partiel (2 p/s prestées) - Nathalie COLOT 4 p/s (2 p/s rempl. de CH)
Garderie – Surveillance – Maintenance		- Isabelle SAMAIN et Natacha LEMAITRE - Contrat bénévole : surveillance de midi : Mme Claire-Marie TAMINIAUX et à partir de novembre emplacedée par Mme Sophie TIRTIAUX



ÉCOLE COMMUNALE DE LA CROISSETTE DE SOREE

Au 01/10/2023 l'école compte **104** élèves.

	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24
Maternelle	20	20	19	24	30	29	28	32	33	34	37
Primaire	43	36	37	39	34	42	63	64	67	72	67
TOTAL	63	56	56	63	64	72	91	96	100	106	104

RÉPARATION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2023 l'école compte 104 élèves.

Origine des élèves	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Autres	25	33	57	57	60	60	59
Faulx-Les Tombes	2	1	0	0	0	0	0
Gesves	1	0	1	4	10	7	13
Haltinne	1	0	0	0	0	1	1
Haut-Bois	0	0	0	0	0	0	1
Sorée	35	38	34	35	30	38	30
TOTAL	64	72	92	96	100	106	104

ACTIVITÉS DES ÉCOLES COMMUNALES

Les écoles communales organisent et participent à de nombreux projets. Quelques activités sont illustrées dans les pages qui suivent. Plus d'informations sur les différentes activités sont disponibles sur le site internet de l'école de l'Envol (<https://www.ecolenvol.be>) et de l'école de la Croisette (<https://www.ecolelacroisette.be>) et dans les éditions du Gesves Info publiées cette année.

ÉCOLE DE L'ENVOL



Technique de Folon (excursion)



Ecole du dehors

ECOLE DE LA CROISETTE



Visite à la ferme de Rose



Visite de Michel VAN ZEVEREN, auteur-illustrateur



Cueillette de pommes



Festival du livre de l'école

DIVERS

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE L'ENVOI DE FAULX-LES TOMBES

Ce Conseil s'est réuni à quatre reprises durant l'année civile 2023 :

Dates	Sujets abordés
14 mars 2023	- Aménagement de la cour ; - Gestion de la communication vers les parents ; - Implantation à Mozet : présentation du projet
13 juin 2023	- Procédure à mettre en place pour la communication-Nouvelle implantation - Inclusion
10 octobre 2023	- Année scolaire 2023-2024 : application des dispositions statutaires et du décret du 13/07/1998 : - o Structure des écoles et encadrement - o Horaire des élèves et des enseignants - o Organisation de la concertation - Listing des dépenses

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE LA CROISSETTE DE SOREE

Ce Conseil s'est réuni à trois reprises durant l'année civile 2023 :

Dates	Sujets abordés
6 avril 2023	- Nouveau décret gratuité en primaire - Projets Pédagogiques Educatifs et Règlement des études - Modifications (légales) du ROI - suite aux remarques de l'inspectrice
22 juin 2023	- Avis et débat sur le projet d'établissement - Réflexion sur les frais (cf. gratuité) - Présentation de l'état d'avancement du Contrat d'objectifs
10 octobre 2023	- Structure de l'école et de l'encadrement - Horaire des enfants et des enseignants - Concertations - Listing des dépenses

COPALOC (COMMISSION PARITAIRE LOCALE)

Cette Commission s'est réunie à quatre reprises durant l'année civile 2023 :

Dates	Sujets abordés
22 mars 2023	- Les nominations au 01/04/2023 - Les emplois vacants - Classement des prioritaires et des non-prioritaires - Désignation des 2 déléguées PECA - Désignation de la déléguée GIA - Choix de désignation des logopèdes dans le cadre de l'accompagnement personnalisé
28 juin 2023	- Les nominations au 01/04/2023 - Confirmation - Emplois vacants au 15/04/2023 - Classement des temporaires prioritaires et non-prioritaires au 31/05/2023 - Désignation des déléguées PECA - Désignation de la déléguée GIA pour l'application MODE et DACCE - Choix de désignation des logopèdes dans le cadre de l'accompagnement personnalisé
10 octobre 2023	- Année scolaire 2023-2024 : application des dispositions statutaires et du décret du 13 juillet 1998 : - o Structure et encadrement, - o Horaire des élèves et des enseignants, - o Organisation de la concertation. - Journal de classe - Procédure en cas d'absence



ECOLE LIBRE SAINT-JOSEPH À GESVES

Chaussée de Gramptinne, 182 à 5340 GESVES - Classes maternelles et P1 P2

Rue Petite Gesves, 30 à 5340 GESVES – Classes P3 à P6

01/10/2023	MATERNELS	PRIMAIRES
Gesves	62	121
Assesse	2	6
Andenne	4	9
Hamois	1	2
Ohey	6	18
Autres	2	4
TOTAL	77	160

ECOLE AUTONOME DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE RENE BOUCHAT

Chaussée de Gramptinne, 118 à 5340 GESVES

01/10/2023	MATERNELS	PRIMAIRES
Gesves	19	47
Assesse	2	6
Andenne	1	3
Hamois	5	4
Ohey	1	4
Autre	0	0
TOTAL	28	64

ECOLE PROVINCIALE D'ELEVAGE ET D'EQUITATION

Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves (Belgique) - Tél. 081 77 67 50 - secretariat.epeg@province.namur.be

L'école d'élevage et d'équitation, communale jadis, dépend des autorités provinciales depuis fin 1995.

Dans le cadre de la restructuration des établissements de l'enseignement supérieur, elle est actuellement regroupée avec l'IPES de Seilles et **comprend 5 classes différentes (de la 3^e professionnelle à la 7^e).**

Au 1 ^{er} octobre	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'élèves	94	76	87	70	57	60	66	65	70	87	90	113

Origine des élèves	Nombre	
	Année 2022-2023 au 01/10/2022	Année 2023-2024 au 01/10/2023
Belgique	82	102
France	4	4
Luxembourg	3	3
Italie	1	0
Ile Maurice	0	1
Maroc	0	1
Haïti	0	1
Allemagne	0	1
TOTAL	90	113



ECOLE CITOYENNE – DEGRÉ SECONDAIRE

Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves (Belgique) - ecole.citoyenne@province.namur.be

Tél. 081 77 67 50

Au 01/10/2023	2020	2021	2022	2023
Nombre d'élèves	12	39	46	25

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À GESVES

FRÉQUENTATION DES COURS

ANNEES ACADEMIQUES	TOTAL	dont Gesvois
2023-2024	110	81
2022-2023	78	68
2021-2022	88	72
2020-2021	90	61
2019-2020	89	62

	2022-2023	2023-2024
FORMATION MUSICALE	78*	82*
PREPARATOIRE 2	13	4
F1	15	19
F2	17	16
F3	7	15
F4	16	8
QUALIFICATION 1 (F5)	5	15
QUALIFICATION 2 (Q)	5	7
PIANO	29	30
GUITARE	14	22
TROMPETTE	8	7
DANSE CONTEMPORAINE (DEPUIS L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023)	15 enfants et 3 adultes	21

(*) Parmi les 82 élèves (qui suivent les cours à l'antenne de Gesves) certains peuvent être inscrits à plusieurs cours spécifiques à la fois.

PARTENAIRES



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Notre Centre, fort de 51 travailleurs, se compose de différents services dont les principaux sont :

- ✓ Le service social général,
- ✓ Le service administratif,
- ✓ La maison de repos pour personnes âgées – le Foyer Saint Antoine,
- ✓ Le service de réinsertion socio – professionnelle,

L'équipe de travailleurs fixes est aidée par une douzaine de bénévoles (au service de taxi social, à la maison de repos, pour les cours de français ou comme écrivain public) ainsi que par plusieurs étudiants jobistes (à la blanchisserie, au maraîchage et à la maison de repos) et par quelques prestataires en A.L.E. (à la banque alimentaire, à la blanchisserie ou au maraîchage).

A côté de ces services, d'autres leur sont complémentaires :

- ✓ Les initiatives locales d'accueil (ILA),
- ✓ Le service énergie,
- ✓ Le service de médiation de dettes,
- ✓ Le taxi social,
- ✓ Les consultations juridiques,
- ✓ La banque alimentaire,
- ✓ L'écrivain public.

Ponctuellement, le Centre intervient afin de faciliter la participation sociale, culturelle et sportive des personnes précarisées, qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants.

Le CPAS a également passé des conventions avec des services d'aides – familiales (4), de télé-vigilance, d'aide à la jeunesse, de probation, et collabore régulièrement avec l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AViQ).

Enfin, chaque année, il participe activement à l'opération Eté solidaire, à destination des jeunes de la Commune, pour laquelle celle-ci perçoit un subside régional.

Par rapport à ses voisines, la Commune de Gesves est celle qui connaît un plus grand écart, entre les hauts et les bas revenus. Si la population peut, globalement, être qualifiée de relativement aisée, il y a donc tout de même des différences marquées, dont il faut tenir compte.

Le C.P.A.S. de Gesves accueille, au sein de ses différents services, un public varié, qui fait appel à lui pour de multiples raisons, à savoir, principalement :

1. Le suivi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (44 dossiers actuellement), parmi lesquels on retrouve 43 % de personnes qui poursuivent des études ou suivent une formation professionnelle ou le suivi des bénéficiaires de l'aide sociale équivalente accordée à des personnes d'origine étrangère (2 dossiers ouverts).

2. Les aides sociales diverses octroyées aux personnes et aux ménages en difficulté (avances sur rémunérations ou sur allocations, aides en espèces et en nature, prise en charge de frais d'hébergement en maison de repos...)

Le C.P.A.S. intervient également ponctuellement dans des dossiers de personnes étrangères illégales sur le territoire belge (aide médicale urgente, aide alimentaire urgente).

Les crises successives, voire cumulatives (Covid, inondations, guerre en Ukraine, crise énergétique), amènent de nouveaux publics vers les C.P.A.S., parfois en urgence, avec une pression renforcée sur les travailleurs de terrain.

3. L'hébergement de 43 résidents au sein du Foyer Saint-Antoine, agréé comme maison de repos pour personnes âgées. Suite à la crise sanitaire, le nombre de résidents présents avait baissé de manière marquée, durant 2 ans et ½. Le taux d'occupation est revenu à la normale, dans le courant de l'année 2023 ;
4. L'accueil de familles candidates réfugiées politiques au sein de nos initiatives locales d'accueil (ILA).

Il y a, à ce jour, à Gesves, 15 places ouvertes en I.L.A., réservées à 3 familles de 4, 4 et 7 personnes. Ces dernières années, le travail lié à l'encadrement de ces familles s'est considérablement alourdi dans la mesure où il est nécessaire de faire face à divers problèmes et un non-respect des lieux et des personnes.

5. L'insertion socio - professionnelle par le biais des contrats de travail art. 60 (6 contrats temps plein, à ce jour et un contrat de travail spécifique SINE, pour les chômeurs considérés comme très difficiles à placer) ; des contrats de formation ou de travail AVIQ (pour les personnes souffrant d'un handicap physique ou mental reconnu) ou des prestations en A.L.E. ;
6. L'encadrement et le soutien apportés par le biais de gestions budgétaires (30 gestions en cours à cette date) ou de guidances budgétaires ;
7. La commercialisation de légumes bio, plants, fruits, champignons, via commandes ou achats effectués sur place ou sur le site internet des Compagnons du Samson (www.lescompagnonsdusamson.com).
8. L'accès à la banque alimentaire du Centre (une moyenne de 55 ménages représentant environ 154 personnes), ou à des banques alimentaires partenaires (comme celles de l'association Saint-Vincent de Paul, à Andenne, ou la Main tendue, à Namur).

Au vu des besoins croissants, le CPAS a conclu des conventions de collaboration avec la Banque alimentaire Namur – Luxembourg et avec l'a.s.b.l. ViVRES.

Il achète également certains produits, via les plateformes Solifood et Goods to give et distribue aussi certains produits en surplus, provenant du service de maraîchage.

9. La fourniture gratuite de matériel, mobilier et petit électro-ménager de seconde main, ainsi que de vêtements, linge de bain ou de lit, jouets et matériel de puériculture, issus de dons, lorsque les circonstances le justifient (ou l'envoi vers des partenaires qui disposent de matériel de 2e main, à bas prix, comme Oxfam ou l'asbl. les Petits Riens).

Le Plan de Cohésion Sociale collabore activement avec le CPAS pour la gestion des dons ;



10. La lessive, le séchage et/ou le repassage du linge à la Blanchisserie du Samson (avec possibilité de prise et remise du linge à domicile) ou divers travaux de couture, raccommodage et étiquetage ;
11. L'appel à l'écrivain public, pour faciliter la compréhension de documents écrits et l'écriture de courriers les plus divers ;
12. L'octroi de l'allocation de chauffage, à toutes les personnes remplissant les conditions fixées par le Fédéral. (Environ 200 demandes analysées ces 12 derniers mois) ;
13. Le suivi des personnes endettées, par le service interne de médiation de dettes. (Une vingtaine de dossiers de ce type ont été traités en 2023.) ;
14. Le suivi et les conseils, dans le cadre d'une guidance énergétique ;
15. L'intervention d'un des 4 services d'aide – familiale avec lesquels le CPAS est conventionné ;
16. Des prestations de travaux d'intérêt général, le plus souvent au sein du service de maraîchage, en collaboration avec les services de probation avec lesquels le CPAS est conventionné ;
17. L'accès à un service de taxi social : environ 80 personnes font appel à ce service et une quarantaine de déplacements sont effectués, mensuellement, par plusieurs chauffeurs bénévoles.
18. Diverses demandes de stages, au sein des services du CPAS
19. La rencontre avec un avocat dans le cadre des séances de consultations juridiques gratuites organisées mensuellement dans les locaux du CPAS.
20. Une assistante sociale du CPAS assure l'accueil des demandes de logements et effectue, avec les personnes qui le souhaitent, les démarches requises en vue d'une inscription sur les listes des sociétés de logements sociaux et de l'Agence immobilière sociale Andenne-Ciney.

Il y a lieu de noter ici que Gesves, dont la population croît régulièrement, continue à manquer de logements adaptés aux situations d'urgence ou aux personnes à faibles revenus.

Le Centre gère 2 logements d'urgence, à la Pichelotte.

21. Depuis peu, il est également possible, grâce à une collaboration avec Psynam, de venir rencontrer, sur rendez-vous, dans les locaux du CPAS, un psychologue répondant aux critères des soins psychologiques de 1ère ligne.

Il faut préciser ici que le nombre de demandes d'aides examinées lors des séances de Conseil de l'Action sociale ou de Bureau Permanent, bien que déjà élevé (environ 600 demandes traitées, hors dossiers d'allocations de chauffage), n'est pas véritablement le reflet du nombre d'accompagnements assurés par le service social. En effet, une demande sur 4 consiste uniquement en renseignements, soutiens, clarifications, et orientations, avant une démarche auprès d'autres services administratifs, services médicaux ou paramédicaux et démarches en justice.

Le service social constate qu'il est souvent sollicité pour effectuer des démarches administratives quotidiennes, avec ou à la place des personnes qui le contactent, et qui se sentent désemparées, face à la complexité de celles-ci. Par ailleurs, depuis la crise sanitaire, les autres administrations participant à la sécurité sociale – Onem, syndicats, mutuelles, U.C.M., services de pensions, etc...- ont tendance à renvoyer leurs usagers vers les C.P.A.S., pendant la période, de plus en plus longue, de traitements des dossiers...

Dès lors, le CPAS intervient régulièrement pour octroyer des avances financières ou des RIS en avances sur d'autres allocations sociales.

Certaines personnes sont réorientées vers des services extérieurs ou des spécialistes (dans le cas, notamment, de problèmes psychologiques, d'assuétudes, de violences conjugales, ...).

Des contacts plus serrés ont été pris ces dernières années entre le CPAS et les psychologues du projet Psynam, l'équipe mobile Philia ou encore des membres de la Maison médicale de Gesves.

Il est aussi parfois nécessaire d'effectuer des démarches en vue d'obtenir, en justice, une décision d'administration provisoire de biens ou de personne, ou de mettre en place une coordination de soins à domicile.

Des citoyens s'adressent également au CPAS car ils sont à la recherche d'un logement ou d'un emploi. Ils sont alors aidés dans la mesure du possible : rédaction de C.V. et lettres de motivation, conseils relatifs à un entretien d'embauche, soutien en vue d'obtenir un permis de conduire, recherches sur internet, contacts avec des propriétaires privés ou des agences immobilières, etc...

Par ailleurs, ces derniers temps, le Centre a reçu plusieurs demandes de jeunes gens, majeurs, étudiants, qui demandaient à être aidés, ou représentés, dans leurs démarches en vue d'obtenir une pension alimentaire de leurs parents.

Certaines personnes, enfin, souffrent d'isolement, de solitude et ont, avant tout, besoin d'être écoutées encouragées ou rassurées.

L'objectif assigné aux C.P.A.S. est vaste et difficile : nous tentons, comme le prévoit la législation, de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine, que ce soit par des mesures préventives, palliatives et/ou curatives. Pour y parvenir, les collaborations, dans ce cadre, sont utiles, voire indispensables.

Notons enfin que le fait que l'A.L.E. assure 2 jours de permanence au sein-même des locaux du CPAS est positif à la fois pour les services concernés et pour les usagers.

Les rapports d'activités annuels détaillés sont téléchargeables sur le site www.gesvesextra.be



L'asbl "Gesves EXTRA" en bref...:

- Est agréée par l'ONE dans le cadre du Décret ATL (Accueil Temps Libre) et dans la cadre du décret Centre de vacances ;
- Les lieux d'accueil et d'animation sont ceux de ses membres et principalement :
 - Les locaux de la coordination et d'animation, rue de la Pichelotte 11A, Gesves
 - Les 4 écoles fondamentales de l'entité
- Gesves EXTRA est une équipe de permanents engagés grâce au soutien de la région wallonne (APE). Avec la réforme qui a impacté tous les APE au 1/01, nos 3,5 ETP sont subventionnés à durée indéterminée.
- Notre association s'appuie également sur l'engagement volontaire des animateurs-trices et administrateurs-trices de l'asbl.
- Gesves EXTRA propose essentiellement des animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans le cadre de l'accueil extrascolaire et des centres de vacances : des accueils (le matin et le soir) ; des ateliers après 16h dans les écoles et les mercredis après-midi ; des animations lors des journées pédagogiques ; des plaines durant les vacances et des animations ponctuelles et extraordinaires : mercredis'traction, journée inter-réseaux, APA, etc.
- Gesves EXTRA propose des animations à tous les enfants sans distinction.
- Gesves EXTRA collabore avec :
 - Différentes associations et services au sein de la commune : bibliothèque communale, coordination ATL, plaine de vacances, PCDN, GAL, etc.
 - Des professionnel(le)s de l'animation, enseignant(e)s, artistes

LES INSTANCES DE GESVES EXTRA

Membres	Représentant
COMMUNE	Martin VAN AUDENRODE (Président)
	Maggi LIZEN
	Nathalie PISTRIN
	Michèle VISART (Administratrice)
	Corentin HEQUET
	Eddy BODART (Trésorier)
Ecole « Croisette »	Vincent VANDERSMISSEN
Ecole libre Saint-Joseph	Françoise YSEBAERT (Administratrice)
	Mathilde DAVE
Ecole René Bouchat	Nathalie TONNEAU
Ecole « Envol »	Christine PITANCE (Administratrice)
	Dominique MEURISSE
Patro Jean XXIII	Olivia JULIEN
COALA Asbl	Olivier GEERKENS (Administrateur délégué)
	Christophe DUEZ
Domaine de Mozet	Sophie DELAHAYE
Invitées	Isabelle COLIN (coordinatrice) et Marie SOUMILLION (coordinatrice pédagogique)

Comptable externe : Finoco SPRL

POINTS MARQUANTS 2023 :

PERSONNEL

- L'équipe compte 7 permanent(e)s, dont 3 à mi-temps, 2 animateurs à $\frac{3}{4}$ temps et deux coordinatrices à temps partiels (soit 3,25 équivalents temps-plein).
- Amélie HIGUET a travaillé pour Gesves Extra sous contrat du 01/09/2022 au 07/07/2023 tout en gardant un mi-temps sous contrat communal. Elle a finalement choisi de rester uniquement sous contrat communal.
- Gaëtane HANCE, qui travaille pour Gesves Extra en tant qu'ALE depuis deux ans a récemment été engagée à mi-temps en contrat à durée déterminée du 15/05 au 07/07/2023 et ensuite en contrat de remplacement à partir du 01/08/2023.
- Sophie TIRTIAUX, qui travaille pour Gesves Extra en tant qu'ALE depuis près d'un an, a récemment été engagée au 28/08/2023 à mi-temps.
- Poursuite de la responsabilisation des animateurs/trices en tant qu'assistant(e)s de projet :
 - Marie SOUMILLION est coordinatrice pédagogique et responsable des accueils et ateliers. Deepa NICOLAI est à la gestion des plaines de vacances, de la ludothèque ainsi que du CCE.
 - Raphaël SZÖCKE est responsable des journées pédagogiques et journées spéciales.
 - Katty HERNOUX est responsable de l'accueil centralisé et des mercredis'tructions.



- Gestion administrative par Isabelle COLIN (appui d'un comptable externe : Finoco SPRL)
- Les animateurs-trices désigné(e)s comme référent(e)s dans les écoles sont le relais entre les parents, les directions et l'équipe et la coordination de Gesves Extra.
- Appropriation plus approfondie du programme Quick School en vue d'améliorations pour faciliter l'utilisation tant par l'équipe que par les parents sur leur portail personnel.

ACTIVITÉS

- **Accueil centralisé du mercredi après-midi, chaque mercredi en période scolaire**

Projets principaux et thématiques abordées :

- Le potager
- La fête de la Pomme (collaboration avec la bibliothèque)
- L'univers, le cirque, l'Égypte, les super héros, Disney, Fort Boyard, les sports,



Présences en chiffres :

2015	2017	2019	2020	2021	2022	2023
3122	3157	2562	1316	1389	1404	<i>1836</i>

Chiffres relevés le 10/11/23

- **Ludothèque**

L'animatrice est présente pour accueillir les enfants, les conseiller, jouer avec eux et si ça leur plaît, ils peuvent reprendre le jeu en location pour pouvoir jouer à la maison en famille. La ludothèque ouvre tous les mercredis (hors vacances) de 14h à 18h30.

- **Journées exceptionnelles**

Gesves Extra organise des activités à destination des élèves des écoles de l'entité lors de journées spécifiques à chaque établissement : les journées pédagogiques, les journées APA (Activités Pédagogiques d'Animation), journées inter-réseaux... Les activités sont organisées au sein des locaux de Gesves Extra ou de l'établissement scolaire.

En 2023, Gesves Extra a pris en charge 10 J.P et J.S et 5 journées ont été annulées au vu du faible nombre d'inscrits (6 enfants).

2021	2022	2023
410	187	<i>140</i>

Présences - Chiffres relevés le 09/11/23

- **Mercredis'tractions**

Les mercredis'tractions ont été relancés et 3 activités ont déjà pu être organisées, comme : la visite de Mozet, grottes de Goyet et une après-midi sportive au hall des sports. Des destinations qui se trouvent toujours autour de Gesves avec des activités diverses et variées.

2015	2017	2019	2020	2021	2022	2023
480	420	262	47	0	21	59

Présences - Chiffres relevés le 09/11/23

- **Plaines de vacances**

Gesves Extra organise des plaines durant toutes les vacances scolaires, hormis la semaine de Noël.

Gesves Extra a organisé 11 semaines de plaine durant l'année 2023 avec un thème différent pour chaque plaine.

Cette année nous avons eu l'occasion de faire plusieurs partenariats avec, notamment :

- ✓ La plaine d'Assesse
- ✓ Enjoy Sports
- ✓ Chez Lulu



2015	2017	2019	2020	2021	2022	2023
1651	1754	1757	1208	1451	1788	2298

Présences - Chiffres relevés le 10/11/23

- **Accueil et ateliers**

Afin d'améliorer l'accueil proposé, la plupart des accueillant(e)s travaillant pour Gesves Extra ont suivi une formation de base qui s'est terminée en novembre 2023.

La coordination de Gesves Extra tente d'instaurer une cohésion d'équipe entre toutes les accueillant(e)s via des rencontres plus régulières sur l'année afin de confronter les réalités de chacun et de faire le relais entre les besoins des enfants et les possibilités d'action de Gesves Extra. En ce sens, un budget matériel a été dégagé pour l'accueil extrascolaire dans chaque école.

En septembre 2023, nous avons réinstauré l'obligation du port du QR code à la mallette afin de faciliter le travail des accueillantes mais aussi et surtout pour diminuer le nombre d'erreurs ainsi que le manque à gagner pour Gesves Extra.

Pour ce qui est des ateliers, nous proposons un panel d'animations diverses grâce au soutien de nombreux volontaires. A l'avenir, grâce à Quick School, les parents pourront même inscrire leurs enfants de manière autonome.

- **Mise au vert**

Comme chaque année, nous avons organisé une mise au vert pour l'équipe des permanents Gesves Extra ainsi que pour notre équipe d'accueillants, les 6 et 7 juillet dans nos locaux de la Pichelotte dans l'optique de partager un moment convivial, les remercier pour leur travail au quotidien mais aussi pour toujours améliorer l'accueil extrascolaire au sein de chaque école.

LES ENJEUX 2024

- Pérennisation des mercredis'traction
- Poursuite de PAD avec peut-être de nouveaux partenaires
- Améliorer encore la cohésion d'équipe au sein des accueillantes et permanents
- Mise à jour du Projet d'Accueil de Gesves Extra avec la collaboration des accueillant(e)s et permanent(e)s
- Proposer une autre journée Interplaine
- Poursuite de l'appropriation du programme Quick School
- Poursuite de la promotion des activités Gesves Extra via nos différents canaux de communication (site, page Facebook, page Instagram, Gesves Info...)
- Maintenir les emplois
- Continuer à stabiliser l'équipe
- Continuer la rigueur du suivi des paiements et des rappels
- Réaliser une réserve de recrutement (difficulté de trouver des accueillant(e)s lors d'un remplacement).

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

AGENT TRAITANT : GILOT ISALINE

Une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est une association sans but lucratif qui propose d'effectuer diverses activités non rencontrées dans le circuit du travail régulier.

L'objectif est de permettre à des chômeurs de longue durée de renouer un lien avec le monde du travail par le biais d'activités de proximité au service de personnes privées ou morales.

Ces demandeurs d'emploi sont indemnisés à hauteur de 4,10 €/h tout en gardant leurs droits aux allocations de chômage ou RIS et ainsi d'améliorer leur statut pécuniaire et social. Les ALE répondent également à un besoin important de services non rencontrés au niveau local.

Pour s'inscrire comme travailleur auprès de l'ALE, il faut soit être au chômage (complet indemnisé depuis 24 mois ou complet indemnisé depuis 6 mois et avoir atteint l'âge de 45 ans) soit bénéficier du revenu d'intégration sociale.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, les personnes de moins de 45 ans étant inscrites depuis minimum 12 mois comme demandeuses d'emploi et bénéficiant d'allocations de chômage ou d'insertion depuis au moins 1 jour, sont, elles aussi, éligibles en ALE.

Les activités qui peuvent être réalisées dans le cadre de l'ALE sont : le jardinage, le bricolage, la surveillance scolaire, le nettoyage des locaux d'ASBL...

Les utilisateurs sont soit des personnes privées, soit des personnes morales : des autorités locales, des ASBL et autres associations non-commerciales, des établissements d'enseignement et des entreprises des secteurs horticole et agricole.

L'utilisateur achète les chèques au prix de 5,95 €/h et l'inscription est gratuite à Gesves.

STRUCTURE

Les organes de gestion de l'asbl doivent être composés paritairement d'une part, de membres désignés par le Conseil communal suivant la proportion entre la majorité et la minorité et, d'autre part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil National du Travail (CNT).

L'ALE compte au moins 12 membres et au plus 24 membres.

Le Président de l'ALE gesvoise est Monsieur Christophe AGNELLI. Il est le responsable fonctionnel de la collaboratrice ALE tandis que Madame Sarah Hibo du Forem en est la responsable. La gestion de l'ASBL est de la responsabilité de l'Organe d'administration (OA).

COMPOSITION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DE L'A.S.B.L. ALE-GESVES :

	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>REPRESENTANT</i>
Représentants du Conseil Communal :			
Membre	BARBEAUX	Cécile	ECOLO
Trésorier	GOFFINET	Maxime	GEM
Membre	HINCOURT	Jacqui	GEM
Membre	MAGNEE	Lucas	GEM
Membre	PISTRIN	Nathalie	RPG+
Vice-Président	VAN AUDENRODE	Martin	RPG+
Représentants du CNT (Conseil National du Travail) :			
Président	AGNELLI	Christophe	CGSLB
Membre	CORNETTE	Véronique	CSC
Membre	GOFFIN	Maryline	FGTB
Membre	MESTACH	Roger	FWA
Membre	NOELMANS	Christian	UWE-FEB
Secrétaire	VIOT	Jean-François	UNIPSO

BUDGET

Il revient à la commune de Gesves de mettre à disposition de l'agence locale pour l'emploi un local accessible au public des utilisateurs et des chômeurs inscrits à l'agence.

L'ASBL ALE de Gesves emploie à 2/5 temps, Madame GILOT Isaline, rémunérée par le FOREM.

Les recettes de l'ALE proviennent de deux sources :

- Une indemnité annuelle allouée par le Forem, qui s'élève à 2.478,94€ par agent détaché en ALE, au prorata de la période d'occupation et du régime de travail ; qui permet à l'ALE de couvrir les frais administratifs des agents Forem. Cette indemnité est versée trimestriellement.
- L'ALE reçoit 25% du montant total des chèques achetés par les utilisateurs de la commune de Gesves émis par PLUXEE.

FORMATIONS 2023

L'ALE doit consacrer 25% de la quote-part des chèques vendus l'année précédente à des formations payantes et reconnues.

La quote-part sur chèques en 2022 s'élevait à 2.343,89€. Le montant minimum à devoir dépenser dans les formations était donc, en 2023, de 585,97€.

La collaboratrice ALE ayant pris ses fonctions au début de l'année 2023 et des formations étant déjà en cours, le budget formation a été dépensé en vue de financer une formation prévue en 2024, en partenariat avec l'ASBL Coala, qui met en place des formations de base pour les accueillant(e)s extrascolaires.

Les travailleurs ALE qui prestent des heures dans les établissements scolaires sont tenus de suivre ces formations.

En 2023, le budget total dépensé pour les formations aura été de 700,00 €.



LES PRESTATAIRES

Année	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	INSCRITS	AYANT PRESTE		INSCRITES	AYANT PRESTE		INSCRITS	AYANT PRESTE	
			en %			en %			en %
Total 2023	48	15	31%	54	15	28%	102	30	29%
Total 2021	50	12	24%	52	10	20%	102	22	22%
Total 2020	49	8	16%	46	8	18%	95	16	17%
Total 2019	52	9	17%	47	11	23%	99	20	20%
Total 2018	56	10	18%	41	9	22%	97	19	20%

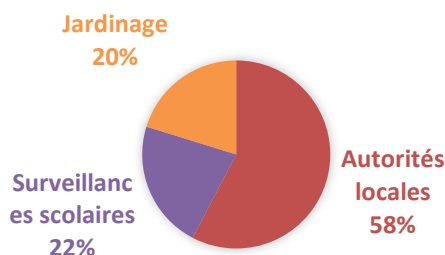
L'année 2022 n'est pas reprise dans ce tableau, les données récoltées étant insuffisantes en raison du fait qu'il n'y avait pas de collaborateur pour l'ALE cette année-là.

LES PRESTATIONS

Les activités principales de l'ALE de Gesves sont le jardinage, la surveillance dans les établissements scolaires et les activités au profit des autorités locales. Les aides de nature ménagère chez des personnes privées ne font plus partie des prestations proposées par l'ALE.

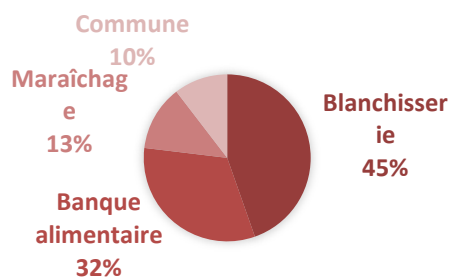
En 2023, le nombre total d'heures prestées (de janvier à octobre) s'élève à 3.552 heures. Ce qui représente une moyenne de 355 heures par mois. Elles sont réparties de la manière suivante :

RÉPARTITION DES PRESTATIONS ALE



Les activités au profit des autorités locales représentent une part importante des prestations en ALE. Elles concernent : la blanchisserie, l'aide à la banque alimentaire, le maraîchage ainsi que des heures de main-d'œuvre pour la commune.

RÉPARTITION DES PRESTATIONS AU SEIN DES AUTORITÉS LOCALES



A la suite de leurs prestations en ALE, deux travailleuses se sont vu offrir un contrat de travail par l'utilisateur pour lequel elles prestaient des heures. L'une au sein de l'ASBL Gesves Extra, l'autre au sein d'une école de la commune.



CRÈCHES COMMUNALES

Trois crèches communales sont présentes sur le territoire gesvois.

Elles sont gérées par l'Intercommunale IMAJE.

CRECHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSENT »

La Goyette, 16 à 5340 FAULX-LES TOMBES

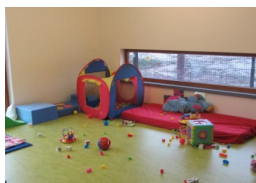
Capacité journalière : 30 enfants

NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

Au 1^{er} septembre 2023, 46 enfants sont inscrits.

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Agnès DELOYER, directrice à ½ temps et ¼ temps PMS. L'équipe est renforcée par Solweig POUYAT à raison de ¼ temps en qualité de PMS. L'équipe est composée de 8,4 EQT (équivalents temps plein) puéricultrices.



CRÈCHE COMMUNALE DE GESVES

Chaussée de Gramptinne, 118 à 5340 GESVES

Capacité journalière : 18 enfants

NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

Au 1^{er} novembre 2023, 27 enfants sont inscrits.

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Anaïs HUFENUS, directrice à mi-temps et ¼ temps PMS. L'équipe est renforcée par Solweig POUYAT à raison de ¼ temps en qualité de PMS. L'équipe est composée de 5 EQT (équivalents temps plein) puéricultrices et d'une aide logistique à ¾ temps.



CRÈCHE COMMUNALE « MES PREMIERS PAS »

Rue Maubry, 8 à 5340 Sorée.

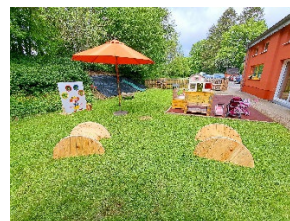
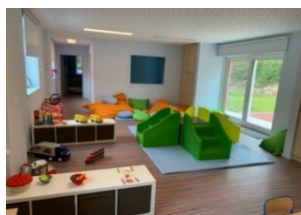
Capacité journalière : 21 enfants

NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

Au 1^{er} novembre 2023, 36 enfants sont inscrits.

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Virginie GERARD, directrice à $\frac{3}{4}$ temps. L'équipe est composée de $\frac{1}{4}$ temps TPMS assuré par Madame Véronique HALLEUX, 4,8 EQT (équivalents temps plein) puéricultrices et 4/5 temps aide logistique.



PROJET DE VIE DANS LES CRÈCHES COMMUNALES

Les projets de vie des différentes crèches sont disponibles sur le site de l'intercommunale Imaje.

L'année 2023 a été riche en activités :

- Poursuite de tous les projets thématiques LEADER démarrés en 2016-2017
- Poursuite des projets hors LEADER « Je Protège l'Eau de Wallonie », POLLEC, Walloreno, Alimentation durable, ...
- Poursuite des réflexions sur la création d'un parc naturel en Cœur de Condroz
- Dépôt du dossier de candidature GAL 2024-2027



La plupart des projets ont fait l'objet d'extensions budgétaires jusque fin 2023.

L'équipe opérationnelle est à votre disposition si vous avez des questions :

- Sofia BALTAZAR, chargée de mission Agriculture
- Muriel DAGRAIN, chargée de mission Logement
- Fabienne SCHINS, chargée de mission Action Sociale
- Stephan VIS, chargé de mission Energie et Walloreno
- Corentin FONTAINE, chargé de mission Paysages et Forêts
- Lucas RADOUX et Julien GLATIGNY, chargés de mission Economie
- Pierre ANDRE, chargé de mission Biodiversité
- Cindy HODEIGE (MT Condroz Famenne), chargée de mission Tourisme
- Adeline LEONET, chargée de mission « Alimentation durable »
- Frédérique FOSSOUL, chargée de mission « POLLEC »
- Simon VAN DEN BROUCK, chargé de mission « Je Protège l'Eau de Wallonie »
- Géraldine BAUDOIN, assistante administrative et financière
- Benoit LIBERT, infographiste
- Xavier SOHET, coordinateur et chargé de mission ViciGAL



AGRICULTURE

OBJECTIFS

Le projet « Agriculture » vise d'une part à aider les agriculteurs à améliorer l'autonomie alimentaire de leurs fermes grâce à des suivis personnalisés ainsi que des échanges d'expériences entre agriculteurs. D'autre part, le projet a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole. Enfin, le projet vise également le renforcement des dynamiques collectives et locales autour des circuits courts et la promotion de ceux-ci.



ACTIONS MENÉES EN 2023

- **Autonomie alimentaire :**

- Pérennisation du groupe autonomie afin d'offrir un conseil indépendant et de favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les éleveurs : GAA Cœur de Condroz en collaboration avec le Comice du Condroz et le GAL Condroz-Famenne.
 - 24 membres et 1 animateur à mi-temps (subside GAA),
 - 5 coins de champ et d'étable : analyses de sols, gestion des parasites, MAEC et Eco-régimes, séance d'info PAC,
 - Des essais en ferme en millet, maïs ensilage, colza, gestion de fauche de méteil ensilage (5 essais dans 4 fermes soit 35 ha),
 - 1 groupe WhatsApp (35 membres) et 1 newsletter mensuelle.
- Poursuite de la diffusion du recueil de fiches « [*A la découverte de l'autonomie alimentaire : témoignages d'éleveurs du Condroz à l'Ardenne en passant par la Famenne*](#) » ;

- **Sensibilisation des citoyens :**

- Diffusion de l'outil « [*L'agriculture au cœur du Condroz*](#) » : ensemble de fiches pédagogiques sur les principales cultures agricoles du Condroz.
- Diffusion de la charte « [*Vivre harmonieusement la ruralité en Condroz et en Famenne*](#) » outil pédagogique favorisant le vivre-ensemble entre agriculteurs et riverains.
- Organisation de la 2^{ème} édition du [*Festival Nourrir le Cœur de Condroz*](#) (30 mai au 4 juin) : 19 partenaires, 22 activités, 1800 participants.



- **Développement de filières céréales panifiables (collaboration GAL CF et RMRM) :**
 - Animation de deux groupes de travail (bio et conventionnel) et d'un réseau de soutien ;
 - Groupe conventionnel :
 - Essais plein champs de culture de froment panifiable chez 5 agriculteurs
 - Soutien afin d'optimiser l'itinéraire technique : analyses de sol et de sève, analyses pré- et post-récolte, stockage (collaboration avec CRA-W et OPA)
 - Accompagnement à la commercialisation via une meunerie wallonne,
 - Au cœur du pain (groupe bio)
 - Intégration de 3 nouveaux membres (2 boulangeries et un atelier de formation)
 - Suivi de l'essai variétal « mélange de blés anciens »
 - Préparation de l'autonomisation et pérennisation
 - Diffusion et sensibilisation
 - 2 ateliers pain au levain destinés aux citoyen·ne·s, avec La Spirale et la FourNilière
 - Fête Au cœur du pain : visites du moulin, stand ACDP et vente de pain/farine, démonstration de fabrication de pain au levain, spectacle (300 participants)
 - Présentation aux As du Climat de Gesves
 - Visite de la collection pédagogique au domaine d'Haugimont et causerie à la Spirale
 - Stands de promotion : Balade&Vous, Maraude à Haugimont, Concours Recette
 - Gestion de la page Facebook et du [site internet](#)

FORETS

OBJECTIFS

Le projet « Forêts » vise d'une part une gestion plus durable des forêts privées du territoire, via la formation et la sensibilisation des propriétaires, une gestion groupée de petites forêts privées et des conseils personnalisés. L'appui à la filière d'exploitation est également au cœur du projet du GAL : collaboration entre acteurs, analyse des besoins, ...

Le projet vise enfin à créer une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois local et développer des liens avec les EFT actives dans le domaine forestier.



ACTIONS MENÉES EN 2023

- **Le projet est clôturé** = fin du financement au 31.12.22
- Animation de l'Association Forestière des Tiges et Chavées : visites, formations et promotion/recrutement
- Distribution du Livret "bois local", réalisé en partenariat avec la FP économie

- Quelques articles sur le site web, dont la promotion "des bancs pour nos sentiers". Celui de Gesves est situé au pied des grottes de Goyet.



ENERGIE VERTE

OBJECTIFS

Le projet « Energie Verte » vise à développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement (tailles de haies par exemple) en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publiques et privés locaux.

Le projet vise également à accompagner les initiatives locales contribuant à la transition énergétique du territoire (énergies renouvelables, économies d'énergie).



ACTIONS MENÉES EN 2023

PLATEFORME BIOMASSE :

- Suivi de la construction de la plateforme biomasse
- Délégué à la gestion journalière de l'asbl Clé Bois : CA, AG, PVs, fixation prix, indexation rémunération, réunion coordination ST (14/11), assurances, réception provisoire, ...
- Synergies Valbiom, Coopeos, réunion chaufferies locales, analyse CSC chaufferie...
- Justification financement Pollec Invest 2020 - Rapport
- Bilan action GAL sur Projet biomasse : quelles leçons ? Et si c'était à refaire ?



ENERGIES RENOUVELABLES, ECONOMIES D'ENERGIE

- Projet **Walloreno** (financement BEReal Life – 1/5ETP) : accompagnement de 30 ménages pour isoler leur habitation (audit gratuit) ; Suivi de l'action (comité d'accompagnement, suivi des candidats, coordination, relances...)



- Service de facilitation à la rénovation énergétique (SFRE)
 - Soirée SFRE 12/01 à Gesves
 - 40 visites d'orientation chez les particuliers désireux d'améliorer leur confort énergétique. Quelle priorité : audit ? architecte ? entrepreneur ? subsides ? prêt 0% ? Initiative très appréciée. A pérenniser ? Comment ?
- Synergies avec Electrons libres, Champs d'énergie, Renner Energies, notes sur projets éoliens locaux, biométhanisation, PV...



SENSIBILISATION

Dans le cadre de l'extension Leader, création d'un **sentier didactique sur l'énergie**.

- Scénographie, réalisation 32 panneaux (avec stagiaire GAL), 4 modules, via sous-traitances
- Partenariats avec commune de Gesves, Renner Energies, Electrons libres, Avient, la Maison du tourisme (pour diffusion), les agriculteurs, facilitatrice éducation à l'énergie en RW, ...
- Création sentes et implantation modules et panneaux (avec ST Gesves)
- Inauguration, en présence du Ministre de l'énergie, le 24 août 2023
- Formation d'une dizaine de Guides énergie
- Organisation atelier Fresque du climat (13/11)
- Réalisation clip vidéo de promotion du sentier – public cible écoles, élèves, professeurs...



LOGEMENT

OBJECTIFS

Le projet « Logement » sous Leader a pris fin en 2021. Suite à la proposition du Ministre du Logement, le GAL a sollicité et obtenu deux **subventions facultatives pour un projet « Logement en milieu rural »** pour 2021-2022 et 2022-2023. Celui-ci permet de continuer la mission. Les objectifs visent à :



- Créer un cadre favorable et un soutien concret à la division des bâtiments existants, l'extension de logement existant pour en créer un deuxième, la construction sur la parcelle d'un logement existant et la construction entre deux logements existants pour un public senior.

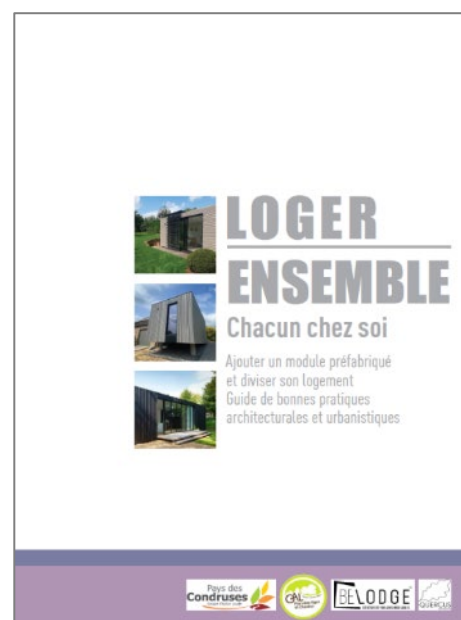
- Il vise à créer un cadre favorable à l'acceptation de l'habitation légère en tenant compte de son intégration architecturale et urbanistique.
- L'organisation d'évènement de communication et de sensibilisation à l'habiter autrement en milieu rural

ACTIONS MENÉES EN 2023

• Loger ensemble, chacun chez soi ! : Division – modularité – senior

Le projet a commencé sur la subvention Leader, et sur le territoire du GAL Pays des Condruses et est réalisé en partenariat avec la chargée de mission « bien vieillir au pays des Condruses ». Il vise à étudier la possibilité d'accoler un module complémentaire à un logement existant pour pouvoir diviser le logement et permettre alors l'accueil de deux ménages, dont un ménage de seniors.

- Finalisation et mise en page du guide de bonnes pratiques architecturales et urbanistiques
- Rencontre des collègues et services communaux afin d'établir des propositions d'actions en vue de pérenniser un « service » aux seniors en vue de les conseiller et les soutenir à la division de leur logement
- Proposition de rencontre des CCATM, CLDR, CCCA, Commission logement, Collèges et conseils pour présenter l'ensemble de l'action en vue de lancer des discussions sur des propositions de soutien
- Suite à la réalisation des études de cas, et au constat de la nécessité pour certains seniors de disposer de plus de précisions quant à la possibilité de diviser leur logement, il est réalisé des études complémentaires (esquisses de division) pour 3 ménages seniors (2 à Gesves). Elles sont confiées à un architecte
- Des visites de logements sont réalisées à la demande de seniors qui envisageraient de diviser leur logement. Un premier avis leur est donné. Parfois, ces seniors font également appel au conseil du chargé de mission énergie du GAL Pays des Tiges et Chavées.
- Lancement d'une étude, confiée à Financité asbl, sur la recherche de solutions de financement pour la division. Une table ronde rassemblant un panel d'experts (du secteur logement, financier, notariaux, associatif, administratifs, etc.) a été organisée afin de recueillir leur avis sur divers outils financiers potentiels (mécanismes de prêt, mécanisme de viager, mécanisme impliquant le démembrement de la propriété, etc.)
- Présentation de l'action « Loger ensemble, chacun chez soi ! » dans des évènements organisés par des partenaires : Habitat & Participation, Réseau logement Huy-Waremme



- **Habitation légère**

- Participation au groupe d'accompagnement de l'étude sur une mutuelle foncière pour de l'habitat groupé léger menée par le consortium Credal, SAW-B et Fébécoop et accompagnée par Habitat et Participation et le RBDL
- Participation aux réunions des collectifs Halé Wallonie et Halé Condroz-Famenne. Préparation de journée débat et réunion en marchant (dans des lieux avec rencontre d'HL existant)
- Animation de ciné-débat en lien avec le film « La loi du léger, histoire populaire d'un décret » : à Passion-Robinson à Chevetogne avec le collectif Halé, à Tenneville avec un collectif d'habitant et des représentants de la commune
- Animation d'un ciné-débat à Saint Hubert avec le CIEP Luxembourg au départ d'un film sur l'autonomie
- Participation au stand d'Halé ! à Passion-Robinson à Chevetogne
- Diffusion de la brochure « Je souhaite habiter léger, quelles sont mes démarches ? »
- Conseils individuels : Aide ponctuelle personnelle pour des candidats à l'HL sur le territoire des GAL (demande de permis, recours, etc.), réponses à certaines questions (logement, législation, aménagement du territoire) postées sur le forum d'Halé !
- Suivi du processus mis en place par la commune de Profondeville pour la création d'un habitat groupé léger sur un terrain communal. Accompagnement d'un groupe pour les questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire.
- Continuité du suivi de l'élaboration du référentiel HL en Brabant Wallon
- Première discussion pour la préparation d'un événement HL avec le Centre Culturel de Marchin (pour 2024)
- Demande de participation par Habitat & Participation au suivi du projet de la zone habitat permanent de Pincemaille (Estinnes – Binche) pour les aspects aménagement du territoire et urbanisme



- **Communication – Sensibilisation – Participation à des événements**

- En fonction des opportunités et des propositions de partenariat, participation à des événements sur et hors du territoire (échanges de bonnes pratiques entre communes, événements grand public, etc.)
- Participation aux arènes « inondation et urbanisme raisonnés – regards croisés » avec la maison des plus Beaux villages de Wallonie

- Entretien avec des étudiants (habitat groupé, habitat léger, etc.) pour la réalisation de mémoires
- Participation à des groupes de travail logement pour divers GAL (Tiges et Chavées, Condruses, Burdinale Mehaigne), en particulier dans le cadre d'élaboration des potentiels projets futurs
- Rencontre et échanges avec divers acteurs du logement : promoteur immobilier, agents POLLEC, etc.
- Création d'un groupe de réflexion et d'action sur l'habitat en province de Namur avec le CIEP
- Ateliers lors des 40 ans d'Habitat & Participation
- Participation à la marche du Vide à Ottignies – Participation à la mise en place d'un processus d'organisation
- Organisation de matinée d'information avec le réseau logement Huy-Waremme : l'inoccupation des logements (juin 2023) et la sous-occupation des logement (octobre 2023)

ACTION SOCIALE

OBJECTIFS

Le projet « Action sociale » vise à prévenir l'exclusion sociale et développer des actions de prévention et de sensibilisation, notamment via la prise en compte et l'intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement des publics cibles fragilisés.



ACTIONS MENÉES EN 2023

- Le projet s'est clôturé en mai 2023.
- Poursuite des espaces de parole au sein du CPAS Assesse + personnel de maintien à domicile SPAF et ADMR (+/- toutes les 6 semaines pour chaque groupe) + familles d'accueil de réfugiés ukrainiens (à la demande): prise de recul et de partage de ressenti, émotions et réflexions sur le travail social tel qu'il est vécu par les participants.
- Diffusion des outils d'animation SENIORS&VOUS (conférences d'exposition du projet + accompagnements lors de tests)
- Elargissement de la plateforme GAL CF « Je suis volontaire » sur le territoire GAL PTC : mise en rapport d'offre et de demande de volontariat fonctionnant avec une base de données et une interface Facebook.
- Actualisation de la liste des partenaires sociaux actifs sur le territoire (assuétudes, seniors, violence, précarité...)
- Rédaction du rapport d'activités final et organisation du comité de clôture

PAYSAGES

OBJECTIFS

Le projet « Paysage » vise à améliorer la compréhension de la dynamique territoriale spécifique au Condroz chez différents public-cibles pour lesquels des outils adaptés sont créés, et utiliser le paysage comme porte d'entrée pour sensibiliser à la richesse du cadre de vie en Condroz et aux enjeux du développement rural durable.



ACTIONS MENÉES EN 2023

- Centre d'Animation des Paysages en Condroz : www.cap-condroz.be
 - Promotion auprès des écoles de la région (été 2023)
 - Les premières demandes de réservation pour 2024 arrivent
 - 160 visiteurs (70 enfants ; 15 ados ; 75 adultes) et sept journées d'animations :
 - 3 écoles, dont une du territoire ; de la P3 à la rétho
 - 2 groupes « stage » : Domaine de Mozet + Place aux Petits Gesvois
 - 2 groupes adultes : « club des lecteurs » de Vers l'Avenir + « Team building » de la FRW
 - Préparation de « l'après GALPTC » (en cours) : discussions avec le Prehistomuseum, l'Office du Tourisme de Gesves et les bénévoles
 - Système de vidéomapping opérationnel

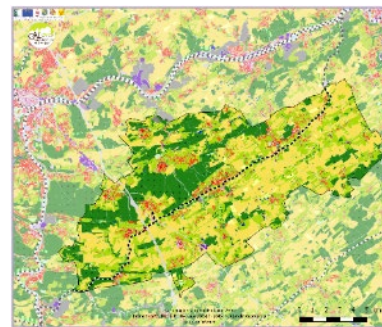


VICI GAL

OBJECTIFS

Le projet « ViciGAL » vise à créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire (type voie verte), reliant Yvoir à Huy, de Meuse à Meuse. Le tracé s'inspire notamment du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière à Ben-Ahin.

La voie verte reliera donc les villages de Yvoir, Crupet, Maillen, Courrière, Gesves, Ohey, Haillot, Perwez, Solières, Ben-Ahin, et Huy.



ACTIONS MENÉES EN 2023

- Poursuite de la deuxième phase du projet, à savoir la phase opérationnelle (avant-projet, puis projet)
- Poursuite du travail de terrain avec l'auteur de projet (l'INASEP), la FRW et le SPW
 - Finalisation des métrés et préparation des cahiers de charges
 - Finalisation des plans d'emprises et des plans d'aménagement
 - Réunions avec les collèges communaux pour affiner les options
- Réunion de coordination avec l'ensemble des administrations et cabinets ministériels concernés
- Conférence de presse pour le lancement des travaux
- Communication autour du projet, réponses aux questions et gestion des oppositions
- Création du site vicigal.be et compilation d'une FAQ
- Présentation du projet dans le cadre de la Semaine de la Mobilité (balade vélo)
- Démarrage des travaux en mai 2023
- Suivi des aménagements sur voiries régionales



TOURISME (COOPÉRATION)

OBJECTIFS

Le projet « Tourisme » est un projet de coopération mené à l'échelle des 7 communes du Condroz Namurois par la Maison du Tourisme Condroz-Famennne. Ce projet vise à soutenir la professionnalisation et le développement du secteur touristique dans le but de créer une destination touristique à part entière : une « destination familles », s'inscrivant dans une dynamique de tourisme doux et vert au cœur de la Wallonie.



Le projet vise également à structurer l'offre touristique par public cible en fédérant les acteurs et opérateurs touristiques locaux autour de cette identité territoriale.

ACTIONS MENÉES EN 2023

DÉVELOPPEMENT DE LA DESTINATION FAMILLE :

- Collaboration avec les « Wallonneurs », des blogueurs qui viennent en séjour dans la région gratuitement pour un article en retour via les réseaux sociaux (en collaboration avec Katia, engagée en collaboration avec 3 autres MT).
- Edition d'une collection de « Flip'Oli » à l'effigie des personnages Mes Aventures d'Enchanteur
- Edition de flyers promotionnels pour les Flip'Oli
- Edition du carnet d'aventures de Gesves et réédition des carnets de Havelange et Courrière qui étaient arrivés en rupture de stock.
- Création d'une nouvelle balade-jeu sur les sentiers d'art – édition prévue en 2024



DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE POUR LES RANDONNEURS :

- Création d'un nouveau réseau trail & vtt en Condroz : à ce jour, 12 parcours VTT (+/-350km) et 14 parcours TRAIL (+/-173km) sont proposés sur 6 communes du territoire de la Maison du Tourisme et validé par les communes et le DNF. Prochaines étapes : le schéma d'implantation pour le balisage, la demande de reconnaissance au CGT et enfin le balisage sur le terrain (en 2024)



MISE EN RÉSEAU - DÉVELOPPEMENT DU TOURISME PARTICIPATIF :



- Réseautage des opérateurs touristiques avec l'organisation de 2 journées de rencontre sur l'année et 94 participants.
 - Un réseau d'ambassadeurs « Famille Bienvenue », qui grandit avec 43 établissements labellisés, soit 14% des opérateurs touristiques.
- Réseautage des guides Ambass'acteurs : Le 1er avril : Organisation d'une rencontre entre les guides du réseau « Ambass'Acteurs » afin de renforcer l'adhésion, faciliter les contacts entre opérateurs, créer des synergies et augmenter la qualité des futurs guidages. Les parrains de promenades ont également été conviés à cette rencontre. Au total, ce sont une vingtaine de personnes qui ont répondu présent.
- Le 1/10 : Balades et Vous (organisé par la MT) 2 guides Ambass'acteurs ont proposés une balade sur la thématique de leur choix. > au total 26 balades guidées étaient proposées (14 différentes) à pied, en bus ou en tracteur étaient proposées au public familial > Plus de 1500 participants.

ACTIONS DE COMMUNICATION :

Des communiqués de presse ont été envoyés pour la promotion et le lancement des nouveaux Flip'Oli,

De nombreuses publications Facebook ont été réalisées sur les pages destination Condroz et mes aventures d'enchanteur.

Des articles ont été publiés sur les sites destination Condroz, mes aventures et les sites des GAL

Tournage d'une capsule vidéo avec Ma Télé dans le cadre du P'tit journal du GAL pour mettre en avant les Aventures d'Enchanteur et les nouveaux Flip'Oli. Le tournage a été réalisé dans le village de Chardeneux sur l'aventure avec le carnet et Fernand le pigeon voyageur : <https://www.matele.be/le-retour-des-flippos-par-la-maison-du-tourisme-condroz-famenne>

ECONOMIE

OBJECTIFS

Le projet « Economie » vise à soutenir les indépendants et entrepreneurs locaux dans l'après crise sanitaire et à promouvoir l'économie locale auprès des citoyens du territoire. Sensibiliser les plus jeunes aux possibilités entrepreneuriales est aussi au cœur de cette mission.



ACTIONS MENÉES EN 2023

- Réalisation d'une campagne de communication depuis fin 2022 et jusqu'à la fin de l'année 2023 pour promouvoir MonCondroz.be (présence sur les réseaux sociaux via un community manager, création de portraits d'indépendants, rédaction d'articles thématiques, etc)
- Suite des améliorations techniques de la plateforme MonCondroz.be (référencement, correction de bugs, etc)
- Tournage de deux spots promotionnels mettant en avant le secteur du circuit court et diffusion sur MonCondroz.be
- Administration quotidienne de la plateforme MonCondroz.be : Mise à jour, création et suppression de fiches. Engagement d'une ressource supplémentaire à mi-temps durant 2 mois (de mi-octobre à mi-décembre) afin d'accélérer ce processus de mise à jour.
- Tenue d'un stand GAL et MonCondroz.be au Salon des Entreprises d'Assesse en juin
- Réalisation d'un inventaire des producteurs locaux pour 4 catégories de produits dans le cadre du festival « Nourrir le Cœur de Condroz ». Des affiches A3 ont ensuite été imprimées et placées sur les différents sites afin de permettre aux visiteurs du festival de trouver facilement des enseignes où s'approvisionner en produits locaux.
- Organisation, sous la bannière MonCondroz.be, de différentes formations à destination des indépendants :
 - 5 cycles de 4 ateliers « ma visibilité en ligne »
 - 1 matinée axée sur la stratégie digitale
 - 1 cycle de 4 ateliers « création de site web avec Odoo »
 - 1 matinée sur la création de newsletter
 - 2 cycles de 4 ateliers « e-commerce »
- Organisation des conférences/soirées de réseautage Condroz-Connect (5 éditions en 2023)
- Co-organisation de l'évènement de networking « Réseau Dynamique en Milieu Rural » à Modave
- Lancement d'un appel à projets « économies d'énergie en entreprise » en collaboration avec le GAL Condroz-Famenne. Au total, 2 x 15.000€ ont été répartis entre 9 entreprises souhaitant réaliser des travaux visant à diminuer leurs consommations énergétiques et/ou à produire et utiliser des énergies renouvelables.

- Organisation d'une action « prêt de VAE » dans le cadre de la semaine de la mobilité, en collaboration avec le GAL Condroz-Famenne. L'objectif était de permettre aux entreprises de tester l'usage du vélo électrique durant une semaine pour des trajets domicile-travail ou travail-travail.
- Co-organisation du « concours de recettes Cœur de Condroz »



BIODIVERSITÉ

OBJECTIFS

Le projet « Biodiversité » consiste à restaurer des sites naturels emblématiques de notre territoire, soutenir des projets de plantation et envisager un système mutualisé d'entretien des haies entre communes. Ce projet est mené en collaboration avec le GAL Condroz-Famenne.

ACTIONS MENÉES EN 2023

Création d'un réseau d'éco-lieux en Condroz namurois

Soutien à des projets de plantation et sensibilisation à la préservation de la biodiversité

- Recherche et visite de terres d'accueil « Haie Lève » pour les écoles du territoire
- Organisation de 16 chantiers de plantation avec 14 écoles différentes et 2 mouvements de jeunesse. Au total depuis le début du projet : plus de 3 000 élèves participants, + de 4 km de haies plantées.
- Organisation de 15 chantiers d'entretien, pose de perchoirs à rapaces, nichoirs et panneaux de parrainage.

Mise à jour de la carte interactive avec photos des chantiers. <https://www.tiges-chavees.be/projet-biodiversité>

- Organisation de la dernière saison de plantation aux alentours de la semaine de l'arbre fin novembre pour les écoles demandeuses.



Réflexion sur la création d'un service trans communal d'entretien des haies

- Prise de contact, suite aux opérations « Haie Lève », avec les agriculteurs, les différents contremaîtres des communes, les échevins et les membres des services techniques communaux afin d'analyser la faisabilité d'un service mutualisé d'entretien des haies.
- L'analyse et les différents échanges ne permettent pas actuellement de dégager un modèle cohérent, sans entrer en concurrence avec les entrepreneurs déjà actifs dans la taille des haies sur le territoire.

Installation de 3 observatoires de la nature en partenariat avec des écoles du territoire et conception de panneaux didactiques par les élèves.

WALLONIA' UP

OBJECTIFS ET CONTEXTE

D'un point de vue macro, l'objectif initial du projet était de soutenir le Gouvernement wallon dans la mise en place de sa nouvelle stratégie « Get Up Wallonia »



et d'aider les entreprises impactées par la crise du coronavirus. Au niveau des GAL participants, l'objectif principal de ce projet était de soutenir le développement économique local par la création et la mise à disposition d'un outil de financement alternatif à destination des porteurs de projets.

Durant son exécution, le projet et ses objectifs ont connu quelques évolutions significatives suite à différentes conclusions issues de l'avancée des travaux mais également suite à différentes rencontres, notamment une réunion tenue en mars 2023 entre Monsieur le Ministre Willy Borsus, des représentants de Wallonie Entreprendre (WE) et Wallonia'Up. Le principal objectif du projet est désormais de contribuer au développement de l'économie rurale en Wallonie en créant un dispositif de soutien aux entrepreneurs gravitant autour des 20 GAL wallons. Ce dispositif (dénommé Inissi) vise à répondre à certains besoins spécifiques aux entrepreneurs des territoires ruraux de Wallonie. Il a également pour vocation à s'intégrer dans l'écosystème wallon de l'accompagnement aux entrepreneurs piloté par Wallonie Entreprendre (WE). Dans ce cadre, une collaboration étroite a été établie avec WE dans la définition du dispositif Inissi et de ses mécanismes de financement.

Le projet entre actuellement dans une phase d'expérimentation du dispositif Inissi à travers un projet pilote sur un nombre restreint de 4 GAL. Ce projet pilote vise globalement à évaluer la capacité du dispositif à être déployé à l'échelle plus large des 20 GAL wallons.

ACTIONS MENÉES EN 2023

- Préparation et tenue des rencontres suivantes afin d'établir une collaboration avec WE et de réorienter le projet Wallonia'Up :
 - Rencontre avec WE en janvier 2023 qui a permis d'identifier une potentielle collaboration nécessitant une réorientation du projet et l'abandon de la création d'un outil de financement
 - Rencontre avec WE et Monsieur le Ministre Willy Borsus qui a permis de valider la réorientation du projet Wallonia'Up et l'intérêt d'approfondir un modèle d'accompagnement des entrepreneurs ruraux par les GAL wallons.
- Mise en place de la collaboration avec WE : organisation, préparation et tenue de réunions de travail ayant pour objectifs d'assurer une bonne compréhension du référentiel WE par les équipes Wallonia'Up et d'identifier les catégories et types de produits susceptibles d'être applicables pour les GAL wallons
- Analyse du référentiel WE et identification des catégories et types de produits susceptibles d'être applicables pour les GAL wallons
- Définition du Business Model du nouveau dispositif (offre de produits et modèle opérationnel)
- Lancement et finalisation de la mission avec l'agence de communication La Niche qui a permis de définir un nom (Inissi), une identité de marque et une identité visuelle pour le nouveau dispositif d'accompagnement des entrepreneurs gravitant autour des GAL wallons
- Travaux de recherche et élaboration d'une étude de pertinence du nouveau dispositif, incluant la description du rôle des GAL en matière de stimulation de l'entrepreneuriat
- Organisation, préparation et tenue d'un événement de présentation aux GAL wallons du projet, du dispositif envisagé et des modalités du sondage à compléter dans ce cadre.
- Elaboration d'estimations du nombre de livrables pour les catégories et types de produits envisagés pour le dispositif Inissi et estimation du budget global associé pour sa mise en œuvre
- Elaboration et diffusion d'un sondage à l'ensemble des 20 GAL wallons afin de confirmer la capacité actuelle et futur des GAL à produire le nombre de livrables estimé pour les thématiques envisagées
- Réalisation de l'étude des résultats du sondage
- Elaboration et introduction d'une demande budgétaire au Gouvernement wallon afin de financer le futur dispositif Inissi



- Adaptation du Business Model en fonction des résultats du sondage envoyé à l'ensemble des GAL wallons et du refus du Gouvernement wallon à propos de la demande de financement du dispositif Inissi portant sur les 20 GAL wallons (cette adaptation a mené à l'entrée en phase d'expérimentation du dispositif Inissi à travers un projet pilote sur un nombre restreint de 4 GAL)
- Réalisation d'un appel d'offres visant à sélectionner un ou plusieurs prestataires pour les outils nécessaires au fonctionnement du futur dispositif (système ERP comprenant la gestion des clients (CRM), des fournisseurs, des événements, des documents et de la comptabilité ; site web vitrine)
- Définition de l'organisation et des processus détaillés ainsi que de la gouvernance avec toutes les parties prenantes au dispositif (GAL, WE, autres)
- Préparation du recrutement des futurs conseillers Inissi

ALIMENTATION DURABLE

OBJECTIFS

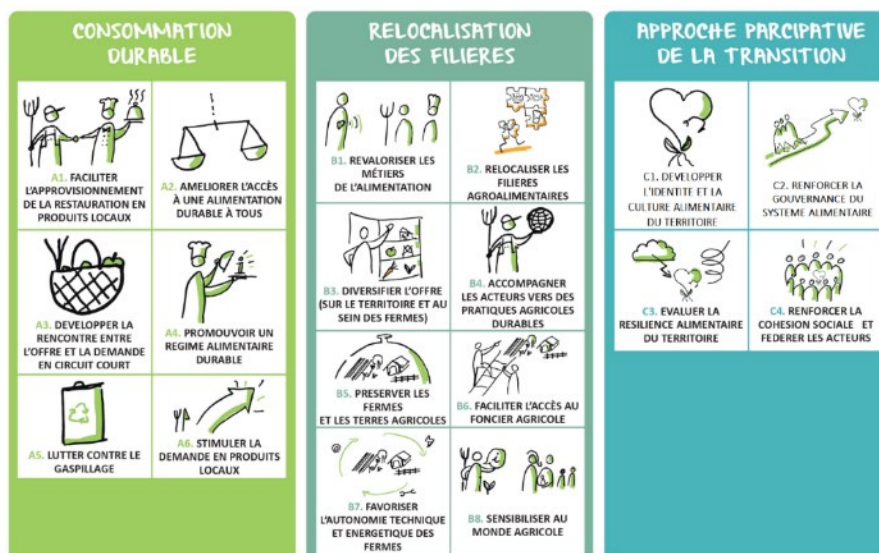
Le projet « Alimentation Durable » vise à mettre en place un lieu de concertation pour faciliter la transition vers une alimentation durable sur notre territoire. Dans le jargon wallon, cet organe est appelé Conseil de Politique Alimentaire (CPA). Il s'agit d'une structure de gouvernance collaborative rassemblant des acteurs d'un même territoire représentant les différentes facettes du système alimentaire de la fourche à la fourchette.



Le but ? Coconstruire une politique alimentaire territoriale pour accélérer la transition vers un système alimentaire durable en Cœur de Condroz et un lendemain plus soutenable ! Celui-ci s'inscrit dans le contexte de la stratégie *Manger Demain* de la région Wallonne.

ACTIONS MENÉES EN 2023

- Diagnostic du système alimentaire du territoire consolidé avec celui du Parc Naturel
- Clôture du 1^{er} Cycle 1 de 6 rencontres en plénière
 - R4 – Janvier 2023 : Plan d'actions : proposition de fiches pré-projet Leader
 - R5 – Mars 2023 : Elaboration du cadre stratégique
 - R6 – Mai 2023 : Bilan & Evaluation. Déduction des enjeux de gouvernance.
- Un cadre stratégique avec la proposition de 18 leviers d'action



- Organisation de la 2e édition du Festival Nourrir le Cœur de Condroz
- Organisation d'un café-débat au sujet de la sécurité sociale alimentaire
- Activation de projets via la réponse à des appels à projets :
 - Filière maraîchère B2B en Cœur de Condroz : Appel à projet « Relocalisation de l'alimentation » en 2022
 - 3 fiches projets sélectionnées pour la prochaine programmation GAL (2024-2027)
- Démarrage du 2^e cycle du CPA
 - R1 – octobre 2023 : Validation approche cycle 2 & Articulation avec communes et réseaux
 - R2 – décembre 2023 : Recherche d'activation leviers d'actions prioritaires
- Mise en réseau : filières, initiatives et acteurs du territoire, CPA wallons, coopératives et ceintures alimentaires voisines, GT wallon Exception alimentaire au sein des marchés publics, Manger Demain, service public wallon, ...
- Veille & relais entre acteurs et projets ; courroie de transmission entre la Wallonie et le territoire
- Collaboration avec UNamur pour des modes de gouvernance innovantes, agiles et efficaces

SPORTS

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

ASBL ANIMA SPORTS

Depuis février 2020, la politique sportive communale est matérialisée via les services de l'ASBL Anima Sports dont les missions sont :

- La gestion des infrastructures sportives communales
- Soutenir et fédérer les clubs sportifs locaux
- Encadrer et développer une pratique sportive de qualité dans la commune



L'équipe active au sein de celle-ci compte actuellement deux agents engagés chacun à mi-temps : l'un au poste de coordinateur, l'autre en tant que réceptionniste et technicienne de surface.

RÉUNIONS DES INSTANCES

- L'Organe d'administration de l'ASBL s'est réuni le 6 mars et le 13 novembre 2023 ;
- L'Assemblée générale s'est réunie le 22 mars 2023

RESSOURCES HUMAINES

- 1 coordinateur à ½ ETP – Monsieur R. ETIENNE
- 1 réceptionniste / Technicienne de surface à ½ ETP – Madame N. MAGNET depuis le 16/01/2023

INTRODUCTION D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE AUPRÈS DE L'ADEPS

Un dossier de demande de reconnaissance de l'ASBL Anima Sports en tant que Centre Sportif Local Intégré (CSLI) a été introduit auprès de l'ADEPS en date du 23 mai 2023. Seconde étape du processus, une visite de contrôle des infrastructures du centre a été organisée le 4 octobre en présence de l'inspectrice de l'ADEPS.

L'octroi de cette reconnaissance permet à la structure de pouvoir prétendre à un subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le traitement de son coordinateur (plafond de 90 %) voire, en fonction des budgets disponibles, d'une subvention complémentaire (plafond de 75%) pour un agent de maintenance ou un(e) technicien(ne) de surface. Réponse est attendue fin janvier 2024.

JE COURS POUR MA FORME

En 2023, l'asbl a supervisé et coordonné l'organisation de deux sessions du programme d'initiation à la course à pied « Je Cours Pour Ma Forme », proposé par l'ASBL Sports et santé :

- La session printanière qui a débuté le 20 mars et a accueilli 82 participants
- La session automnale, qui a débuté le 19 septembre et a accueilli un total de 77 participants.

CRÉATION D'UN SITE INTERNET

Un cahier des charges a été élaboré en vue de doter le centre sportif d'un site internet. L'objet des services consiste principalement en la conception, l'hébergement et la maintenance de celui-ci.

C'est la société Openweb de Mozet qui a remporté le marché pour un montant de 3.207 € TTC.

CRÉATION DU CHALLENGE ANIMA ET DE LA CORRID'ANIMA

Sous l'impulsion des organisateurs des différentes courses à pieds organisées sur le territoire de la commune de Gesves et avec la collaboration de ses animateurs JCPMF, le centre sportif a décidé de créer le « Challenge Anima ».

Ce nouveau défi propose aux amateurs de *running* multi-terrains de se mesurer, en toute convivialité et dans le magnifique cadre qui est le nôtre, au cours des six épreuves spécifiques dont cinq déjà organisées précédemment, à savoir :

- Le Night Trail du Samson le samedi 28 janvier
- Le Trail des Carrières le dimanche 9 avril
- Les Foulées de St-Jo le dimanche 23 avril
- La Corrida de Haut-Bois le vendredi 7 juillet
- L'Ar'Trail le vendredi 25 août

Afin d'équilibrer le rapport trails/joggings, le centre sportif a décidé d'organiser, avec l'appui des animateurs JCPMF, son propre jogging, la « Corrid'Anima » qui s'est déroulée le 15 septembre au départ du terrain de football de Gesves. Cette première édition a rencontré un beau succès avec un total de 224 participants.

Pour entrer en ligne de compte dans le classement général du Challenge, les coureurs hommes et dames devaient participer, au minimum, à quatre des six courses proposées.

COLLABORATION AU CROSS DES ÉCOLES

Les élèves des 3^e maternelle, 1^{ère} et 2^e primaire de nos écoles fondamentales gesvoises (Envol, la Croisette, Saint-Joseph et René Bouchat) se sont rassemblés le 12 octobre pour participer à la 6^{ème} édition du Cross des Écoles.

Partenaire privilégié de l'évènement, l'ASBL Anima Sports a contribué à celui-ci par l'achat de médailles, de fournitures pour le ravitaillement et l'organisation de la cérémonie protocolaire des podiums.

CÉRÉMONIE DES MÉRITES SPORTIFS

Le centre sportif a collaboré à la « Cérémonie des mérites communaux » qui s'est déroulée le vendredi 27 octobre dernier au Hall des sports en organisant, plus particulièrement, la remise des « Mérites sportifs communaux » durant laquelle ont été honorés les sportifs Gesvois qui ont excellé durant la saison sportive 2022-2023.

Parmi les lauréats figuraient :

- 5 sportifs individuels : Lucien Vandendaele (voile en dériveur), Téa Carlier et Maéline Despontin (softball et baseball five), Émeline Clabodts (basketball) et Daniel Breulet (pétanque)
- 3 équipes : la Boule Joyeuse gesvoise FLT (pétanque), le Royal Team Faulx Namur (cyclotourisme) et l'équipe Seniors Dames du RCSB Faulx-Les Tombes (basket).